



N° 11-526-XIF au catalogue

# Les ménages et l'environnement

2006



## Comment obtenir d'autres renseignements

Toute demande de renseignements au sujet du présent produit ou au sujet de statistiques ou de services connexes doit être adressée à : Division des comptes et de la statistique de l'environnement, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, K1A 0T6 (téléphone : 613-951-0297 ou par courriel : [environ@statcan.ca](mailto:environ@statcan.ca)).

Pour obtenir des renseignements sur l'ensemble des données de Statistique Canada qui sont disponibles, veuillez composer l'un des numéros sans frais suivants. Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel ou visiter notre site Web à [www.statcan.ca](http://www.statcan.ca).

Service national de renseignements	1-800-263-1136
Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants	1-800-363-7629
Renseignements concernant le Programme des services de dépôt	1-800-700-1033
Télécopieur pour le Programme des services de dépôt	1-800-889-9734
Renseignements par courriel	<a href="mailto:infostats@statcan.ca">infostats@statcan.ca</a>
Site Web	<a href="http://www.statcan.ca">www.statcan.ca</a>

## Renseignements pour accéder au produit

Le produit n° 11-526-XIF au catalogue est disponible gratuitement sous format électronique. Pour obtenir un exemplaire, il suffit de visiter notre site Web à [www.statcan.ca](http://www.statcan.ca) et de choisir la rubrique Publications.

## Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir des services rapides, fiables et courtois et à faire preuve d'équité envers ses clients. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle qui doivent être observées par les employés lorsqu'ils offrent des services à la clientèle. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées dans le site [www.statcan.ca](http://www.statcan.ca) sous À propos de nous > Offrir des services aux Canadiens.



Statistique Canada

Division des comptes et de la statistique de l'environnement  
Système de comptabilité nationale

# Les ménages et l'environnement

2006

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2007

Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication électronique peut être reproduit en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, année de publication, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire le contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système d'extraction, ou de le transmettre sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division des services à la clientèle, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Juillet 2007

N° 11-526-XIF au catalogue  
ISSN : 1913-5289

Périodicité : bisannuelle

Ottawa

This publication is available in English upon request (catalogue no. 11-526-XIE).

---

## Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

---

## Signes conventionnels

Les signes conventionnels suivants sont utilisés dans les publications de Statistique Canada :

- . indisponible pour toute période de référence
- .. indisponible pour une période de référence précise
- ... n'ayant pas lieu de figurer
- 0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
- 0<sup>S</sup> valeur arrondie à 0 (zéro) où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
- p provisoire
- r révisé
- x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
- E à utiliser avec prudence
- F trop peu fiable pour être publié

# Table des matières

Table des matières .....	3
Remerciements .....	4
1. Introduction .....	5
2. Faits saillants .....	6
3. Résultats .....	8
3.1 Eau.....	8
3.1.1 Eau embouteillée ou eau du robinet : les sources d'eau potable.....	8
3.1.2 L'eau est-elle bonne à boire? Les ménages qui font analyser l'eau qu'ils boivent.....	9
3.1.3 Salubrité et qualités sensibles : les ménages qui traitent l'eau avant de la boire .....	11
3.1.4 Fermeture des robinets : la conservation de l'eau s'intensifie .....	12
3.2 Consommation énergétique.....	14
3.2.1 Les ménages mettent la pédale douce.....	14
3.3 Recyclage et compostage.....	17
3.3.1 Recyclage : pratiquement tout le monde y participe! .....	17
3.3.2 Compostage : une pratique qui se répand.....	19
3.3.3 Déchets spéciaux des ménages : peinture, piles et matériel électronique.....	21
3.4 Pesticides et engrais.....	21
3.4.1 Pesticides : usage en léger déclin .....	22
3.5 Petits moteurs à essence.....	24
3.5.1 Tondeuses et souffleuses.....	24
3.5.2 Bateaux et motoneiges.....	24
3.6 Choix du mode de transport.....	26
3.6.1 Véhicules motorisés privés et distances parcourues .....	26
3.6.2 Personnes se rendant au travail en véhicule motorisé : temps et distance .....	27
3.6.3 Différences attribuables au climat.....	30
3.6.4 Le covoiturage.....	30
4. Méthodologie et qualité des données.....	32
4.1 Introduction .....	32
4.2 Période de référence.....	32
4.3 Population cible.....	32
4.4 Variables quantifiées.....	32
4.5 Élaboration de l'instrument.....	33
4.6 Échantillonnage.....	33
4.7 Collecte des données.....	33
4.8 Détection d'erreurs .....	33
4.9 Estimation .....	34
4.10 Évaluation de la qualité .....	34
4.11 Contrôle de la divulgation.....	34
4.12 Exactitude des données .....	34
4.13 Le taux de réponse et erreur d'échantillonnage .....	35
4.14 Comparabilité des données et sources connexes .....	35
Annexe A : Tableaux statistiques .....	36
Annexe B : Questionnaire.....	63

---

## Remerciements

Les contributions des répondants, ainsi que d'Environnement Canada, de Santé Canada, de Ressources naturelles Canada et des ministères provinciaux de l'Environnement, ont été essentielles pour que l'enquête puisse être menée à bien. Nous tenons à exprimer à tous notre gratitude.

La réalisation de cette initiative a été le fruit de la collaboration entre la Division des comptes et de la statistique de l'environnement sous la direction de Robert Smith, directeur, ainsi que Bruce Mitchell, chef, Section des enquêtes et des comptes de protection de l'environnement, la Division des enquêtes spéciales sous la direction de Lorna Bailie, directrice, et Charles Delorme, chef, Enquêtes sur l'éducation. La collecte des données de l'enquête a été effectuée par la Division des opérations des enquêtes dont Duncan Wrighte est le directeur.

John Marshall a rempli les fonctions de chef de projet et de rédacteur en chef.

Des contributions importantes ont été apportées à diverses étapes par les personnes suivantes :

Sandra Mackie

Gordon Dewis

Neil Rothwell

Lia Gendron

Serge Legault

Sara Guay

Linda McCormick

Terry Nelligan

Jennie Wang

Avani Babooram

Amanda Elliott

Nous tenons également à remercier les personnes suivantes pour leurs contributions à la collecte et au traitement des données, à la création des tableaux, à la rédaction, à la révision, à la vérification, à la correction d'épreuves, à la diffusion et au développement technique :

Nous tenons enfin à souligner la contribution essentielle des employés des bureaux régionaux de Statistique Canada à ce projet, qui n'aurait pas pu exister sans leur dévouement.

Michael Bordt

Geoff Bowlby

Breanne Buchanan

Cynthia Campeau

Will Gibbons

Jason Guay

Sarah Herring

Elizabeth Irving

Hélène Laniel

Marc Lavergne

Dave Lawrence

Marcel Levesque

Heather MacCuaig

---

# 1. Introduction

Il est maintenant généralement admis que les actions des ménages ont une incidence considérable sur l'environnement. L'Enquête sur les ménages et l'environnement (EME) est destinée à quantifier ces actions. La dernière EME, réalisée 12 ans après l'EME précédente, a permis de recueillir des données sur certaines variables environnementales qu'on a examinées dans le cadre des enquêtes de 1991 et de 1994. Cependant, un grand nombre de sujets abordés dans cette enquête étaient nouveaux. Voici les principaux thèmes qui ont été abordés par l'EME de 2006 :

- les préoccupations des ménages à l'égard de la qualité de l'eau;
- la consommation et la conservation de l'eau;
- la consommation d'énergie ainsi que la climatisation et le chauffage résidentiel;
- l'emploi d'équipement muni d'un moteur à essence;
- l'utilisation d'engrais et de pesticides sur les pelouses et jardins;
- les pratiques concernant le recyclage, le compostage et l'élimination des déchets;
- l'impact de la qualité de l'air et de l'eau sur les ménages;
- les décisions en matière de transport.

Depuis la précédente EME, les priorités et les préoccupations des Canadiens relativement à l'environnement ont évolué. Les préoccupations relatives à la salubrité de l'eau potable, à la qualité de l'air que nous respirons, aux répercussions de l'emploi des pesticides en milieu résidentiel et aux effets des déchets dangereux sur la santé humaine ne constituent que quelques-unes des questions qui sont maintenant à l'avant-plan de la conscience collective des Canadiens. Les changements au niveau des pratiques, tel l'emploi de plus en plus répandu des filtres à eau, témoignent de ces préoccupations croissantes. Toutefois, le fait que d'autres pratiques (telle la consommation élevée d'énergie et de carburant par habitant) se perpétuent indique que les comportements fondés sur les valeurs environnementales le disputent aux considérations concernant l'usage du temps libre, le confort et les raisons pratiques.

L'EME a été réalisée sous les auspices du projet des Indicateurs canadiens de durabilité de l'environnement (ICDE). Fruit d'une initiative conjointe de Statistique Canada, d'Environnement Canada et de Santé Canada, l'ICDE publie un rapport annuel<sup>1</sup> qui présente des indicateurs de l'environnement au chapitre de la qualité de l'eau, de la qualité de l'air et des émissions de gaz à effet de serre. Ces indicateurs ont pour but d'aider les membres du gouvernement à élaborer des politiques et à mesurer le rendement, tout en informant les citoyens canadiens désireux d'en apprendre davantage sur les tendances qui ont une incidence sur leur environnement.

Cette enquête sera réalisée tous les deux ans. La prochaine version de l'EME est prévue pour la fin de 2007 et le début de 2008.

---

1. Statistique Canada. 2006. *Indicateurs canadiens de durabilité de l'environnement*, produit n° 16-251 au catalogue de Statistique Canada. <http://www.statcan.ca/bsolc/francais/bsolc?catno=16-251-XWF> (site consulté le 2 mai 2007).

---

## 2. Faits saillants

### Eau

- En 2006, près du tiers des ménages canadiens buvaient uniquement de l'eau embouteillée, sans égard à la provenance de l'eau du robinet.
- Seulement 13 % des ménages canadiens n'étaient pas approvisionnés en eau par une municipalité. Leur eau provenait généralement d'un puits, d'un lac, d'un ruisseau ou d'une rivière. Sur ces ménages, 35 % avaient fait analyser la qualité de leur eau par un laboratoire et, dans 85 % des cas, aucun problème n'avait été décelé.
- Qu'il s'agisse des ménages dont l'eau était fournie par la municipalité ou de ceux dont l'eau provenait d'une autre source, la part des ménages qui traitaient leur eau était semblable (soit près de la moitié des personnes qui buvaient l'eau du robinet). Cependant, les ménages alimentés en eau par une municipalité étaient plus susceptibles de traiter leur eau dans le but d'éviter une possible contamination bactérienne que les ménages dont l'eau n'était pas fournie par une municipalité.
- La proportion de ménages possédant une pomme de douche à faible débit ou une toilette permettant d'économiser l'eau s'est sensiblement accrue depuis 1994.

### Énergie

- La part des ménages utilisant des ampoules fluorescentes compactes est passée de 19 % en 1994 à 59 % en 2006, et c'étaient les ménages de la Colombie-Britannique et de l'Ontario qui étaient les plus enclins à les utiliser.
- La grande majorité des ménages possède un thermostat et, parmi les utilisateurs de thermostats, la proportion de ménages disposant d'un thermostat programmable est passée de 16 % en 1994 à 42 % en 2006. Les ménages du Canada atlantique étaient proportionnellement les moins nombreux à posséder un thermostat, programmable ou non.
- Sur les ménages possédant un thermostat, programmable ou non, 53 % baissaient la température avant de se mettre au lit.

### Recyclage et déchets spéciaux

- En 2006, 93 % des ménages canadiens avaient accès à au moins une forme de programme de recyclage et 97 % de ces ménages participaient à au moins un de ces programmes. À l'Île-du-Prince-Édouard, pratiquement tous les ménages y participaient activement : l'accès et la participation à un programme de recyclage se situaient tous deux à 99 %.
- Partout au Canada, l'accès à des programmes de recyclage et la participation des citoyens se sont accrus depuis 1994. La part des ménages ayant accès à un programme de recyclage de contenants en plastique est passée de 63 % en 1994 à 87 % en 2006.

### Compostage

- En 2006, 27 % des ménages canadiens compostaient leurs déchets domestiques ou leurs résidus de pelouse et de jardin, par rapport à 23 % en 1994.
- Des taux de compostage particulièrement élevés ont été signalés par les ménages de l'Île-du-Prince-Édouard (91 %) et de la Nouvelle-Écosse (69 %).

---

## Engrais et pesticides

- Parmi les ménages canadiens possédant une pelouse ou un jardin, 32 % se servaient d'engrais, tandis que 29 % employaient des pesticides.

## Équipement muni d'un moteur à essence

- Un cinquième des ménages canadiens possédaient une souffleuse à neige, deux tiers des ménages qui avaient une pelouse ou un jardin possédaient une tondeuse à essence et, sur les ménages qui avaient une pelouse ou un jardin, 1 ménage sur 20 possédait une souffleuse à feuilles dotée d'un moteur à essence.
- En 2006, 12 % des ménages canadiens possédaient une embarcation motorisée ou une motoneige. C'est à Terre-Neuve-et-Labrador et en Saskatchewan qu'il y avait la plus grande proportion de personnes à posséder cet équipement.

## Transports

- 83 % des ménages canadiens possédaient ou louaient à long terme au moins un véhicule motorisé. Environ la moitié d'entre eux ne possédaient qu'un véhicule motorisé, tandis que légèrement plus de 1 ménage sur 10 possédait ou louait à long terme trois véhicules motorisés ou plus.
- En moyenne, au cours d'une année, la majorité des ménages canadiens (58 %) parcouraient 20 000 kilomètres ou moins dans leurs véhicules motorisés, tandis que 12 % parcouraient plus de 40 000 kilomètres.
- En général, plus la ville était importante, plus la proportion de la population qui se rendait au travail en véhicule motorisé était faible. Les plus grandes villes du Canada (Toronto, Montréal, Vancouver et la partie ontarienne de la RMR d'Ottawa–Gatineau) constituaient quatre des cinq régions urbaines où la proportion de gens qui se rendaient au travail en véhicule motorisé était la plus faible.
- Dans les grandes régions urbaines du Canada, tandis que la proportion de la population qui se rendait au travail en véhicule motorisé était plus faible, les gens avaient tendance à parcourir de plus grandes distances lorsqu'ils se servaient d'un véhicule motorisé pour se rendre au travail. Dans la partie ontarienne de la RMR d'Ottawa–Gatineau, 32 % des personnes qui se rendaient au travail en véhicule motorisé parcouraient plus de 20 kilomètres dans chaque sens. À Toronto, le taux correspondant était de 30 %.
- Les gens qui utilisaient les transports en commun passaient plus de temps, en moyenne, pour faire le trajet résidence-travail que les gens qui utilisaient des véhicules motorisés. À l'échelle nationale, il fallait 30 minutes ou plus à près des deux tiers des usagers des transports en commun pour se rendre au travail, tandis que le quart seulement des gens qui utilisaient des véhicules motorisés avaient besoin d'autant de temps pour effectuer le trajet.
- Durant les mois les plus froids, 11 % des personnes qui travaillaient à l'extérieur de chez elles utilisaient les transports en commun pour se rendre au travail et 6 % s'y rendaient à pied ou à bicyclette. Lorsque le temps devenait plus clément, la proportion de gens qui utilisaient les transports en commun baissait légèrement, mais la proportion de gens qui allaient travailler à pied ou à bicyclette augmentait sensiblement (14 %).
- Durant les mois les plus froids, 64 % des personnes qui travaillaient à l'extérieur de chez elles se rendaient seules au travail en véhicule motorisé, tandis que durant les mois plus chauds, ce taux tombait à 57 %.

---

## 3. Résultats

### 3.1 Eau

« Les Canadiens se préoccupent des effets de l'environnement sur leur santé, et donc de la qualité de l'eau qu'ils boivent<sup>2</sup>. » La perception du public, en tant que facteur déterminant des politiques d'intérêt public, peut être aussi persuasive que les preuves empiriques. C'est pourquoi il est important de comprendre comment les Canadiens perçoivent la qualité de leur source d'eau potable et les comportements engendrés par leurs préoccupations.

#### 3.1.1 Eau embouteillée ou eau du robinet : les sources d'eau potable

Les ménages peuvent choisir de boire l'eau du robinet ou seulement de l'eau embouteillée ou les deux. Les ménages qui choisissent de ne pas boire l'eau du robinet, ou de ne la boire qu'après l'avoir traitée, peuvent le faire parce qu'ils n'aiment pas son goût ou parce qu'ils ont des doutes quant à sa salubrité ou encore pour se conformer à la tendance générale. Leur choix peut aussi être influencé par la provenance de leur eau de robinet, à savoir une source municipale ou une source non municipale, telle qu'un puits.

#### Près de 3 ménages canadiens sur 10 buvaient de l'eau embouteillée

Près de 3 ménages sur 10 buvaient de l'eau embouteillée plutôt que de l'eau du robinet. Aux endroits où l'alimentation en eau provenait de la municipalité, 29 % des ménages canadiens avaient choisi de boire de l'eau en bouteille (figure 3.1). De la même façon, 29 % des ménages qui n'étaient pas alimentés en eau par la municipalité utilisaient de l'eau embouteillée (tableau 1 en annexe).

À l'échelle provinciale, les ménages du Nouveau-Brunswick et de Terre-Neuve-et-Labrador alimentés en eau par la municipalité étaient les moins nombreux à ne boire que l'eau du robinet (48 % et 49 %, respectivement) et ils étaient les plus nombreux à ne boire que de l'eau embouteillée (37 % et 35 %, respectivement). Le reste des ménages buvaient à la fois de l'eau embouteillée et de l'eau du robinet. Par contre, les ménages du Nouveau-Brunswick alimentés en eau par un puits ou une autre source non municipale étaient parmi les plus susceptibles de ne boire que de l'eau du robinet (75 %); ils étaient aussi parmi ceux qui utilisaient le moins d'eau embouteillée (16 %).

À l'échelle du Canada, on a observé une grande variation parmi les régions métropolitaines de recensement (RMR) à l'égard de la proportion de ménages qui buvaient principalement de l'eau embouteillée. De nombreux facteurs peuvent avoir une incidence sur la décision des ménages de consommer de l'eau embouteillée, par exemple des événements passés concernant l'approvisionnement public en eau (p. ex. les événements de Walkerton, en Ontario, en 2000 et de North Battleford, en Saskatchewan, en 2001), les qualités sensibles de l'eau — son goût, son odeur et sa couleur —, la commodité de l'eau embouteillée, qui constitue un choix plus sain que d'autres boissons, ainsi que les activités de marketing de l'industrie de l'eau en bouteille.

De façon générale, la connaissance des conditions locales est importante pour comprendre le comportement des ménages, et cela s'applique tout particulièrement à l'eau que les gens boivent. Ainsi, les ménages de Kitchener alimentés en eau par la municipalité étaient les moins enclins à boire l'eau du robinet (41 %) et les plus nombreux à boire de l'eau embouteillée (46 %) (tableau 2 en annexe). Ce fait pourrait être attribuable à l'écllosion de *Cryptosporidium* qui s'est produite à Kitchener-Waterloo en 1993. Bien qu'aucune donnée épidémiologique n'ait établi que l'eau du robinet en était la cause, une surveillance étroite de la source d'eau a confirmé la présence de *Cryptosporidium* dans l'eau non traitée<sup>3</sup>. Il est possible que des perceptions négatives subsistent quant à la qualité de l'eau du robinet.

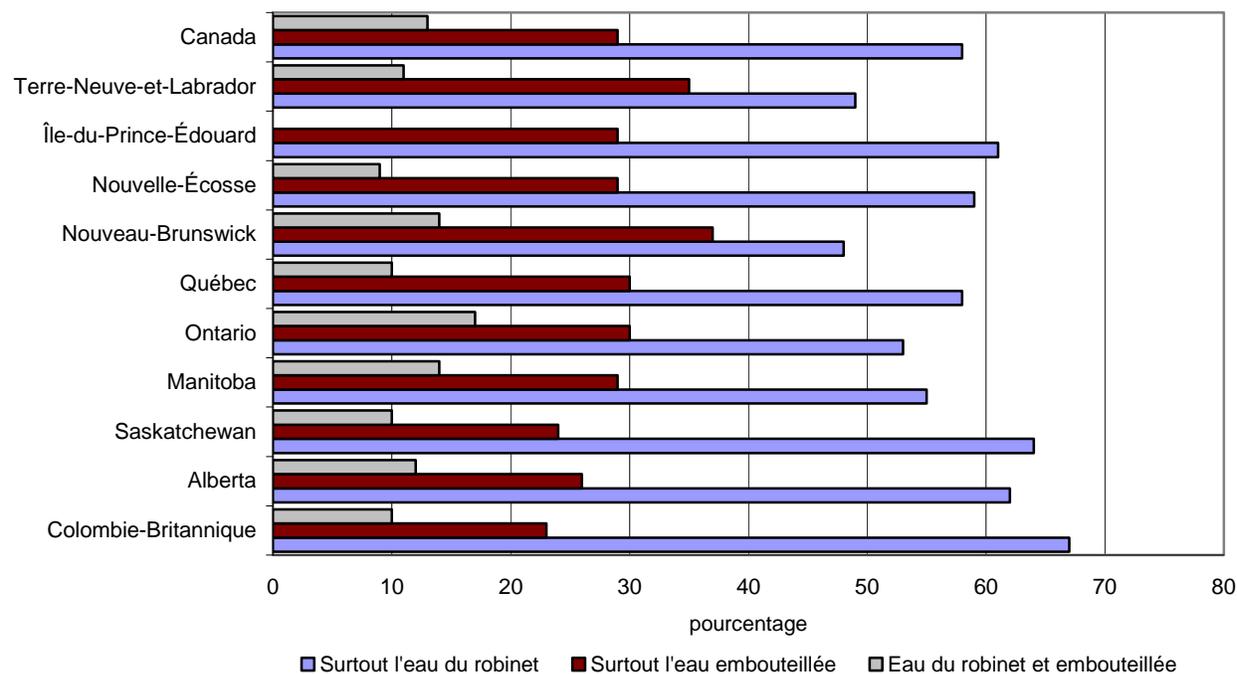
À l'inverse, la municipalité de Saskatoon arrivait en tête pour la proportion de ménages qui ne buvaient que de l'eau du robinet et elle avait aussi le plus faible taux d'emploi d'eau embouteillée (77 % et 10 %, respectivement). La Ville de Saskatoon fournit des renseignements sur la qualité de l'eau sur son site Web, notamment une vidéo décrivant la manière dont l'eau est prélevée à la source, traitée et acheminée jusqu'au robinet. Il est possible qu'une telle initiative d'information du public ait contribué à l'attitude positive du public à l'égard de l'alimentation en eau.

---

2. Groupe de travail sur le Système canadien d'information pour l'environnement. Octobre 2001. *Partage des décisions en matière d'environnement — Sommaire et recommandations*, Ottawa.

3. Hrudehy, S.E. et E.J. Hrudehy. 2004. *Safe Drinking Water, Lessons from Recent Outbreaks in Affluent Nations*, IWA Publishing, London, p. 231 à 233.

**Figure 3.1**  
Principal type d'eau table consommée par les ménages dont l'eau est fournie par la municipalité en 2006, selon la province



Source: Statistique Canada, Enquête sur les ménages et l'environnement de 2006.

### 3.1.2 L'eau est-elle bonne à boire? Les ménages qui font analyser l'eau qu'ils boivent

Le Canada est un pays largement urbanisé et la plupart des ménages sont alimentés en eau par leur municipalité. Seulement 13 % des ménages ont indiqué que leur eau n'était pas fournie par la municipalité, mais qu'elle provenait d'un puits, d'un lac ou d'une rivière (tableau explicatif 3.1). Cependant, la proportion de ces derniers ménages variait considérablement d'une province à l'autre. Comme on pouvait s'y attendre, c'est dans les provinces les plus rurales que sont l'Île-du-Prince-Édouard, le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse qu'il y avait la plus grande proportion de ménages approvisionnés en eau par des sources non municipales<sup>4,5</sup>. Par contre, en Colombie-Britannique, l'une des provinces les plus urbanisées, seulement 9 % des ménages ont indiqué que leur eau n'était pas fournie par la municipalité.

Les préoccupations relatives à la qualité de l'eau qu'ils boivent à la maison peuvent conduire les ménages à faire analyser leur eau par un laboratoire<sup>6</sup>. On pourrait s'attendre à ce qu'une proportion importante de ménages tirant leur eau d'un puits la fassent analyser, puisque cette eau, contrairement à celle qui est fournie par les systèmes municipaux, n'a pas été testée. Toutefois, seulement 35 % des ménages dont l'eau n'était pas fournie par la municipalité ont fait analyser celle-ci par un laboratoire en 2005. Il semble que la plupart des ménages qui ne sont pas alimentés en eau par une municipalité sont raisonnablement confiants ou satisfaits à l'égard de la qualité de l'eau qu'ils boivent ou qu'ils sont déjà au courant de ses limitations. Parmi les ménages qui ont fait analyser leur eau en 2005, 85 % ont indiqué qu'aucun contaminant n'avait été découvert par le laboratoire (tableau explicatif 3.1).

4. Provinces ayant la plus grande proportion de population définie comme rurale, selon le Recensement de la population.

5. Statistique Canada. 2001. *Tableaux sommaires. Population urbaine et rurale, par province et territoire.*

<http://www40.statcan.ca/01/cst01/demo62k.htm> (site consulté le 15 mai 2007).

6. Seuls les ménages qui n'étaient pas alimentés en eau par une municipalité devaient indiquer s'ils avaient fait analyser leur eau.

**Tableau explicatif 3.1**

**Ménages dont l'eau n'est pas fournie par la municipalité et qui a été testée par un laboratoire, selon la province, 2005**

	Ménages dont l'eau n'est pas fournie par la municipalité <sup>1</sup>	Eau testée par un laboratoire <sup>2</sup>	Aucun problème décelé
		pourcentage	
Terre-Neuve-et-Labrador	19	32	87
Île-du-Prince-Édouard	53	32	83
Nouvelle-Écosse	40	27	82
Nouveau-Brunswick	45	30	80
Québec	11	27	82
Ontario	11	48	90
Manitoba	18	35	72
Saskatchewan	14	27	79
Alberta	12	33	77
Colombie-Britannique	9	25	82
<b>Canada</b>	<b>13</b>	<b>35</b>	<b>85</b>

**Notes :**

1. L'approvisionnement non municipal comprend les puits privés, les sources de surface ou d'autres sources.

2. Exprimé en pourcentage des ménages dont l'eau n'est pas fournie par la municipalité.

**Source :** Statistique Canada, Enquête sur les ménages et l'environnement de 2006.

En Ontario, 90 % des ménages dont l'eau n'était pas fournie par la municipalité et qui avaient fait analyser cette eau ont signalé qu'aucun problème n'avait été décelé. Par contre, les ménages du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta dont l'eau n'était pas fournie par la municipalité étaient plus susceptibles de signaler que l'analyse avait révélé des problèmes concernant la qualité de l'eau. Les substances naturelles et couramment présentes dans les eaux souterraines des Prairies comprennent les bactéries sulfatoréductrices (ou ferrobactéries) et les substances inorganiques comme le fer, le manganèse, l'arsenic, le sulfate, le calcium, le magnésium et le sodium<sup>7</sup>. Les zones dont les réserves en eau souterraine sont limitées peuvent présenter d'autres problèmes, plus couramment relevés dans les eaux de surface (p. ex. présence de nitrates). Ces substances peuvent s'accumuler dans les puits au fil du temps, puisqu'elles ne peuvent pas être filtrées aussi efficacement par le sol<sup>8</sup>.

**Tableau explicatif 3.2**

**Traitement de l'eau potable par les ménages dont l'eau est fournie par la municipalité, selon la province, 2006**

	Ménages dont l'eau est fournie par la municipalité <sup>1</sup>	Ont consommé l'eau du robinet <sup>2</sup>	Ont traité l'eau avant de la boire <sup>3</sup>	Ont utilisé un filtre ou un purificateur sur le robinet ou sur le tuyau d'alimentation en eau <sup>3</sup>	Ont utilisé un filtre autonome <sup>3</sup>	Ont fait bouillir l'eau ou ont utilisé d'autres méthodes de traitement de l'eau <sup>3</sup>	Ont utilisé un filtre d'eau potable <sup>3</sup>	N'ont pas traité l'eau du robinet <sup>3</sup>
				pourcentage				
Terre-Neuve-et-Labrador	80	59	60	17	41	9	53	40
Île-du-Prince-Édouard	46	70	44	14	29	F	41	56
Nouvelle-Écosse	59	69	51	11	41	F	48	49
Nouveau-Brunswick	55	61	43	13 <sup>E</sup>	28	F	39	57
Québec	88	68	31	9	17	7	25	69
Ontario	87	69	57	18	35	10	50	43
Manitoba	81	69	58	18	36	9	51	42
Saskatchewan	85	75	46	17	28	5	42	54
Alberta	88	73	48	17	28	5	44	52
Colombie-Britannique	90	76	52	17	30	8	45	48
<b>Canada</b>	<b>86</b>	<b>70</b>	<b>48</b>	<b>15</b>	<b>29</b>	<b>8</b>	<b>42</b>	<b>52</b>

**Notes :**

1. Exprimé en pourcentage de tous les ménages.

2. Exprimé en pourcentage des ménages dont l'eau est fournie par la municipalité.

3. L'information sur le traitement ne concerne que les ménages qui ont déclaré consommer de l'eau du robinet.

**Source :** Statistique Canada, Enquête sur les ménages et l'environnement de 2006.

7. Agriculture et Agroalimentaire Canada. 2003. *Les problèmes de qualité de l'eau dans les Prairies*. [www.agr.gc.ca/pfra/water/pwgproblem\\_f.htm](http://www.agr.gc.ca/pfra/water/pwgproblem_f.htm) (site consulté le 2 mai 2007).

8. *Ibidem*.

### 3.1.3 Salubrité et qualités sensibles : les ménages qui traitent l'eau avant de la boire

Que les résultats des analyses de laboratoire indiquent que l'eau devrait être traitée ou non, certains ménages choisissent de traiter leur eau d'une manière ou d'une autre, même si celle-ci a déjà été traitée par le fournisseur d'eau. Si beaucoup de ménages le font parce qu'ils perçoivent un risque pour la santé, d'autres le font simplement pour en améliorer le goût ou pour éliminer une odeur ou une couleur déplaisante. En s'informant sur les raisons qui conduisent les ménages à traiter l'eau qu'ils boivent, ainsi que sur les raisons du choix des méthodes qu'ils emploient, on peut mieux comprendre la manière dont ils perçoivent la qualité de l'eau; on peut aussi mieux comprendre comment ils évaluent les risques associés à la consommation de l'eau.

**Tableau explicatif 3.3**

#### Traitement de l'eau potable par les ménages dont l'eau n'est pas fournie par la municipalité, selon la province, 2006

	Ménages dont l'eau est fournie par la municipalité <sup>1</sup>	Ont consommé l'eau du robinet <sup>2</sup>	Ont traité l'eau avant de la boire <sup>3</sup>	Ont utilisé un filtre ou un purificateur sur le robinet ou sur le tuyau d'alimentation en eau <sup>3</sup>		Ont fait bouillir l'eau ou ont utilisé d'autres méthodes de traitement de l'eau <sup>3</sup>		Ont utilisé un filtre d'eau potable <sup>3</sup>	N'ont pas traité l'eau du robinet <sup>3</sup>
				pourcentage					
Terre-Neuve-et-Labrador	19	81	48	24	30	F	47	52	
Île-du-Prince-Édouard	53	87	22	12	11 <sup>E</sup>	F	20	78	
Nouvelle-Écosse	40	71	43	26	19	F	41	57	
Nouveau-Brunswick	45	83	39	24	17	F	37	61	
Québec	11	69	31	21	8	5 <sup>E</sup>	27	69	
Ontario	11	65	59	42	21	8	55	41	
Manitoba	18	62	51	24	23	F	43	49	
Saskatchewan	14	61	46	F	F	F	39	54	
Alberta	12	56	46	32	10 <sup>E</sup>	F	41	54	
Colombie-Britannique	9	67	42	28	17 <sup>E</sup>	F	40	58	
<b>Canada</b>	<b>13</b>	<b>68</b>	<b>45</b>	<b>30</b>	<b>16</b>	<b>6</b>	<b>41</b>	<b>55</b>	

**Notes :**

L'approvisionnement non municipal comprend les puits privés, les sources de surface ou d'autres sources.

1. Exprimé en pourcentage de tous les ménages.

2. Exprimé en pourcentage des ménages dont l'eau est fournie par la municipalité.

3. L'information sur le traitement ne concerne que les ménages qui ont déclaré consommer de l'eau du robinet.

Source : Statistique Canada, Enquête sur les ménages et l'environnement de 2006.

**Tableau explicatif 3.4**

#### Raisons pour lesquelles les ménages dont l'eau est fournie par la municipalité ont traité l'eau du robinet avant de la boire, par province, 2006

	Ménages qui ont traité leur eau du robinet avant de la boire	Raisons de traiter l'eau <sup>1</sup>					Autre raison
		Pour améliorer l'apparence, le goût ou la couleur	Pour éliminer les produits chimiques de traitement de l'eau	Pour éliminer les métaux ou les minéraux	Pour éliminer toute contamination bactérienne possible		
		pourcentage					
Terre-Neuve-et-Labrador	60	54	48	29	38	12	
Île-du-Prince-Édouard	44	58	54	F	F	F	
Nouvelle-Écosse	51	61	52	23	23	11 <sup>E</sup>	
Nouveau-Brunswick	43	66	52	F	F	F	
Québec	31	56	44	31	40	9 <sup>E</sup>	
Ontario	57	58	53	40	45	10	
Manitoba	58	70	45	31	38	F	
Saskatchewan	46	67	46	32	30	11	
Alberta	48	61	44	34	33	9	
Colombie-Britannique	52	56	52	37	39	10	
<b>Canada</b>	<b>48</b>	<b>59</b>	<b>50</b>	<b>36</b>	<b>40</b>	<b>10</b>	

**Notes :**

Ces données n'incluent pas les ménages qui buvaient principalement de l'eau embouteillée à la maison.

1. Concerne uniquement les ménages ayant déclaré que l'eau du robinet a été traitée.

Source : Statistique Canada, Enquête sur les ménages et l'environnement de 2006.

Environ 7 ménages sur 10 (que leur eau soit fournie ou non par une municipalité) ont indiqué qu'ils buvaient l'eau du robinet et un peu moins de la moitié d'entre eux avaient choisi de traiter cette eau avant de la boire (tableau explicatif 3.2 et tableau explicatif 3.3). Parmi les ménages qui buvaient l'eau du robinet, 4 sur 10 se servaient d'un type ou d'un autre de filtre. Les ménages alimentés en eau par une municipalité étaient plus nombreux à se servir d'un filtre autonome, tandis que ceux dont l'eau provenait d'un puits ou d'une autre source non municipale étaient plus susceptibles de se servir d'un filtre raccordé à un robinet ou à une canalisation d'alimentation. Dans les RMR du Canada, la moitié des ménages qui buvaient l'eau du robinet fournie par la municipalité traitaient cette eau d'une manière ou d'une autre (tableau 4 en annexe). Le traitement de l'eau par filtre autonome était la méthode de choix (30 %), par opposition à l'emploi de filtres raccordés aux conduites d'alimentation (15 %) ou à d'autres méthodes.

À l'échelle du Canada, parmi les ménages approvisionnés en eau par la municipalité et qui traitaient l'eau de leur robinet, 59 % le faisaient principalement pour en améliorer le goût et l'apparence (tableau explicatif 3.4). Les ménages du Québec étaient les moins susceptibles (31 %) de traiter l'eau du robinet, tandis que les ménages de Terre-Neuve-et-Labrador étaient les plus enclins (60 %) à le faire. Dans l'ensemble des RMR, l'amélioration du goût et de l'apparence était la principale raison du traitement de l'eau par les ménages, à l'exception de Windsor, où l'élimination des substances chimiques utilisées pour le traitement de l'eau (un facteur affectant le goût) était la première raison invoquée (tableau 5 en annexe).

**Tableau explicatif 3.5**

**Ménages qui utilisaient des appareils de conservation de l'eau par province, 1994 et 2006**

	Utilisaient une pomme de douche économisant l'eau <sup>1</sup>		Utilisaient une toilette économisant l'eau <sup>1,2</sup>	
	1994	2006	1994	2006
	pourcentage			
Terre-Neuve-et-Labrador	28	60	6	30
Île-du-Prince-Édouard	33	60	6	30
Nouvelle-Écosse	41	59	13	34
Nouveau-Brunswick	42	59	11	33
Québec	46	66	9	36
Ontario	45	64	18	45
Manitoba	34	51	19	39
Saskatchewan	27	40	13	36
Alberta	32	52	21	43
Colombie-Britannique	43	56	16	37
<b>Canada</b>	<b>42</b>	<b>60</b>	<b>15</b>	<b>41</b>

**Notes :**

1. Exprimé en pourcentage de tous les ménages.
2. Toilette ou réservoir de toilette à faible volume économisant l'eau et dont le volume d'eau est modifié, par exemple, à l'aide d'une bouteille ou d'une brique.

**Source :** Statistique Canada, Enquête sur les ménages et l'environnement de 1994 et 2006.

Un pourcentage légèrement inférieur de ménages dont l'eau n'était pas fournie par la municipalité que de ménages alimentés par une municipalité (45 % contre 48 %, respectivement) ont indiqué qu'ils traitaient l'eau du robinet avant de la boire (tableau explicatif 3.3). Plus de la moitié des premiers (53 %) ont indiqué que l'élimination des métaux ou des minéraux était la principale raison pour laquelle ils traitaient leur eau (tableau 6 en annexe). La plupart des sources non municipales d'approvisionnement en eau consistent en eau souterraine, dont la teneur en minéraux est généralement plus élevée que celle de l'eau de surface habituellement fournie par les municipalités. À l'échelle nationale, 40 % des ménages alimentés en eau par une municipalité et qui traitaient leur eau ont indiqué qu'ils le faisaient afin d'éliminer le risque de contamination bactérienne. Ce taux est à comparer avec celui de 34 % pour les ménages alimentés par un puits privé ou une source d'eau de surface.

### 3.1.4 Fermeture des robinets : la conservation de l'eau s'intensifie

Outre les questions liées à l'eau potable, un autre thème important de l'enquête concernait les pratiques des ménages relativement à la conservation de l'eau. La pénurie d'eau constitue un nouveau sujet de préoccupation dans certaines parties du pays et cette pénurie peut être exacerbée par les changements climatiques. Ainsi, durant l'été 2001, de nombreuses régions du Canada ont connu une sécheresse ou une quasi-sécheresse, ce qui a conduit les municipalités à prendre des mesures de réglementation (p. ex. la restriction de la consommation d'eau) ou amené les ménages à adopter des mesures volontaires de conservation de l'eau<sup>9</sup>. En d'autres endroits, où la pénurie d'eau ne constitue peut-être pas un problème, les municipalités et les contribuables se trouvent confrontés à des coûts croissants pour le traitement de l'eau, à mesure que la demande augmente.

L'enquête comportait un certain nombre de questions sur les pratiques des ménages liées à la conservation de l'eau ou

9. Agriculture et Agroalimentaire Canada. 2005. Lessons Learned from the Drought Years January, 2001 and 2002: Synthesis Report. SRC Publication no. 11602-46E03. Saskatchewan Research Council. Saskatoon

à la réduction de son usage. En particulier, on a demandé aux ménages s'il y avait chez eux une pomme de douche à faible débit ou une toilette à faible consommation d'eau. Soixante pour cent des ménages canadiens ont indiqué qu'ils avaient une pomme de douche à faible débit et 41 % d'entre eux ont mentionné qu'ils avaient une toilette économisant l'eau (tableau explicatif 3.5). En réponse aux mêmes questions, lors du sondage de 1994, 42 % des ménages avaient indiqué qu'ils possédaient des pommes de douche à faible débit et seulement 15 % d'entre eux avaient dit posséder une toilette à faible consommation d'eau.

**Tableau explicatif 3.6**

**Ménages qui utilisaient des appareils de conservation de l'eau, par présence d'un compteur d'eau et selon la province, 2006**

	Ménages possédant des compteurs d'eau				Ménages ne possédant pas de compteurs d'eau			
	Ménages possédant des compteurs d'eau <sup>1</sup>	Utilisaient une pomme de douche économisant l'eau	Utilisaient une toilette économisant l'eau <sup>2</sup>	Utilisaient une pomme de douche ou une toilette économisant l'eau ou les deux	Ménages ne possédant pas de compteurs d'eau <sup>1</sup>	Utilisaient une pomme de douche économisant l'eau	Utilisaient une toilette économisant l'eau <sup>2</sup>	Utilisaient une pomme de douche ou une toilette économisant l'eau ou les deux
	pourcentage							
Terre-Neuve-et-Labrador	4 <sup>E</sup>	F	F	F	92	63	32	69
Île-du-Prince-Édouard	F	F	F	F	82	58	32	64
Nouvelle-Écosse	84	61	36	71	12 <sup>E</sup>	63	F	67
Nouveau-Brunswick	46	53	34	68	49	63	31	69
Québec	20	54	33	66	77	70	37	75
Ontario	84	66	47	76	12	65	42	71
Manitoba	92	52	40	65	6 <sup>E</sup>	47 <sup>E</sup>	39 <sup>E</sup>	63
Saskatchewan	91	43	38	59	6 <sup>E</sup>	F	F	F
Alberta	84	52	46	68	12	58	37	64
Colombie-Britannique	41	57	37	66	47	57	39	67
<b>Canada</b>	<b>62</b>	<b>60</b>	<b>44</b>	<b>71</b>	<b>33</b>	<b>65</b>	<b>37</b>	<b>72</b>

**Notes :**

Certains répondants ont précisé « Ne sais pas ». Cette proportion n'est pas prise en compte ici, de sorte qu'il est possible que les totaux par ligne soient inférieurs à 100 %.

1. Ménages qui n'habitaient pas un appartement et dont la principale source d'eau est fournie par leur ville ou leur municipalité.

2. Toilette ou réservoir de toilette à faible volume économisant l'eau et dont le volume d'eau est modifié, par exemple, à l'aide d'une bouteille ou d'une brique.

Source : Statistique Canada, Enquête sur les ménages et l'environnement de 2006.

**Pratiques de conservation de l'eau et utilisation d'un compteur d'eau**

La présence de compteurs d'eau variait largement selon les provinces. Ainsi, seulement 4 % des ménages de Terre-Neuve-et-Labrador ont déclaré en posséder un, contre 92 % des ménages du Manitoba (tableau explicatif 3.6).

En général, les municipalités utilisent des compteurs pour mesurer le volume d'eau employé par un ménage ou une entreprise et pour les facturer en conséquence. Il semblerait logique que les compteurs encouragent les ménages à conserver l'eau. Pourtant, le nombre de ménages sans compteur d'eau à posséder une pomme de douche à faible débit était plus important que celui des ménages qui avaient un compteur d'eau. Par contre, les ménages ayant un compteur d'eau étaient un peu plus enclins à posséder des toilettes à faible consommation d'eau.

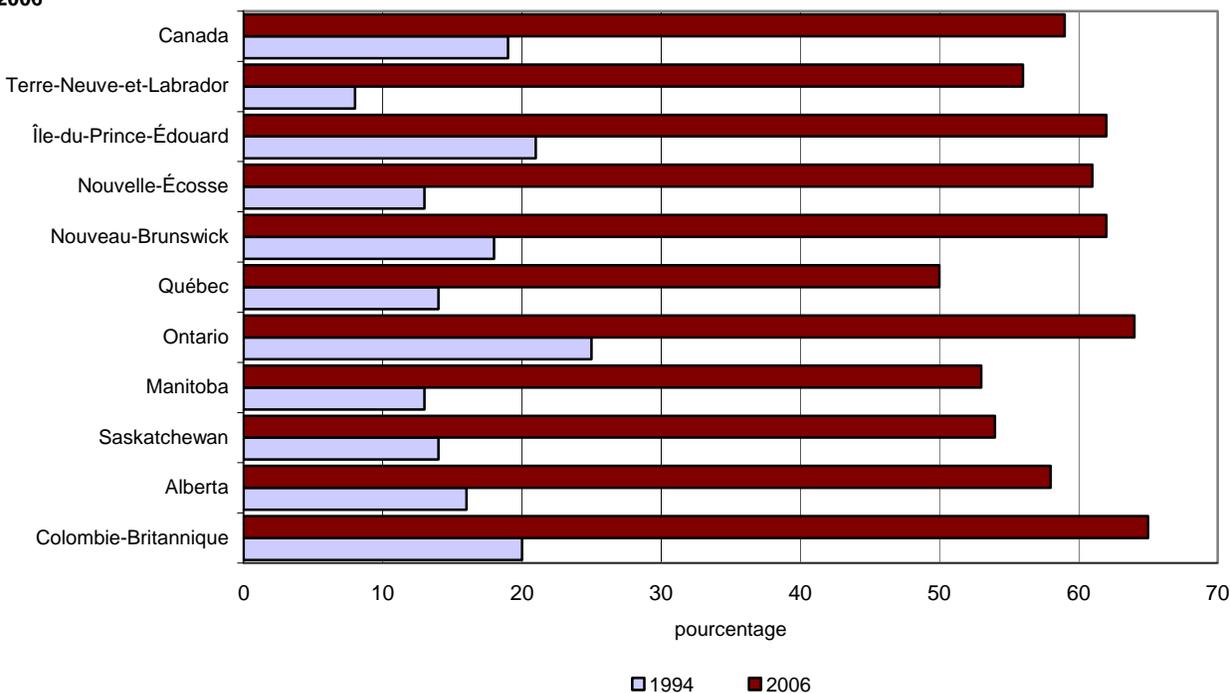
Quatorze pour cent des ménages possédaient un réservoir d'eau de pluie tel qu'un baril ou une citerne, tandis que 24 % des ménages fixaient une minuterie à leur système d'arrosage automatique lorsqu'ils arrosaient leur jardin (tableau 7 en annexe).

## 3.2 Consommation énergétique

### 3.2.1 Les ménages mettent la pédale douce

Dans un pays comme le Canada qui connaît des variations climatiques extrêmes, les dépenses en énergie pour le chauffage et le refroidissement des habitations constituent une part importante du budget des ménages. Avec les coûts croissants de l'énergie, les membres responsables du ménage sont naturellement conscients de l'énergie qu'ils consomment et ils prennent donc des mesures pour la conserver. Ainsi, parmi les ménages possédant un thermostat, programmable ou non, 53 % baissaient la température de leur habitation avant de se mettre au lit.

**Figure 3.2**  
**Ménages possédant au moins une ampoule fluorescente compacte économisant l'énergie, selon la province, 1994 et 2006**



Source: Statistique Canada, Enquête sur les ménages et l'environnement de 1994 et 2006.

### Ampoules à faible consommation d'énergie et thermostats programmables

La technologie d'éclairage a évolué de façon spectaculaire au cours des dernières années et ce changement se reflète dans la diversité croissante des produits d'éclairage à haute efficacité énergétique offerts aux ménages canadiens. Les ménages canadiens n'ont donc que l'embarras du choix pour contrôler la quantité d'énergie qu'ils consomment pour éclairer leurs habitations<sup>10</sup>. Ainsi, les ampoules fluorescentes compactes (AFC), compatibles avec les douilles à vis ordinaires, consomment moins d'énergie que les ampoules à incandescence traditionnelles et elles peuvent durer 10 fois plus longtemps<sup>11</sup>. Au Canada, de 1994 à 2006, la part des ménages ayant au moins une AFC est passée de 19 % à 59 % (figure 3.2). Les ménages de toutes les provinces ont contribué à cette augmentation. En 2006, la Colombie-Britannique et l'Ontario arrivaient en tête quant au pourcentage de ménages qui utilisaient des AFC (65 % et 64 %, respectivement). Au Québec, province qui se classait dernière à ce chapitre, la moitié seulement des ménages utilisaient des AFC. Plus de la moitié des ménages (57 %) résidant dans les RMR utilisaient des AFC en 2006 (tableau 13 en annexe). La partie ontarienne de la RMR d'Ottawa–Gatineau arrivait en tête pour le taux des ménages

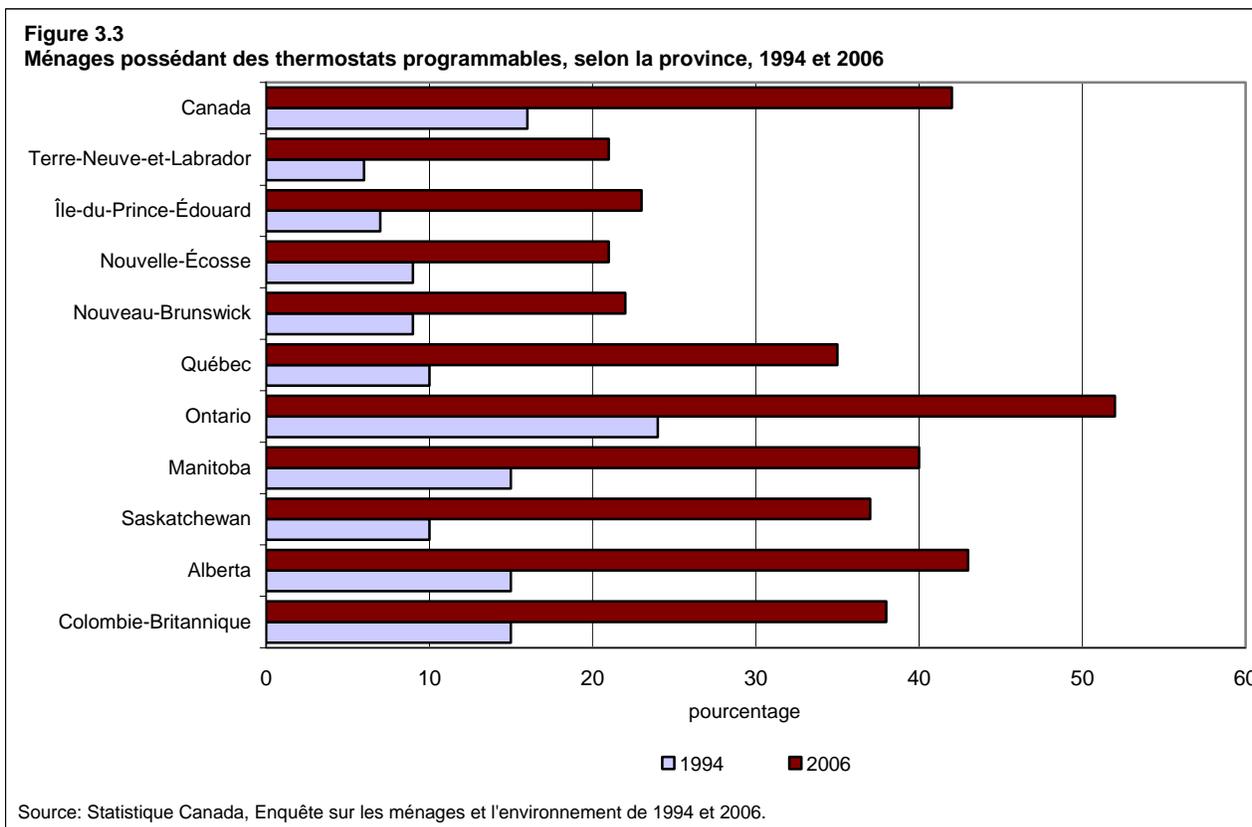
10. Ressources naturelles Canada. 2005. *Enquête sur l'utilisation de l'énergie par les ménages (EUÉM) — Rapport sommaire*, produit n° M144-120/2003-1 au catalogue, Ottawa.

11. Ressources naturelles Canada. 2004. *Ce qu'il faut savoir sur l'éclairage de votre demeure*.

[http://oe.e.nrcan.gc.ca/energystar/francais/achat/faits\\_de\\_base\\_leclairage.cfm?Text=N&PrintView=N](http://oe.e.nrcan.gc.ca/energystar/francais/achat/faits_de_base_leclairage.cfm?Text=N&PrintView=N) (site consulté le 18 juin, 2007).

utilisant des AFC (70 %). Par contre, seulement 44 % des ménages de la RMR de Montréal se servaient de ces ampoules.

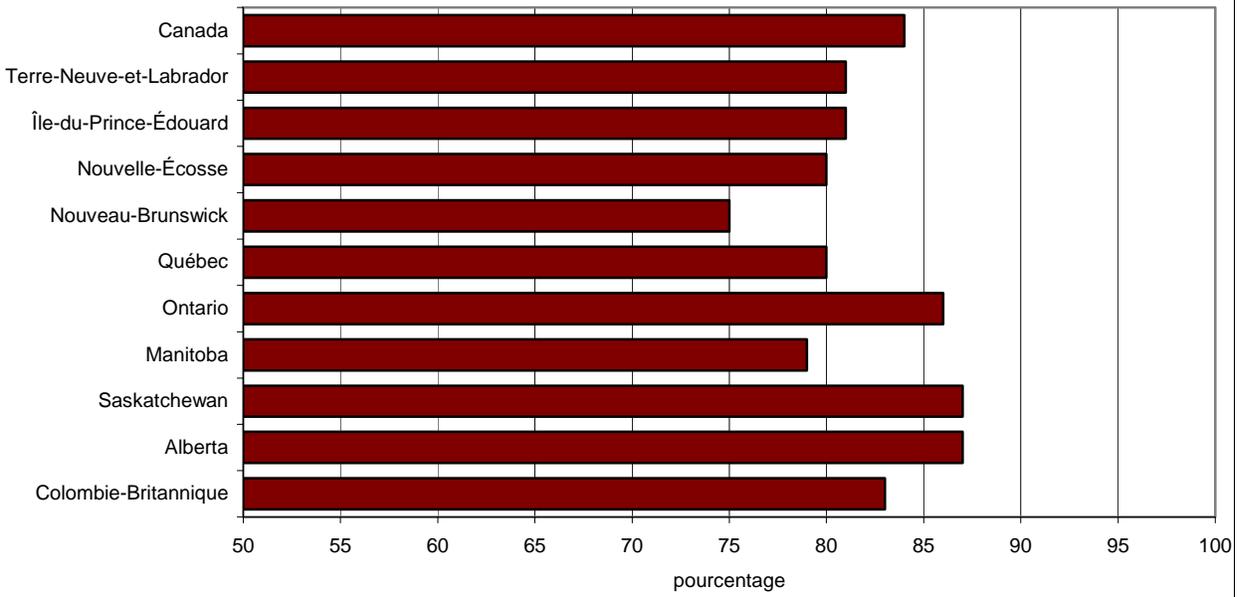
Les thermostats programmables, qui ajustent automatiquement la température ambiante selon un horaire journalier, permettent aussi aux ménages de faire des économies d'énergie. Ces dispositifs ont de plus en plus la faveur des Canadiens. En 1994, 16 % des ménages possédant un thermostat avaient un thermostat programmable (figure 3.3). Ce pourcentage est passé à 42 % en 2006 et l'on a observé une augmentation dans toutes les provinces. En Ontario, 52 % des ménages avaient un thermostat programmable, une augmentation de 28 points de pourcentage par rapport à 1994. Les ménages des provinces de l'Atlantique étaient à la traîne, puisque moins de 25 % des ménages, dans chacune des quatre provinces, avaient une AFC. Les ménages résidant dans la partie ontarienne de la RMR d'Ottawa–Gatineau étaient plus enclins à posséder un thermostat programmable que les ménages des autres RMR, tandis que St. John's et Saint John arrivaient derniers quant au nombre de ménages en possédant un (tableau 13 en annexe).



Pour pouvoir profiter pleinement des économies d'énergie que permet de réaliser un thermostat programmable, il faut le programmer. Cependant, parmi les ménages canadiens qui en possédaient un, 16 % ne le programmaient pas (figure 3.4). C'était surtout le cas au Nouveau-Brunswick, où le quart des ménages ne programmaient pas leur thermostat programmable.

Beaucoup de ménages baissent la température pour la nuit, que leur thermostat programmable soit programmé ou non. Cependant, une plus grande proportion de ménages dont le thermostat est programmé le font (67 % contre 46 % des ménages qui possèdent un thermostat non programmable ou un thermostat programmable non programmé). (tableaux 14 et 15 en annexe).

**Figure 3.4**  
**Ménages qui avaient programmé leur thermostat programmable, selon la province, 2006**



Source: Statistique Canada, Enquête sur les ménages et l'environnement de 2006.

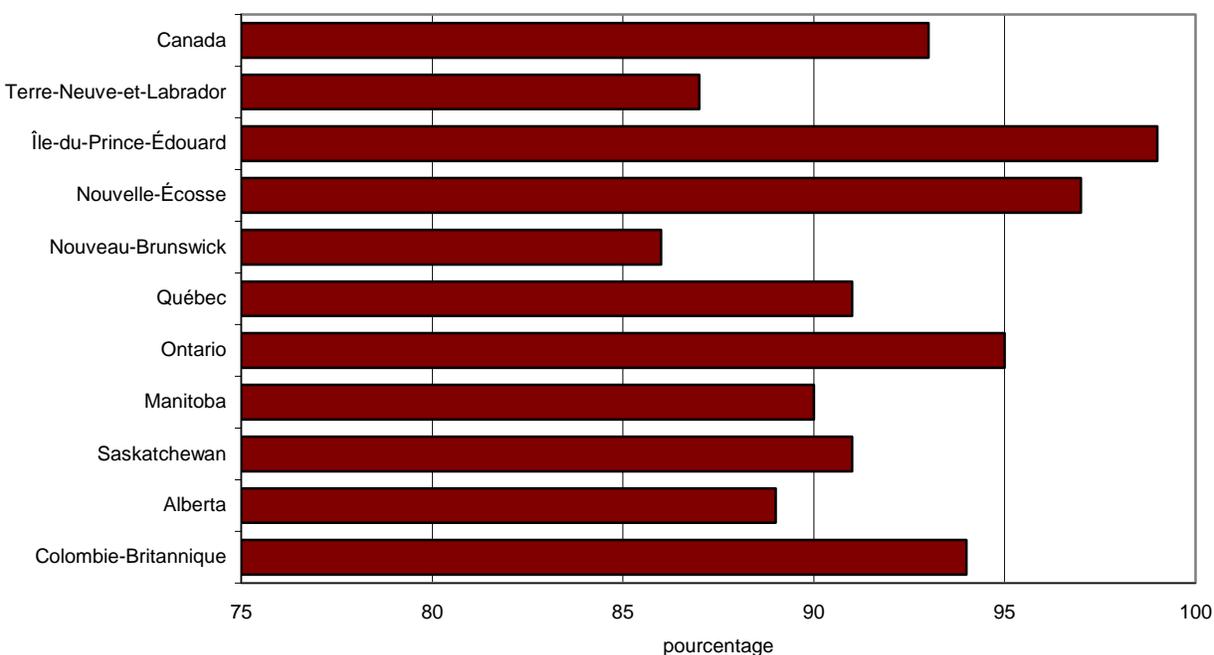
### 3.3 Recyclage et compostage

Lorsqu'on demande aux Canadiens quelles sont les mesures environnementales qu'ils prennent, le détournement des déchets — sous forme de recyclage ou de compostage — est probablement ce qui leur vient immédiatement à l'esprit.

#### 3.3.1 Recyclage : pratiquement tout le monde y participe!

Maintenant que certaines des décharges situées au Canada arrivent à saturation, il existe une préoccupation croissante quant à la manière de se débarrasser des déchets produits par les ménages et les entreprises. En raison des pressions exercées par le public et des frais d'immobilisation élevés, il devient de plus en plus difficile de construire de nouvelles décharges. Le recyclage réduit la quantité de déchets qui aboutissent dans nos décharges, contribuant ainsi à conserver les ressources naturelles, à minimiser l'espace occupé par les décharges et à réduire la quantité de méthane, un gaz à effet de serre qui se dégage des décharges.

**Figure 3.5**  
**Ménages qui avaient accès à au moins un programme de recyclage, selon la province, 2006**



Source: Statistique Canada, Enquête sur les ménages et l'environnement de 2006.

#### Recyclage : accès et participation du public

En 1994, lors de la dernière EME, le recyclage était en voie de devenir pratique courante dans les collectivités de tout le Canada, puisque 7 ménages sur 10 avaient accès à une forme ou une autre de programme de recyclage. Douze ans plus tard, 93 % des ménages canadiens avaient accès à au moins un type de programme de recyclage (figure 3.5) et 97 % de ces ménages y participaient (tableau explicatif 3.7).

L'Île-du-Prince-Édouard devançait les autres provinces en matière d'accès et d'utilisation, 99 % des ménages ayant indiqué qu'ils avaient accès à un programme de recyclage et qu'ils y participaient. Cette large participation du public au détournement des déchets pourrait être attribuée à une énergique campagne d'éducation du public et à l'institution du recyclage obligatoire pour de nombreux matériaux. La Nouvelle-Écosse et l'Ontario emboîtaient le pas à l'Île-du-Prince-Édouard quant à l'accès et à la participation aux programmes de recyclage. Dans l'ensemble, 97 % des ménages de la Nouvelle-Écosse et 95 % des ménages de l'Ontario avaient accès à au moins un programme de recyclage, tandis que le taux de participation à au moins un programme de recyclage était de 99 % pour la Nouvelle-Écosse et de 98 % pour l'Ontario.

Bien que l'accès aux programmes de recyclage soit plus restreint dans certaines provinces, on constate que là où ces services existent, la plupart des ménages les utilisent. Ainsi, parmi les ménages ayant accès à des programmes de recyclage, la participation à au moins un d'entre eux était de 94 % à Terre-Neuve-et-Labrador et de 96 % au Nouveau-Brunswick ainsi qu'en Alberta.

**Tableau explicatif 3.7**

**Ménages qui avaient accès à des programmes de recyclage et qui y participaient, par matière recyclable, selon la province, 2006**

	Verre		Papier		Plastiques		Boîtes métalliques		Toutes matières recyclables <sup>3</sup>	
	Accès à un programme <sup>1</sup>	Participation au programme <sup>2</sup>	Accès à un programme <sup>1</sup>	Participation au programme <sup>2</sup>	Accès à un programme <sup>1</sup>	Participation au programme <sup>2</sup>	Accès à un programme <sup>1</sup>	Participation au programme <sup>2</sup>	Accès à un programme <sup>1</sup>	Participation au programme <sup>2</sup>
	pourcentage									
Terre-Neuve-et-Labrador	75	92	35	74	72	92	61	90	87	94
Île-du-Prince-Édouard	96	98	98	96	99	99	99	99	99	99
Nouvelle-Écosse	94	97	93	96	93	98	93	97	97	99
Nouveau-Brunswick	69	92	62	83	69	93	66	93	86	96
Québec	86	93	89	94	87	94	85	93	91	95
Ontario	93	97	93	97	92	97	91	97	95	98
Manitoba	85	84	87	86	84	86	83	87	90	88
Saskatchewan	81	92	81	83	77	91	74	86	91	96
Alberta	84	92	79	88	77	89	77	87	89	96
Colombie-Britannique	89	96	91	96	88	96	88	95	94	99
<b>Canada</b>	<b>88</b>	<b>94</b>	<b>88</b>	<b>94</b>	<b>87</b>	<b>95</b>	<b>86</b>	<b>94</b>	<b>93</b>	<b>97</b>

**Notes :**

1. Exprimé en pourcentage de tous les ménages.
2. Exprimé en pourcentage des ménages ayant déclaré avoir accès à un programme de recyclage.
3. Comprend toutes les matières recyclables, comme le verre, le papier, le plastique ou les boîtes métalliques.

**Source :** Statistique Canada, Enquête sur les ménages et l'environnement de 2006.

L'accès à des programmes de recyclage pour les matériaux recyclables les plus courants variait d'une province à l'autre, les municipalités offrant une gamme étendue d'options de recyclage. Ainsi, certaines administrations municipales offraient des services de collecte porte à porte, tandis que d'autres avaient installé des points de dépôt. Certains acceptaient une grande diversité de matériaux tandis que d'autres n'en acceptaient que quelques-uns. Le tableau 20, en annexe, illustre la grande diversité des programmes offerts par les villes du Canada. Le large éventail de niveaux de services était également apparent à l'échelle provinciale. Ainsi, l'accès à un programme de recyclage du papier allait de 35 % à Terre-Neuve-et-Labrador à 98 % à l'Île-du-Prince-Édouard (tableau explicatif 3.7).

**Progrès accomplis depuis 1994**

L'accès des ménages canadiens à des programmes de recyclage du verre, du papier, des boîtes métalliques et des contenants de plastique s'est accru de 1994 à 2006. Durant cette période, la part des ménages canadiens qui avaient accès à des programmes de recyclage du verre, du papier, des contenants de plastique ou des boîtes métalliques a sensiblement augmenté — soit 24 points de pourcentage dans le cas du plastique (tableau 21 en annexe).

L'utilisation des programmes de recyclage par les ménages canadiens s'est aussi accrue pour tous les types de matériaux recyclables. De 1994 à 2006, la part des ménages qui recycleront le verre et les boîtes métalliques est passée de 84 % à 94 % dans les deux cas. Le taux de recyclage du papier est passé de 83 % à 94 %, et celui du plastique, de 82 % à 95 %. Ces changements pourraient être attribuables au fait que les Canadiens sont de plus en plus conscients de l'importance du recyclage; ils pourraient aussi être attribuables à une amélioration des programmes et méthodes de collecte municipale des déchets.

En 2006, l'Île-du-Prince-Édouard arrivait en tête pour l'accès et la participation à toutes les formes de programmes de recyclage, supplantant l'Ontario, qui s'était classé premier en 1994. En 1994, 21 % ou moins des ménages de l'Île-du-Prince-Édouard avaient accès à chaque type de programme de recyclage et 70 % ou moins de ces ménages utilisaient chaque type de programme de recyclage. En 2006, l'accès et la participation à des programmes de recyclage ont dépassé 95 % pour chacun des matériaux recyclables.

**Tableau explicatif 3.8**

**Ménages qui compostaient les déchets domestiques ou de jardin en 2006, selon la province**

	Ménages qui compostaient <sup>1</sup>	Compostaient les déchets domestiques <sup>1</sup>	Ménages qui possédaient une pelouse ou un jardin en 2005 et n'étaient pas locataires d'un immeuble d'habitation pourcentage	Compostaient les déchets de jardin <sup>2</sup>	Ménages qui compostaient en 1994 <sup>1</sup>
Terre-Neuve-et-Labrador	21	20	95	18	9
Île-du-Prince-Édouard	91	88	98	57	17
Nouvelle-Écosse	69	68	97	55	19
Nouveau-Brunswick	32	29	98	27	16
Québec	13	10	93	16	8
Ontario	34	30	96	37	30
Manitoba	23	18	95	23	18
Saskatchewan	27	22	95	26	22
Alberta	22	17	92	25	21
Colombie-Britannique	30	23	91	37	38
<b>Canada</b>	<b>27</b>	<b>23</b>	<b>94</b>	<b>30</b>	<b>23</b>

**Notes :**

1. Exprimé en pourcentage de tous les ménages.

2. Exprimé en pourcentage des ménages qui n'étaient pas locataires d'un immeuble d'habitation et qui possédaient une pelouse ou un jardin, 2005.

Source : Statistique Canada, Enquête sur les ménages et l'environnement de 1994 et 2006.

### 3.3.2 Compostage : une pratique qui se répand

Le compost résulte de la décomposition et de la transformation de certains types de déchets, sous l'effet des bactéries et de la chaleur, en un produit terreux appelé humus. Les matériaux organiques, tels que les déchets de nourriture, les feuilles et les déchets de jardin, le papier et le bois, fournissent la matière première nécessaire à la création de compost. Après que ces déchets organiques ont été transformés en compost, on peut s'en servir pour améliorer la texture et la fertilité du sol et en augmenter la capacité de rétention d'eau. Le compostage détourne des matériaux des décharges tout en ayant un effet bénéfique sur l'environnement.

On peut composter les matériaux dans son jardin ou bien les placer sur le trottoir où ils seront recueillis dans le cadre de programmes municipaux de déchets organiques séparés à la source, que cette source soit un ménage ou une entreprise. La séparation à la source consiste habituellement à placer les déchets organiques dans des contenants différents, tels que des réceptacles fermés ou des sacs pour les déchets de jardin; les déchets recueillis sont acheminés à un centre de compostage.

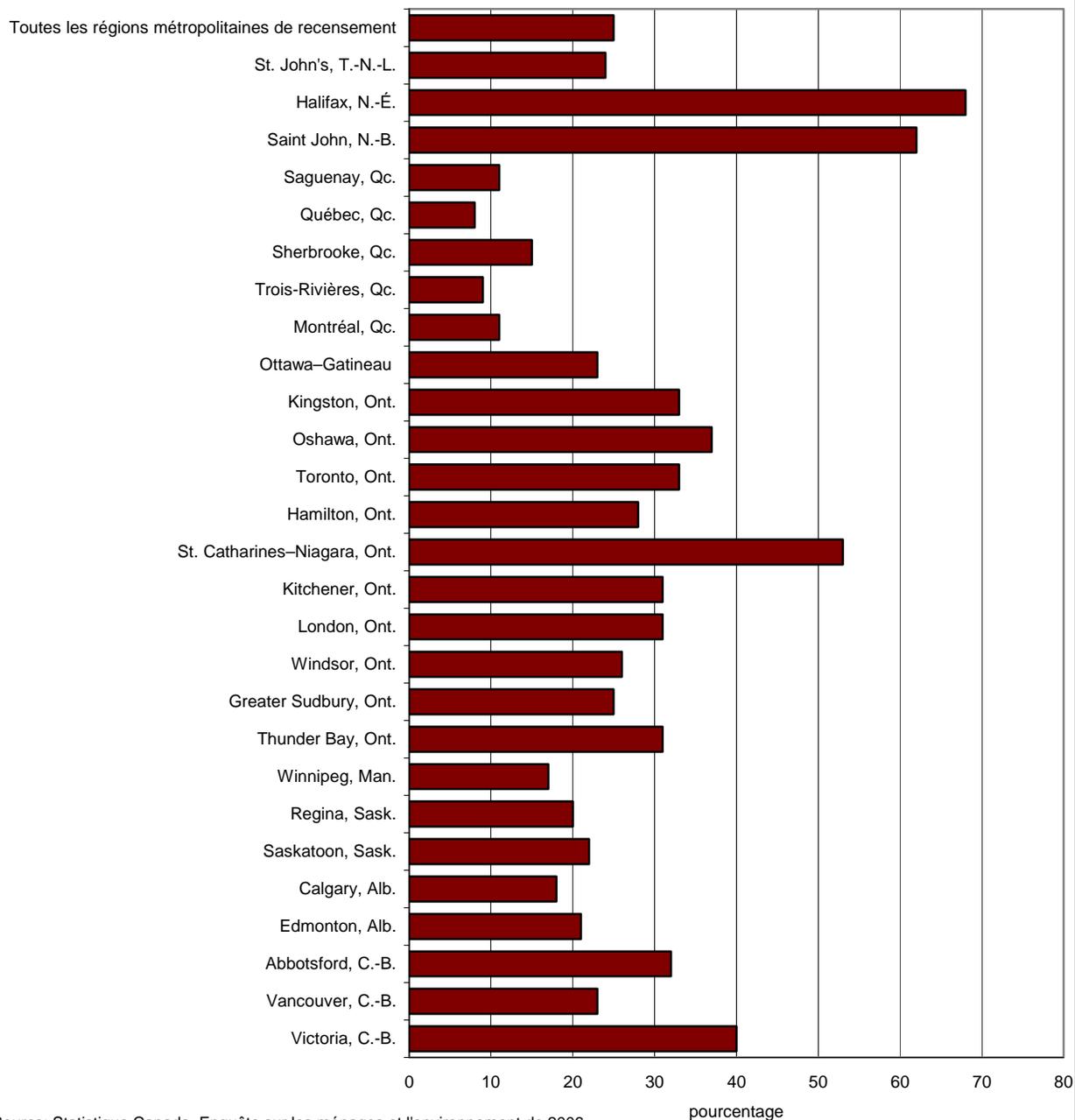
À l'échelle nationale, le taux de compostage par les ménages est passé de 23 % en 1994 à 27 % en 2006 (tableau explicatif 3.8). C'est dans les provinces de l'Atlantique que le changement en matière de participation a été le plus remarquable. Les ménages du Québec et des provinces situées à l'ouest de ce dernier ont davantage pratiqué le compostage en 2006 qu'en 1994 (sauf la Colombie-Britannique), mais les progrès réalisés ont été bien moindres dans cette province que chez ses voisins de l'Est.

Ces résultats mettent en évidence l'incidence de la réglementation sur les pratiques. L'Île-du-Prince-Édouard et la Nouvelle-Écosse ont toutes deux élaboré des politiques interdisant la mise en décharge et l'incinération des matières organiques. En 2006, la proportion de ménages qui pratiquaient le compostage était bien plus importante dans ces deux provinces que dans les autres et ces provinces arrivaient aussi en tête pour l'augmentation du taux de compostage de 1994 à 2006. En Nouvelle-Écosse, la mise en décharge des feuilles et déchets de jardin a été interdite à partir de 1996, et, en 1997, cette interdiction a été étendue à tous les matériaux organiques compostables. Le programme Waste Watch de l'Île-du-Prince-Édouard, qui interdisait la mise en décharge des matières organiques, a été pleinement appliqué en 1999.

La Colombie-Britannique a été la seule province où la participation des ménages au compostage a décliné de 1994 à 2006. Cela pourrait être attribuable à une augmentation de la part de la population vivant dans des immeubles en copropriété et des appartements, surtout à Vancouver. Si les ménages de la RMR de Victoria étaient des fervents du compostage, avec un taux de participation de 40 %, ce résultat a été neutralisé par un pourcentage plus faible (23 %) dans la RMR de Vancouver (tableau 22 en annexe).

À l'ouest des Maritimes, la RMR qui avait la plus large proportion de ménages pratiquant le compostage était St. Catharines–Niagara (figure 3.6). Dans le cadre d'une stratégie globale de gestion des déchets, la région de Niagara a fait la promotion active du compostage. Parmi les RMR, c'est la ville de Québec qui s'est classée en dernière position quant à la participation à un programme de recyclage (8 %).

**Figure 3.6**  
**Ménages qui compostaient, selon la région métropolitaine de recensement, 2006**



Source: Statistique Canada, Enquête sur les ménages et l'environnement de 2006.

**Tableau explicatif 3.9**  
**Traitement des déchets ménagers spéciaux, Canada, 2005**

	pourcentage
<b>Élimination de la peinture restante<sup>1</sup></b>	<b>29</b>
Mise dans les ordures	4
L'avait encore en 2005/Ne savait qu'en faire	38
Retourné dans un dépôt ou dans un centre d'apport volontaire	50
Retourné au fournisseur	4
Autre	5
<b>Élimination des médicaments restants ou expirés<sup>1</sup></b>	<b>24</b>
Mis dans les ordures	28
L'avait encore en 2005/Ne savait qu'en faire	11
Retourné dans un dépôt ou dans un centre d'apport volontaire	16
Retourné au fournisseur	31
Versé dans l'évier/les égouts/la toilette ou enterré	11
Autre	4
<b>Des ordinateurs ou des appareils de communications indésirés<sup>1</sup></b>	<b>18</b>
Mis dans les ordures	16
L'avait encore en 2005/Ne savait qu'en faire	35
Retourné dans un dépôt ou dans un centre d'apport volontaire	19
Retourné au fournisseur	4
En ont fait don ou les ont donnés	24
Autre	5

**Notes :**

Les répondants pouvaient cocher toutes les réponses qui s'appliquaient dans les catégories.

On demandait aux répondants de penser à l'année précédente pour répondre.

1. Exprimé en pourcentage de tous les ménages.

Source : Statistique Canada, Enquête sur les ménages et l'environnement de 2006.

### 3.3.3 Déchets spéciaux des ménages : peinture, piles et matériel électronique

Les déchets spéciaux des ménages, ou déchets dangereux, comme on le désigne parfois, comprennent les produits dont les ménages veulent se débarrasser, mais dont la mise en décharge s'accompagne d'un risque de contamination des eaux souterraines par le biais du lixiviat (liquide contaminé qui s'infiltre dans le sol). De nombreuses municipalités disposent de centres de dépôt de déchets dangereux qui traitent ces déchets et les éliminent de manière sécuritaire. Dans le cadre de l'enquête, on a demandé aux ménages s'ils avaient des restants de peinture, des restes de médicaments ou des médicaments périmés ou encore de l'équipement électronique dont ils souhaitaient se débarrasser et ce qu'ils avaient fait, le cas échéant, pour les éliminer.

Vingt-neuf pour cent des ménages avaient de la peinture restante à éliminer; il s'agissait d'ailleurs de l'article que les ménages apportaient le plus souvent à un centre de dépôt de déchets dangereux; d'autres ménages retournaient la peinture au fournisseur. Cinquante-quatre pour cent des ménages ont dit s'être débarrassés de leur peinture de l'une ou l'autre manière (tableau explicatif 3.9). Toutefois, 38 % ont répondu qu'il leur restait de la peinture dont ils voulaient se débarrasser, mais qu'ils ne savaient qu'en faire.

Sur les 24 % de ménages qui avaient des restes de médicaments ou des médicaments périmés dont ils voulaient se débarrasser, 39 % les jetaient aux ordures, dans les toilettes ou aux égouts. Dans de nombreuses villes, on peut retourner sans frais ces médicaments dans les pharmacies, qui se chargent de les éliminer de façon sécuritaire. Trente et un pour cent des ménages ont déclaré qu'ils avaient retourné leurs médicaments dans une pharmacie.

Le nombre de vieux ordinateurs et périphériques, téléphones cellulaires, jeux électroniques et lecteurs de musique portatifs dont les gens se débarrassent est de plus en plus grand. Ces déchets d'un nouveau type peuvent être éliminés par l'entremise de centres de dépôt de déchets dangereux. Certaines entreprises reprennent leur équipement après que sa durée de vie utile est passée.

Sur les 18 % de ménages qui avaient des ordinateurs et d'autres appareils électroniques à éliminer, près du quart se servaient de ces programmes pour s'en débarrasser et une proportion encore plus importante (24 %) en faisaient don à des œuvres de charité ou en faisaient cadeau à quelqu'un. Toutefois, si près de 1 ménage sur 5 jetait son équipement électronique aux ordures, 35 % des ménages ne savaient qu'en faire. Comme dans le cas de la peinture restante, ces résultats semblent indiquer qu'il pourrait y avoir un accès insuffisant à des centres de dépôt de déchets dangereux ou bien un manque d'information sur l'existence de ces centres, ce qui empêcherait les ménages de les utiliser.

## 3.4 Pesticides et engrais

L'emploi de pesticides et de mélanges d'engrais et pesticides pour pelouse et jardin fait l'objet d'un débat public depuis

quelques années. Certaines municipalités et provinces en ont restreint l'usage ou ont complètement interdit ces produits chimiques à cause d'inquiétudes concernant de possibles effets sur la santé des humains et des animaux. Jusqu'à présent, il existait peu de données nationales sur l'usage de ces substances et la fréquence à laquelle elles étaient employées par les ménages.

### 3.4.1 Pesticides : usage en léger déclin

L'emploi de pesticides par les ménages n'a pas changé de façon importante depuis 1994 (tableau explicatif 3.10), à l'exception du Québec, où une réglementation stricte a été mise en place ces dernières années à l'égard de l'emploi des pesticides utilisés à des fins esthétiques (encadré 3.1). En 2006, les ménages du Québec faisaient un usage moins important des pesticides que ceux des autres provinces, si ce n'est l'Île-du-Prince-Édouard. Il existe une tendance semblable à l'échelle régionale. Dans l'est, l'emploi des pesticides par les ménages allait de 14 % pour l'Île-du-Prince-Édouard à 21 % pour Terre-Neuve-et-Labrador. Plus à l'ouest, à partir de la frontière entre l'Ontario et le Québec, la proportion de ménages qui utilisaient des pesticides s'élevait à 34 % en Ontario (le même taux que celui de 1994) et atteignait son maximum au Manitoba, avec un taux de 44 %, puis ce taux diminuait quelque peu pour atteindre 29 % en Colombie-Britannique.

#### Encadré 3.1

##### Interdictions des pesticides

Le 30 avril 2006, le Québec a annoncé l'interdiction totale de la vente des pesticides à usage esthétique.

En vertu du Code de gestion des pesticides promulgué par le gouvernement du Québec, il est interdit d'appliquer les pesticides les plus nocifs sur les surfaces gazonnées des terrains publics, parapublics et municipaux et, depuis avril 2006, sur les surfaces gazonnées des terrains privés et commerciaux, à l'exception des terrains de golf.

L'emploi des pesticides est prohibé tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des centres de la petite enfance et des écoles élémentaires et secondaires, et des règles particulières s'appliquent quant à l'emploi des pesticides autorisés.

Source : Gouvernement du Québec. *Code de gestion des pesticides*. [www.mddep.gouv.qc.ca/pesticides/permis/code-gestion/index.htm](http://www.mddep.gouv.qc.ca/pesticides/permis/code-gestion/index.htm).

Tableau explicatif 3.10

#### Ménages qui ont appliqué des engrais chimiques ou des pesticides sur leur pelouse ou dans leur jardin, selon la province, 2005

	Ménages ayant une pelouse ou un jardin			Utilisateurs de pesticides <sup>2</sup>		
	Ménage ayant une pelouse ou un jardin <sup>1</sup>	Ont utilisé des engrais	Ont utilisé des pesticides	Ont appliqué des pesticides dans le cadre d'un calendrier d'entretien		Ont utilisé des pesticides, 1994
				d'un calendrier d'entretien régulier <sup>3</sup>	Ont appliqué des pesticides lorsqu'un problème s'est présenté <sup>3</sup>	
pourcentage						
Terre-Neuve-et-Labrador	89	25	21	48	51	9
Île-du-Prince-Édouard	85	22	14	48	53	12
Nouvelle-Écosse	79	24	18	50	50	19
Nouveau-Brunswick	84	24	17	45	48	20
Québec	67	15	15	55	40	30
Ontario	75	37	34	58	42	34
Manitoba	75	39	44	41	59	30
Saskatchewan	81	46	43	42	57	37
Alberta	77	46	39	48	53	36
Colombie-Britannique	71	33	29	45	55	30
<b>Canada</b>	<b>73</b>	<b>32</b>	<b>29</b>	<b>52</b>	<b>47</b>	<b>31</b>

#### Notes :

1. Exprimé en pourcentage de tous les ménages.
2. Exprimé en pourcentage des ménages ayant une pelouse ou un jardin.
3. Certains répondants ont précisé une fréquence d'application autre que « selon un calendrier d'entretien régulier » ou « quand des problèmes particuliers survenaient ». Cette proportion n'est pas incluse ici, de sorte qu'il est possible que les totaux par ligne soient inférieurs à 100 %. Par ailleurs, certains répondants ont indiqué les deux fréquences d'application, ce qui fait que certains totaux par ligne peuvent dépasser 100 %.

Source : Statistique Canada, Enquête sur les ménages et l'environnement de 1994 et 2006.

La différence marquée entre le Québec et le reste du Canada pour ce qui est de l'emploi des pesticides était encore plus frappante au niveau des RMR. En effet, les quatre RMR dans lesquelles résidait la part la plus faible de ménages utilisant des pesticides se trouvaient toutes au Québec (tableau explicatif 3.11).

En examinant les données de plus près, on s'aperçoit que si les RMR de l'Ontario, du Manitoba, de la Saskatchewan et

de l'Alberta avaient des pourcentages semblables de ménages qui utilisaient des pesticides pour leur pelouse ou leur jardin, la manière dont ils les utilisaient était assez différente. Dans la plupart des RMR de l'Ontario, les ménages étaient plus enclins à appliquer des pesticides dans le cadre d'un programme d'entretien régulier, tel qu'un programme offert par une entreprise d'entretien paysager (tableau 23 en annexe). Par contre, les ménages des RMR des provinces des Prairies avaient plutôt tendance à utiliser des pesticides uniquement en présence d'un problème particulier.

Pour ce qui est de l'utilisation d'engrais à l'échelle du pays, près d'un ménage sur trois qui possédait une pelouse ou un jardin se servait d'engrais commerciaux pour fertiliser son gazon et les plantes de son jardin, et c'est en Alberta, en Saskatchewan et en Manitoba que l'emploi de ces produits était le plus important. L'emploi d'engrais était particulièrement en faveur auprès des ménages des deux RMR de la Saskatchewan, où plus de la moitié des ménages en faisaient usage.

**Tableau explicatif 3.11**

**Ménages qui ont appliqué des engrais chimiques ou des pesticides sur leur pelouse ou dans leur jardin, selon la région métropolitaine de recensement sélectionnée, 2005**

	Ménages ayant une pelouse ou un jardin		Utilisateurs de pesticides <sup>2</sup>		
	Ménages ayant une pelouse ou un jardin <sup>1</sup>	Ont utilisé des engrais	Ont utilisé des pesticides	Ont appliqué des pesticides dans le cadre d'un calendrier d'entretien régulier <sup>3</sup>	Ont appliqué des pesticides lorsqu'un problème s'est présenté <sup>3</sup>
	pourcentage				
Les régions métropolitaines de recensement ayant la proportion la plus élevée d'utilisateurs de pesticides					
Winnipeg, Man.	69	44	47	45	55
Regina, Sask.	78	54	46	45	56
Saskatoon, Sask.	70	57	46	52	45
Hamilton, Ont.	77	46	45	63	36
Oshawa, Ont.	83	47	45	61	39
Les régions métropolitaines de recensement ayant la plus faible proportion d'utilisateurs de pesticides					
Saguenay, Qc	75	15	12	46	52
Montréal, Qc	58	13	14	F	F
Sherbrooke, Qc	67	16	15	65	F
Trois-Rivières, Qc	69	17	16	F	F
Halifax, N.-É.	66	23	21	F	F
<b>Toutes les régions métropolitaines de recensement</b>	<b>67</b>	<b>34</b>	<b>31</b>	<b>54</b>	<b>45</b>

**Notes :**

Les régions métropolitaines de recensement sont basées sur la délimitation du Recensement de 2001.

1. Exprimé en pourcentage de tous les ménages.
2. Exprimé en pourcentage des ménages ayant une pelouse ou un jardin.
3. Certains répondants ont précisé une fréquence d'application autre que « selon un calendrier d'entretien régulier » ou « quand des problèmes particuliers survenaient ». Cette proportion n'est pas incluse ici, de sorte qu'il est possible que les totaux par ligne soient inférieurs à 100 %. Par ailleurs, certains répondants ont indiqué les deux fréquences d'application, ce qui fait que certains totaux par ligne peuvent dépasser 100 %.

**Source :** Statistique Canada, Enquête sur les ménages et l'environnement de 2006.

## 3.5 Petits moteurs à essence

Les émissions des petits moteurs à essence, tels ceux dont sont équipées les souffleuses à neige, tondeuses à gazon, souffleuses à feuilles, embarcations et motoneiges, affectent la qualité de l'air en augmentant les émissions de gaz à effet de serre. Les appareils à essence destinés à l'entretien des jardins sont la solution de choix lorsque la surface du terrain est importante. Bien qu'il existe des options moins polluantes, ce sont les considérations pratiques qui l'emportent auprès de nombreux ménages quant au choix d'appareils dotés de moteurs à essence pour l'entretien de leur jardin. Quant aux motoneiges et bateaux destinés à l'usage récréatif, l'essence consommée est soumise à un emploi discrétionnaire.

Tableau explicatif 3.12

### Ménages possédant de l'équipement muni d'un moteur à essence, par province, 2005

	Souffleuse à neige	Tondeuse <sup>1</sup>	Souffleuse à feuilles <sup>1</sup>	Aucun <sup>2</sup>
	pourcentage			
Terre-Neuve-et-Labrador	33	68	F	23
Île-du-Prince-Édouard	22	79	F	18
Nouvelle-Écosse	22	75	3	21
Nouveau-Brunswick	36	83	F	14
Québec	26	70	5	25
Ontario	25	64	5	30
Manitoba	28	78	5	19
Saskatchewan	22	76	5	20
Alberta	10	69	4	27
Colombie-Britannique	5	58	6	35
<b>Canada</b>	<b>21</b>	<b>67</b>	<b>5</b>	<b>28</b>

**Notes :**

Les données ne tiennent pas compte des locataires d'un immeuble d'habitation.

1. Exprimé en pourcentage des ménages ayant déclaré avoir une pelouse ou un jardin.

2. Ménages qui ont indiqué ne pas posséder de souffleuse à neige, de tondeuse ni de souffleuse à feuilles munie d'un moteur à essence.

**Source :** Statistique Canada, Enquête sur les ménages et l'environnement de 2006.

### 3.5.1 Tondeuses et souffleuses

Plus des deux tiers des ménages canadiens possédant une pelouse ou un jardin ont indiqué qu'ils avaient une tondeuse à essence, tandis que 5 % d'entre eux possédaient une souffleuse à feuilles équipée d'un moteur à essence (tableau explicatif 3.12). Parmi les provinces, c'est au Nouveau-Brunswick qu'il y avait le plus de ménages à posséder des tondeuses à essence et en Colombie-Britannique qu'il y en avait le moins.

Environ un cinquième des ménages canadiens possédaient une souffleuse à neige équipée d'un moteur à essence. C'est au Nouveau-Brunswick qu'il y avait le plus de ménages à en posséder une (36 %) et en Colombie-Britannique qu'il y en avait le moins (5 %). Ceci n'est pas étonnant puisque la moyenne annuelle de chutes de neige à Moncton, par exemple, est de 295 centimètres, contre seulement 44 centimètres à Victoria.

### 3.5.2 Bateaux et motoneiges

C'est lors de l'EME de 2006 qu'on a recueilli pour la première fois des données sur la possession d'embarcations à moteur et de motoneiges, ainsi que sur la quantité de carburant consommée.

Parmi les ménages possédant une embarcation à moteur, une motoneige ou les deux en 2005, la majorité utilisaient en moyenne 100 litres d'essence ou moins pour propulser leur véhicule (tableau explicatif 3.13). En moyenne, les ménages utilisaient davantage de carburant pour propulser leur embarcation à moteur que leur motoneige.

Les données de l'enquête indiquent qu'en 2006, 12 % des ménages du pays possédaient une embarcation à moteur ou une motoneige, et les ménages de Terre-Neuve-et-Labrador et de la Saskatchewan étaient les plus nombreux à en posséder (37 % et 20 %, respectivement).

**Tableau explicatif 3.13**

**Ménages qui possédaient un véhicule marin motorisé ou une motoneige et volume de carburant utilisé, selon la province, 2006**

	Ménages qui possédaient un véhicule marin motorisé ou une motoneige en 2006 <sup>1</sup>	Volume de carburant utilisé en 2005 par un véhicule marin motorisé <sup>2</sup>		Volume de carburant utilisé en 2005 par une motoneige <sup>3</sup>	
		100 litres ou moins	Plus de 100 litres	100 litres ou moins	Plus de 100 litres
pourcentage					
Terre-Neuve-et-Labrador	37	72	F	62	22
Île-du-Prince-Édouard	12	F	F	75	F
Nouvelle-Écosse	10	73	F	80	F
Nouveau-Brunswick	15	69	F	74	F
Québec	11	71	22	64	19
Ontario	11	68	23	67	17
Manitoba	15	75	F	63	F
Saskatchewan	20	70	24	65	22 <sup>E</sup>
Alberta	10	76	19	71	F
Colombie-Britannique	9	69	24	67	F
<b>Canada</b>	<b>12</b>	<b>70</b>	<b>22</b>	<b>66</b>	<b>17</b>

**Notes :**

Certains répondants ont pu posséder une motoneige ou un véhicule marin motorisé en 2006 mais non en 2005, ce qui fait qu'ils n'ont pas été en mesure de déclarer le volume de carburant utilisé.

Certains répondants ont précisé « Ne sais pas ». Cette proportion n'est pas prise en compte ici, de sorte qu'il est possible que les totaux par ligne ne donnent pas 100 %.

1. Exprimé en pourcentage de tous les ménages.
2. Exprimé en pourcentage des ménages possédant un véhicule marin motorisé pour les loisirs.
3. Exprimé en pourcentage des ménages possédant une motoneige.

**Source :** Statistique Canada, Enquête sur les ménages et l'environnement de 2006.

## 3.6 Choix du mode de transport

Les décisions individuelles des Canadiens quant au mode de transport ont des répercussions sur l'environnement, tant sur le plan des émissions de polluants et de gaz à effet de serre que sur celui de l'utilisation des terres pour l'aménagement de routes et de rues. On estime que, au Canada, le secteur des transports est responsable de la production de 24 % des émissions de gaz à effet de serre et que 54 % de ces émissions sont attribuables au transport de passagers<sup>12</sup>.

### 3.6.1 Véhicules motorisés privés et distances parcourues

Au Canada, en 2006, 83 % des ménages possédaient ou louaient à long terme au moins un véhicule motorisé pour leur usage personnel (tableau explicatif 3.14). Plus de la moitié de ces ménages possédaient deux véhicules ou plus. La majorité des ménages (58 %) ont indiqué qu'ils parcouraient en moyenne 20 000 kilomètres ou moins par an dans leur véhicule motorisé, tandis que seulement 12 % d'entre eux parcouraient plus de 40 000 kilomètres.

Tableau explicatif 3.14

**Ménages qui possédaient ou louaient un véhicule automobile et distance parcourue au cours d'une année moyenne, selon la province, 2006**

	Possédaient ou louaient une voiture pour usage personnel <sup>1</sup>	Nombre de véhicules automobiles appartenant aux membres du ménage ou loués par ceux-ci <sup>2</sup>			Distance parcourue au cours d'une année moyenne par tous les véhicules automobiles du ménage		
		1	2	3 ou plus	20 000 kilomètres ou moins	20 001 à 40 000 kilomètres	Plus de 40 000 kilomètres
		pourcentage					
Terre-Neuve-et-Labrador	82	59	35	6	63	23	8
Île-du-Prince-Édouard	89	46	40	14	57	23	12
Nouvelle-Écosse	83	54	36	10	59	24	10
Nouveau-Brunswick	85	53	37	10	57	27	11
Québec	81	57	36	8	56	27	12
Ontario	82	48	41	12	57	23	14
Manitoba	81	46	39	15	61	18	13
Saskatchewan	87	40	42	18	59	21	13
Alberta	87	41	42	18	54	25	14
Colombie-Britannique	83	48	38	14	64	18	8
<b>Canada</b>	<b>83</b>	<b>49</b>	<b>39</b>	<b>12</b>	<b>58</b>	<b>23</b>	<b>12</b>

**Notes :**

Certains répondants ont précisé « Ne sais pas ». Cette proportion n'est pas prise en compte ici, de sorte qu'il est possible que les totaux par ligne ne donnent pas 100 %.

La définition de « véhicule automobile » comprend la voiture, la camionnette, la fourgonnette ou le VUS (véhicule utilitaire sport), ainsi que les motocyclettes autorisées à circuler.

1. Exprimé en pourcentage de tous les ménages.

2. Exprimé en pourcentage des ménages qui possédaient ou louaient au moins une voiture pour usage personnel.

**Source :** Statistique Canada, Enquête sur les ménages et l'environnement de 2006.

La proportion de ménages possédant ou louant à long terme un véhicule motorisé était assez semblable d'une province à l'autre, allant de 81 % des ménages au Québec et au Manitoba à 89 % des ménages à l'Île-du-Prince-Édouard. La part des ménages qui parcouraient de plus longues distances au cours d'une année moyenne était plus faible dans les deux provinces à l'extrême est et à l'extrême ouest du pays. Seulement 8 % des ménages de Terre-Neuve-et-Labrador ainsi que de la Colombie-Britannique parcouraient plus de 40 000 kilomètres en moyenne dans leurs véhicules motorisés; dans les autres provinces, entre 10 % et 14 % des ménages couvraient en moyenne une distance semblable.

Parmi les RMR du Canada, la part des ménages possédant ou louant à long terme un véhicule motorisé pour leur usage personnel allait de 88 % pour Saskatoon et Abbotsford à 75 % pour Montréal (tableau 25 en annexe). C'est à Thunder Bay, Windsor, Saskatoon, Edmonton et Oshawa qu'il y avait le plus de ménages qui possédaient ou louaient à long terme plus d'un véhicule motorisé. À Oshawa, 62 % des ménages dotés de véhicules motorisés ont indiqué posséder ou louer à long terme deux véhicules ou plus. Hamilton et Oshawa étaient les villes où il y avait le plus grand pourcentage de ménages à parcourir un nombre élevé de kilomètres : à Hamilton, 19 % des ménages dotés d'un véhicule motorisé parcouraient 40 000 kilomètres ou plus annuellement et à Oshawa, 44 % des ménages parcouraient 20 000 kilomètres ou plus.

12. Gouvernement du Canada : Quatrième rapport national du Canada sur les changements climatiques, no au cat. Fr4-73/2006F.

### 3.6.2 Personnes se rendant au travail en véhicule motorisé : temps et distance

Dans chaque ménage, un adulte choisi de manière aléatoire devait répondre aux questions portant sur la manière dont il se rendait au travail. Pour les personnes qui travaillaient à l'extérieur de chez elles, 77 % se rendaient au travail en véhicule motorisé (tableau 26 en annexe). Chez les personnes qui se rendaient au travail en véhicule motorisé, 25 % parcouraient 5 kilomètres ou moins dans chaque sens et 26 % parcouraient des distances de plus de 20 kilomètres.

Tableau explicatif 3.15

#### Distance à sens unique parcourue entre le domicile et le lieu de travail, selon la région métropolitaine de recensement sélectionnée, 2006

	Personnes qui se rendaient au travail en véhicule automobile <sup>1</sup>	Distance à sens unique parcourue <sup>2</sup>		
		5 kilomètres ou moins	6 à 20 kilomètres	Plus de 20 kilomètres
pourcentage				
Les régions métropolitaines de recensement où les personnes travaillant à l'extérieur de la maison sont le plus susceptibles d'utiliser une voiture pour se rendre au travail				
Saskatoon, Sask.	90	27	56	12 <sup>E</sup>
Abbotsford, C.-B.	90	26	37	29
Trois-Rivières, Qc	88	23	45	30
Windsor, Ont.	88	23	49	22
Kitchener, Ont.	85	26	44	24
Les régions métropolitaines de recensement où les personnes travaillant à l'extérieur de la maison sont le moins susceptibles d'utiliser une voiture pour se rendre au travail				
Ottawa–Gatineau (coté de l'Ont.)	60	14	47	32
Victoria, C.-B.	64	31	46	19 <sup>E</sup>
Montréal, Qc.	67	21	46	27
Toronto, Ont.	70	15	45	30
Vancouver, C.-B.	72	21	48	23

**Notes :**

Certains répondants ont précisé « Ne sais pas ». Cette proportion n'est pas prise en compte ici, de sorte qu'il est possible que les totaux par ligne ne donnent pas 100 %.

La définition de « véhicule automobile » comprend la voiture, la camionnette, la fourgonnette ou le VUS (véhicule utilitaire sport), ainsi que les motocyclettes autorisées à circuler.

Les régions métropolitaines de recensement sont basées sur la délimitation du Recensement de 2001.

1. Personnes qui travaillaient à l'extérieur de la maison et utilisaient une voiture, en pourcentage de toutes les personnes qui travaillaient.
2. Exprimé en pourcentage de tous les déplacements effectués pendant les mois froids et chauds. Soulignons également qu'une personne qui conduisait pour se rendre au travail pendant les deux saisons est comptée deux fois comme numérateur et comme dénominateur.

Source : Statistique Canada, Enquête sur les ménages et l'environnement de 2006.

Parmi les provinces, il existait une dichotomie à laquelle on pouvait s'attendre. Les personnes qui vivaient dans les provinces les plus rurales étaient proportionnellement plus nombreuses à se rendre au travail en véhicule motorisé, et les ménages de Terre-Neuve-et-Labrador, de l'Île-du-Prince-Édouard, de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick et de la Saskatchewan arrivaient en tête à ce chapitre. Dans toutes ces provinces, plus de 80 % des personnes qui se rendaient au travail le faisaient en véhicule motorisé. Ce taux est à comparer avec celui des trois provinces renfermant les plus grands centres urbains du Canada, à savoir le Québec, l'Ontario et la Colombie-Britannique. C'est là que la proportion de personnes qui se rendaient au travail en véhicule motorisé était la plus faible, même si, dans ces provinces, 3 personnes sur 4 se rendaient encore au travail de cette manière.

En moyenne, parmi les personnes qui se rendaient au travail en véhicule motorisé, ce sont les Ontariens, suivis des Québécois, qui ont indiqué parcourir les plus longues distances. C'est en Ontario et au Québec que la proportion de la population qui parcourait plus de 20 kilomètres en voiture pour se rendre au travail était la plus importante et que la proportion de la population qui parcourait 5 kilomètres ou moins en voiture pour s'y rendre était la plus faible. En moyenne, c'est à Terre-Neuve-et-Labrador que les personnes qui se rendaient au travail en voiture parcouraient les distances les plus courtes.

Comme les résultats provinciaux concernant les personnes se rendant au travail en véhicule motorisé le laissent deviner, il y avait aussi une très grande variation entre les RMR pour ce qui est de la proportion de personnes qui se rendaient au travail en véhicule motorisé. Abbotsford et Saskatoon, les RMR où la proportion de personnes qui se rendaient au travail ainsi était la plus élevée (90 %), dépassaient de plus de 30 points de pourcentage la partie ontarienne de la RMR d'Ottawa–Gatineau, RMR où la proportion de personnes qui se rendaient au travail en véhicule motorisé était la plus faible (60 %) (tableau explicatif 3.15).

Sur les cinq RMR où la proportion de personnes qui se rendaient au travail en véhicule motorisé était la plus faible, quatre étaient les plus importantes du Canada (Toronto, Montréal, Vancouver et la partie ontarienne de la RMR d'Ottawa–Gatineau). Ces villes sont de grands centres d'emploi où les transports publics, sous forme de grands réseaux de transport, sont bien établis et peuvent être plus pratiques et abordables que les transports privés, en raison de la densité résidentielle et, parfois, des encombrements.

**Tableau explicatif 3.16**

**Durée du déplacement entre la maison et le lieu de travail selon le mode de transport habituel, selon la province, 2006**

	Personnes qui se rendaient au travail en véhicule automobile <sup>1</sup>	Durée, en sens unique, entre la maison et le travail en véhicule automobile <sup>2</sup>		Personnes qui se rendaient au travail en transport en commun <sup>3</sup>	Durée, en sens unique, entre la maison et le travail en transport en commun <sup>4</sup>	
		Moins de 30 minutes	30 minutes ou plus		Moins de 30 minutes	30 minutes ou plus
		pourcentage				
Terre-Neuve-et-Labrador	84	85	14	F	F	F
Île-du-Prince-Édouard	88	81	17	F	F	F
Nouvelle-Écosse	83	82	16	5	40 <sup>E</sup>	58
Nouveau-Brunswick	87	88	11 <sup>E</sup>	F	F	F
Québec	76	77	22	11	34	63
Ontario	76	71	27	13	33	66
Manitoba	78	80	18	9	43 <sup>E</sup>	53
Saskatchewan	81	85	13	2 <sup>E</sup>	55	F
Alberta	79	74	23	10	41	59
Colombie-Britannique	75	71	25	10	30	67
<b>Canada</b>	<b>77</b>	<b>74</b>	<b>24</b>	<b>11</b>	<b>34</b>	<b>64</b>

**Notes :**

Certains répondants ont précisé « Ne sais pas ». Cette proportion n'est pas prise en compte ici, de sorte qu'il est possible que les totaux par ligne ne donnent pas 100 %.

La définition de « véhicule automobile » comprend la voiture, la camionnette, la fourgonnette ou le VUS (véhicule utilitaire sport), ainsi que les motocyclettes autorisées à circuler.

- Personnes qui travaillaient à l'extérieur de la maison et qui se rendaient au travail en voiture, exprimé en pourcentage de toutes les personnes qui travaillaient à l'extérieur de la maison.
- Exprimé en pourcentage de tous les déplacements effectués pendant les mois froids et chauds. Soulignons également qu'une personne qui conduisait pour se rendre au travail pendant les deux saisons est comptée deux fois comme numérateur et comme dénominateur.
- Personnes qui travaillaient à l'extérieur de la maison et qui utilisaient le transport en commun, exprimé en pourcentage de toutes les personnes qui travaillaient à l'extérieur de la maison.
- Exprimé en pourcentage de tous les déplacements effectués pendant les mois froids et chauds. Soulignons également qu'une personne qui utilisait le transport en commun pour se rendre au travail pendant les deux saisons est comptée deux fois comme numérateur et comme dénominateur.

**Source :** Statistique Canada, Enquête sur les ménages et l'environnement de 2006.

Le taux relativement bas de personnes se rendant au travail en véhicule motorisé dans la partie ontarienne de la RMR d'Ottawa–Gatineau pourrait être attribuable à la concentration des emplois au sein de l'administration fédérale dans le centre-ville, ce qui porte les gens à utiliser davantage les transports publics, ainsi qu'à d'autres raisons, comme la distribution de la population et l'accès aux transports en commun.

En ce qui a trait aux différences entre les RMR quant aux distances parcourues pour se rendre au travail, une tendance intéressante se dessine. Comme on l'a vu précédemment, la proportion de personnes qui se rendaient au travail en véhicule motorisé privé était généralement plus faible dans les principaux centres urbains du Canada. Cependant, lorsque les personnes qui vivaient dans ces centres se rendaient au travail en véhicule motorisé, elles parcouraient habituellement de plus grandes distances. Cela semble indiquer que les autres moyens de transport, tels que les transports publics, sont appréciés pour les courtes distances, mais que les personnes qui se rendent au travail trouvent les transports publics moins attrayants pour des trajets plus longs, qui prennent plus de temps. La proportion de résidents des RMR de Toronto, de Montréal et de la partie ontarienne de la RMR d'Ottawa–Gatineau qui se rendaient principalement au travail en véhicule motorisé et qui effectuaient des trajets de plus de 20 kilomètres a placé ces centres urbains parmi les huit premières RMR à ce chapitre. Cela pourrait provenir du fait que les gens qui habitent dans des banlieues éloignées travaillent dans ces importants centres urbains. Vancouver, toutefois, tournait le dos à cette tendance. La proportion de gens qui parcouraient plus de 20 kilomètres pour se rendre au travail se situait au milieu de l'ensemble des RMR (tableau 27 en annexe).

Les tendances concernant la manière dont les gens font la navette entre leur résidence et leur lieu de travail au sein des RMR sont d'une grande portée, car il y a de fortes chances que le nombre de personnes parcourant de longues distances pour se rendre au travail augmente à l'avenir. Le Recensement de 2006 a révélé que, entre 2001 et 2006, le taux de croissance démographique des municipalités en périphérie des zones centrales des RMR canadiennes avait été deux fois plus élevé que le taux national (11,1 % contre 5,4 %). Au cours de la même période, la croissance démographique des municipalités centrales avait été plus faible (4,2 %) que celle de la population canadienne en général et cette croissance était de plus de moitié inférieure à celle des municipalités périphériques<sup>13</sup>.

13. Statistique Canada. 2007. *Portrait de la population canadienne en 2006 : Dynamique de la population infraprovinciale*, produit n° 97-550-XWF2006001 au catalogue, Ottawa. [www12.statcan.ca/francais/census06/analysis/popdwell/Subprov4.cfm](http://www12.statcan.ca/francais/census06/analysis/popdwell/Subprov4.cfm) (site consulté le 28 mai 2007).

**Tableau explicatif 3.17****Durée du déplacement entre le domicile et le lieu de travail en véhicule automobile, six régions métropolitaines de recensement affichant la plus grande portion et présentant un temps de déplacement en sens unique de 30 minutes ou plus, 2006**

	Personnes qui se rendaient au travail en véhicule automobile <sup>1</sup>	Durée, en sens unique, entre la maison et le travail <sup>2</sup>	
		Moins de 30 minutes	30 minutes ou plus
		pourcentage	
Toronto, Ont.	70	63	34
Vancouver, C.-B.	72	66	31
Oshawa, Ont.	85	70	29
Ottawa–Gatineau (coté du Qc)	79	73	26
Montréal, Qc	67	73	25
Hamilton, Ont.	82	73	25

**Notes :**

Certains répondants ont précisé « Ne sais pas ». Cette proportion n'est pas prise en compte ici, de sorte qu'il est possible que les totaux par ligne ne donnent pas 100 %.

La définition de « véhicule automobile » comprend la voiture, la camionnette, la fourgonnette ou le VUS (véhicule utilitaire sport), ainsi que les motocyclettes autorisées à circuler.

Les régions métropolitaines de recensement sont basées sur la délimitation du Recensement de 2001.

1. Personnes qui travaillaient à l'extérieur de la maison et qui se rendaient au travail en voiture, exprimé en pourcentage de toutes les personnes qui travaillaient à l'extérieur de la maison.

2. Exprimé en pourcentage de tous les déplacements effectués pendant les mois froids et chauds. Soulignons également qu'une personne qui conduisait pour se rendre au travail pendant les deux saisons est comptée deux fois comme numérateur et comme dénominateur.

**Source :** Statistique Canada, Enquête sur les ménages et l'environnement de 2006.

**Combien de temps faut-il pour se rendre au travail?**

Du point de vue environnemental, il peut être préférable d'utiliser les transports en commun plutôt qu'un véhicule motorisé, mais si l'on considère le nombre d'arrêts que les autobus doivent faire ou les détours que font certains autobus pour se rendre de A à B, les transports en commun ne sont pas toujours le moyen le plus rapide de se déplacer, en particulier dans les banlieues et les régions rurales.

Au Canada, le temps passé par les gens pour faire la navette entre leur résidence et leur lieu de travail varie en fonction du type de transport qu'ils utilisent. Parmi les personnes qui se rendaient au travail principalement en véhicule motorisé, les trois quarts ont indiqué que le trajet leur prenait moins de 30 minutes dans chaque sens (tableau explicatif 3.16). Cependant, parmi les personnes qui se servaient principalement des transports publics, près des deux tiers ont indiqué que le trajet leur prenait 30 minutes ou plus.

Parmi les personnes qui se rendaient au travail principalement en véhicule motorisé, celles qui résidaient en Ontario, en Colombie-Britannique, en Alberta et au Québec avaient besoin, en moyenne, de 30 minutes ou plus (dans un sens) pour effectuer le trajet. Dans ces quatre provinces, plus de 20 % des personnes qui travaillaient à l'extérieur de chez elles devaient effectuer un trajet de 30 minutes ou plus dans chaque sens.

À l'autre bout du spectre, la proportion la plus faible de gens à qui il fallait 30 minutes ou plus dans chaque sens pour se rendre au travail en véhicule motorisé se rencontrait dans les provinces les plus rurales de Terre-Neuve-et-Labrador, de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick et de la Saskatchewan.

La tendance était encore plus évidente pour les personnes qui se rendaient au travail en utilisant principalement les transports en commun. Dans ce groupe, environ les deux tiers des répondants résidant en Ontario, au Québec et en Colombie-Britannique ont indiqué qu'il leur fallait 30 minutes ou plus pour se rendre au travail, et autant pour rentrer chez eux.

Au niveau des RMR, les données concernant le temps passé à faire la navette avec le véhicule motorisé sont conformes à un schéma prévisible. Dans les RMR qui constituent les centres urbains les plus importants du Canada, les trajets entre la résidence et le lieu de travail avaient tendance à être plus longs. Toronto, Montréal, Vancouver et la partie québécoise de la RMR d'Ottawa–Gatineau figuraient parmi les six RMR où résidait la proportion la plus importante de gens à qui il fallait 30 minutes ou plus pour se rendre au travail (tableau explicatif 3.17). Les deux autres RMR de ce groupe étaient Oshawa et Hamilton. Là encore, il n'y a pas lieu de s'étonner, au vu des données concernant la distance parcourue dans ces deux RMR.

---

### 3.6.3 Différences attribuables au climat

Pour les Canadiens, les déplacements entre le domicile et le lieu de travail dépendent en grande partie du temps qu'il fait. Avec notre climat nordique, il est parfois difficile de se rendre au travail à pied, désagréable d'attendre à un arrêt d'autobus et dangereux de se rendre au travail à bicyclette. À l'échelle nationale, la proportion de personnes qui se rendaient au travail en véhicule motorisé était plus élevée durant les mois les plus froids de l'année (81 %) que durant les mois les plus chauds (73 %) (tableau explicatif 3.18). Cette différence existait dans toutes les provinces. À l'exception de la Saskatchewan, la part des personnes qui se rendaient au travail principalement en véhicule motorisé était de 5 à 10 points de pourcentage plus élevée durant les mois les plus froids. En Saskatchewan, où les hivers sont impitoyables, la différence était de 13 points de pourcentage. Une tendance semblable a été observée pour les personnes qui se rendaient seules au travail en véhicule motorisé. Au niveau national, la part des personnes qui faisaient le trajet seules passait de 64 % durant les mois les plus froids à 57 % durant les mois les plus chauds.

Il existe des solutions de rechange à l'utilisation d'un véhicule motorisé pour se rendre au travail : on peut prendre les transports en commun ou s'y rendre à pied ou à bicyclette. Durant les mois les plus froids, 11 % des gens utilisaient les transports en commun pour se rendre au travail et 6 % s'y rendaient à pied ou à bicyclette (tableau 30 en annexe). Cependant, durant les mois les plus chauds, l'utilisation des transports en commun diminuait légèrement, mais une proportion sensiblement plus importante de gens (14 %), profitant de l'absence de verglas dans les rues et sur les trottoirs ainsi que du temps plus clément, faisaient le trajet à pied ou à bicyclette.

On a observé la même tendance dans toutes les provinces. La proportion de gens qui se rendaient au travail à pied ou à bicyclette était bien plus importante durant les mois les plus chauds que durant les mois les plus froids. C'est en Saskatchewan que la proportion de gens qui se rendaient au travail à pied ou à bicyclette était la plus élevée, passant de 9 % durant les mois les plus froids à 21 % durant les mois les plus chauds. Cependant, l'Alberta, province pourtant voisine de la Saskatchewan et aussi située dans les Prairies, affichait la proportion la plus faible de personnes qui se rendaient au travail à pied ou à bicyclette, soit 5 % durant les mois les plus froids et 12 % durant les mois les plus chauds.

### 3.6.4 Le covoiturage

Dans le cadre de l'enquête, on a demandé aux répondants qui se rendaient au travail principalement en véhicule motorisé s'ils faisaient le trajet seuls ou avec d'autres personnes. Puisque beaucoup de gens changent de mode de transport selon la saison, on a posé cette question pour les mois les plus froids et pour les mois les plus chauds.

Au niveau national, durant les mois les plus froids, 64 % des personnes qui se rendaient au travail en véhicule motorisé faisaient le trajet seules, tandis que 17 % effectuaient le trajet avec quelqu'un d'autre, soit en tant que conducteur soit en tant que passager (tableau explicatif 3.18). Durant les mois les plus chauds, ce taux passait à 57 % et à 16 %, respectivement. Ceci semble indiquer que les personnes qui n'utilisent pas leur véhicule motorisé durant les mois les plus chauds sont principalement celles qui font le trajet seules.

Pour ce qui est des personnes faisant la navette entre leur résidence et leur lieu de travail en véhicule motorisé, on a déjà observé qu'il existait une différence entre les provinces les plus rurales (où ce taux est plus élevé) et les provinces plus urbanisées. Il est cependant intéressant de noter que la part des personnes qui faisaient le trajet seules en véhicule motorisé était généralement constante d'une province à l'autre, la variation n'étant que de 63 % à 71 % durant les mois les plus froids et de 56 % à 64 % durant les mois les plus chauds. Il semblerait que lorsque, dans les provinces rurales, une plus grande proportion de gens se rendaient au travail en véhicule motorisé, une grande partie d'entre eux se mettaient à plusieurs pour effectuer le trajet. Ce phénomène pourrait être attribuable à un manque d'accès au transport public dans les régions plus rurales.

Les données au niveau des RMR corroborent cette interprétation. La différence entre la proportion de gens qui se rendaient au travail en véhicule motorisé et la proportion qui s'y rendaient seuls de cette manière tendait à être plus faible dans les grandes RMR. Ce fait était particulièrement évident dans les trois RMR des provinces de l'Atlantique : St. John's, Halifax et Saint John figuraient parmi les RMR affichant la plus grande différence entre la proportion de gens qui se rendaient au travail en véhicule motorisé et la proportion de ceux qui s'y rendaient seuls de cette manière (tableau 29 en annexe). À l'autre extrême, Toronto, Montréal, Vancouver et la partie ontarienne de la RMR d'Ottawa-Gatineau figuraient parmi les RMR qui affichaient les différences les plus faibles. En outre, cette tendance se maintenait durant les mois les plus froids et les plus chauds.

**Tableau explicatif 3.18**

**Personnes qui se rendaient au travail en véhicule automobile, selon la province, 2006**

	Pendant les mois froids <sup>1</sup>		Pendant les mois chauds <sup>1</sup>		pourcentage
	Se rendaient au travail en véhicule automobile <sup>2</sup>	Se rendaient au travail seules en véhicule automobile <sup>3</sup>	Se rendaient au travail en véhicule automobile <sup>2</sup>	Se rendaient au travail seules en véhicule automobile <sup>3</sup>	
Terre-Neuve-et-Labrador	88	64	79	57	
Île-du-Prince-Édouard	92	71	84	64	
Nouvelle-Écosse	85	63	80	59	
Nouveau-Brunswick	91	71	83	62	
Québec	79	63	72	57	
Ontario	79	63	72	57	
Manitoba	83	66	73	58	
Saskatchewan	87	70	74	58	
Alberta	83	66	75	59	
Colombie-Britannique	79	63	71	56	
<b>Canada</b>	<b>81</b>	<b>64</b>	<b>73</b>	<b>57</b>	

**Notes :**

Ces données renvoient seulement aux personnes travaillant à l'extérieur de la maison.

La définition de « véhicule automobile » comprend la voiture, la camionnette, la fourgonnette ou le VUS (véhicule utilitaire sport), ainsi que les motocyclettes autorisées à circuler.

1. On a laissé aux répondants le soin de définir les mois froids et les mois chauds, afin de mieux saisir les changements saisonniers touchant le mode de transport.
2. Comprend les personnes qui se rendaient au travail en voiture comme conductrice, soit seules ou avec d'autres, ou comme passagère.
3. Parmi toutes les personnes travaillant à l'extérieur de la maison, pourcentage de celles se rendant au travail seules en voiture.

**Source :** Statistique Canada, Enquête sur les ménages et l'environnement de 2006.

---

## 4. Méthodologie et qualité des données

### 4.1 Introduction

Cette partie fournit un aperçu de la méthodologie sous-jacente de l'enquête et des aspects essentiels de la qualité des données. Elle vise aussi à permettre une meilleure compréhension des forces et faiblesses des données recueillies. Ces renseignements peuvent être particulièrement utiles pour effectuer des comparaisons avec des données recueillies au cours d'autres enquêtes ou provenant d'autres sources, ainsi que pour tirer des conclusions à partir de séries chronologiques.

### 4.2 Période de référence

Dans le cadre de l'Enquête sur les ménages et l'environnement (EME), les répondants ont été interrogés sur les comportements et activités de leur ménage et, dans le cas du module sur les transports, sur ceux d'un membre de leur ménage choisi de manière aléatoire, pour les périodes suivantes :

Période de référence	Exemples de questions/modules utilisant une période de référence
Moment de l'entrevue	<ul style="list-style-type: none"><li>• Source d'alimentation en eau</li><li>• Traitement de l'eau</li><li>• Types de matériel de chauffage</li><li>• Accès et participation à des programmes de recyclage</li></ul>
Été précédent	<ul style="list-style-type: none"><li>• Arrosage de la pelouse et du jardin</li></ul>
Mois les plus froids et mois les plus chauds	<ul style="list-style-type: none"><li>• Mode de transport choisi pour se rendre au travail</li><li>• Temps nécessaire et distance parcourue pour se rendre au travail</li></ul>
Saison de chauffage et saison de climatisation	<ul style="list-style-type: none"><li>• Quantité de bois de chauffage employée</li><li>• Température intérieure</li></ul>
2005	<ul style="list-style-type: none"><li>• Consommation de carburant par embarcation à moteur ou motoneige</li><li>• Application d'engrais ou de pesticides</li><li>• Restants de peinture</li></ul>

### 4.3 Population cible

La population cible était constituée des ménages du Canada, à l'exclusion des ménages dont aucun membre n'était âgé de 18 ans et plus. Étaient également exclus de l'enquête les ménages résidant au Yukon, dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut, les ménages résidant dans les réserves indiennes et les bases militaires ainsi que les ménages entièrement composés de membres à plein temps des Forces canadiennes. Dans le cas d'un sous-ensemble de questions, l'enquête s'adressait à des adultes de 18 ans et plus qui vivaient dans des ménages qui avaient été inclus dans la population cible de l'enquête. Ainsi, l'enquête visait à fournir deux unités d'analyse différentes : le ménage, pour la plupart des questions, et la personne pour un nombre limité de questions ayant trait au mode de transport utilisé pour se rendre au travail.

### 4.4 Variables quantifiées

En général, l'EME de 2006 quantifiait des variables qui exploraient les thèmes suivants :

- les préoccupations des ménages à l'égard de la qualité de l'eau;
- la consommation et la conservation de l'eau;
- la consommation d'énergie ainsi que la climatisation et le chauffage résidentiels;
- l'emploi d'équipement muni d'un moteur à essence;
- l'utilisation d'engrais et de pesticides sur les pelouses et jardins;

- 
- les pratiques concernant le recyclage, le compostage et l'élimination des déchets;
  - l'impact de la qualité de l'air et de l'eau sur les ménages;
  - les décisions en matière de transport.

## 4.5 Élaboration de l'instrument

Ce questionnaire, élaboré par Statistique Canada en consultation avec les intervenants du projet « Indicateurs canadiens de durabilité de l'environnement », prenait en compte, quant aux données recherchées, des besoins du projet comme tel ainsi que les besoins plus larges des collectivités responsables de la recherche et des politiques.

La mise à l'essai du questionnaire a été effectuée par le Centre d'information sur la conception des questionnaires (CICQ) de Statistique Canada. On a organisé des séances de discussion de groupe ainsi qu'un certain nombre d'interviews individuelles. Ces séances et interviews ont été menées en anglais et en français par le CICQ dans cinq villes du Canada en juillet et août 2005.

Le questionnaire était conçu de manière à suivre autant que possible les pratiques et les textes normalisés dans le cadre d'interviews assistées par ordinateur. Ceci incluait le contrôle automatisé de la formulation des questions et des enchaînements de questions en fonction des réponses données à des questions antérieures ainsi que l'utilisation de contrôles en ligne permettant de détecter les fautes de logique et les importantes erreurs de saisie. Le logiciel destiné à la collecte des données a été soumis à des essais rigoureux avant d'être utilisé pour l'enquête.

## 4.6 Échantillonnage

Il s'agit d'une enquête-échantillon avec plan transversal.

L'échantillonnage pour l'EME a pris pour point de départ les ménages inclus dans l'Enquête sur la population active (EPA) réalisée en février 2006. L'échantillon a été choisi de manière à permettre des estimations fiables, c'est-à-dire des estimations dont le coefficient de variation (CV) était de 16,5 % ou moins, pour une proportion de ménages aussi restreinte que 10 % dans 28 régions métropolitaines de recensement (RMR) et dans la partie hors-RMR de chaque province. La taille initiale de l'échantillon était de 36 431 ménages et le taux de réponse prévu était de 75 %.

## 4.7 Collecte des données

La collecte des données pour l'EME a été effectuée conjointement à la collecte des données pour l'EPA, et en supplément à celle-ci, du 15 février 2006 au 15 avril 2006. La participation à l'enquête était volontaire.

Dans le cadre du processus de collecte des données de l'EPA, les données ont été recueillies directement auprès des répondants à l'enquête par l'entremise d'interviews téléphoniques. Après que l'EPA auprès de tous les membres admissibles d'un ménage était terminée, l'intervieweur demandait à parler à la personne qui était le plus au fait des pratiques du ménage sur le plan de l'environnement aux fins de l'EME. Si la personne était disponible et en l'absence de contraintes techniques, l'entrevue de l'EME était réalisée sur-le-champ; autrement, l'intervieweur prenait rendez-vous pour rappeler plus tard. Afin d'essayer de communiquer avec les répondants à différents moments de la journée durant toute la période de collecte des données, les appels de suivi étaient effectués par un ordonnanceur d'appels.

Les interviews pour l'EME ont été menées depuis les bureaux régionaux de Statistique Canada par l'intermédiaire de l'interview téléphonique assistée par ordinateur (ITAO). Au cours de l'interview, le logiciel d'enquête sélectionnait au hasard un membre admissible de 18 ans et plus. Cette personne faisait alors l'objet, par personne interposée si elle n'était pas le répondant de l'EME, d'un sous-ensemble de questions liées au mode de transport utilisé pour se rendre au travail. La taille initiale de l'échantillon était de 36 431 ménages. Un taux de réponse de 77,8 % s'est traduit par un échantillon de 28 334 ménages ayant répondu à l'EME.

## 4.8 Détection d'erreurs

Le questionnaire de l'EME comportait de nombreuses caractéristiques permettant de maximiser la qualité des données recueillies. De multiples contrôles étaient intégrés au questionnaire d'interview assisté par ordinateur afin de comparer les données inscrites à des valeurs inhabituelles. D'autres éléments de contrôle étaient destinés à repérer des erreurs de logique dans ces parties du questionnaire ainsi que dans d'autres parties contenant des questions à choix multiples. Lorsqu'une réponse était rejetée à la vérification, l'intervieweur était invité à corriger l'information avec l'aide du répondant. Dans la plupart des cas de rejet à la vérification pour le revenu et les dépenses, l'intervieweur avait la possibilité de passer outre au rejet si la question ne pouvait être résolue. L'intervieweur avait également la possibilité d'entrer les réponses « Ne sait pas » ou « Refuse de répondre » si le répondant ne répondait pas à la question.

Une fois les données transmises au bureau central de Statistique Canada, chaque enregistrement était soumis à une longue série d'étapes de traitement. On a procédé à une vérification descendante du flot de données afin d'éliminer les

---

chemins éventuellement empruntés par erreur durant l'interview. Les étapes de vérification et d'imputation d'erreurs mettaient en évidence les données comportant des fautes de logique et les données manquantes et permettaient de corriger de telles erreurs.

## 4.9 Estimation

Pour aboutir à des estimations représentant tous les ménages cibles, on a appliqué une pondération à chaque ménage échantillonné. La pondération d'un ménage échantillonné indiquait le nombre de ménages qu'il représentait au sein de la population. La pondération initiale était fournie par l'EPA et incorporait la probabilité de sélection du ménage dans son échantillon, de même que d'autres ajustements, comme le traitement de la non-réponse à l'EPA.

En outre, les estimations au niveau de la personne ont été produites à l'aide d'une seconde pondération, qui a été appliquée à chaque personne de 18 ans et plus qui avait été sélectionnée de façon aléatoire à l'intérieur d'un ménage échantillonné pour faire l'objet d'un sous-ensemble de questions sur les modes de transport utilisés pour se rendre au travail. La pondération attribuée à une personne échantillonnée indiquait le nombre de personnes qu'elle représentait au sein de la population.

Afin d'en arriver à ces deux types de pondération, on a effectué un premier ajustement à la pondération initiale de l'EPA pour tenir compte du fait qu'on n'avait utilisé qu'un sous-échantillon de cette enquête. Le nombre de panels sélectionnés pour l'EME (de 2 à 6) dépendait de la taille de l'échantillon de l'EPA dans un domaine d'intérêt donné. Un deuxième ajustement a été effectué pour prendre en compte les cas d'interview téléphonique assistée par ordinateur de l'EPA qui n'ont pas été interrogés pour l'EME. Un troisième ajustement portait de cette pondération provisoire pour le ménage échantillonné et augmentait cette pondération afin de représenter les ménages non répondants qui n'avaient pas participé à l'EME, mais qui avaient participé à l'EPA. Pour toutes les unités sélectionnées pour l'EME, on a utilisé le modèle de régression logistique pour calculer leur propension à répondre. On a tenu compte de cette probabilité pour regrouper les enregistrements en grappes. Pour effectuer ce troisième ajustement, on s'est servi de l'inverse du taux de réponse observé dans chaque grappe.

Afin d'arriver au poids personne final, on a effectué un quatrième ajustement, rendu nécessaire par la sélection d'un seul membre du ménage pour répondre aux questions du module relatif aux transports. Enfin, un cinquième ajustement a été effectué en utilisant la méthode d'estimation par régression généralisée afin de calibrer les poids personnes provisoires pour l'EME et de les faire concorder avec la répartition de la population de chaque province, selon l'âge et le sexe et les chiffres de population pour plusieurs RMR. Ces projections de population provenaient des mêmes totaux que ceux qui ont été utilisés dans l'EPA. Le poids personne final dans le cadre de l'EME est le résultat de l'application de ces cinq ajustements à la sous-pondération initiale de l'EPA.

Afin d'arriver au poids ménage final, le poids personne final a été modifié par l'annulation du quatrième ajustement décrit ci-dessus (afin de revenir au niveau du ménage) avant que soit effectué le cinquième et dernier ajustement, qui consistait à calibrer les poids ménage pour les faire concorder avec des estimations indépendantes sur la répartition des ménages de chaque région selon la taille (c.-à-d. ménages de un, deux ou trois membres, ou plus).

La qualité des estimations a été évaluée à l'aide d'estimations de leur CV. Étant donné la complexité du plan d'enquête de l'EME, les CV ne pouvaient pas être calculés à l'aide d'une formule simple. On s'est servi de la série de poids répétés (méthode bootstrap) pour établir les CV des estimations.

## 4.10 Évaluation de la qualité

Les domaines sociaux et démographiques de l'EME ont été comparés à ceux d'enquêtes antérieures afin d'assurer la cohérence des données. Des spécialistes du domaine ont procédé à des rapprochements particuliers des données avec celles d'autres sources.

## 4.11 Contrôle de la divulgation

La Loi interdit à Statistique Canada de rendre publique toute donnée susceptible de révéler de l'information obtenue en vertu de la Loi sur la statistique et se rapportant à toute personne, entreprise ou organisation reconnaissable sans que cette personne, entreprise ou organisation le sache ou y consente par écrit. Diverses règles de confidentialité s'appliquent à toutes les données diffusées ou publiées afin d'empêcher la publication ou la divulgation de toute information jugée confidentielle. Au besoin, des données sont supprimées pour empêcher la divulgation directe ou par recoupement de données reconnaissables.

## 4.12 Exactitude des données

L'erreur de couverture de l'Enquête sur la population active, dont l'EME est un sous-échantillon, est estimée à moins de 2 %. L'exclusion de ménages dans lesquels il n'existe aucun membre de 18 ans et plus est considérée comme négligeable.

---

## 4.13 Le taux de réponse et erreur d'échantillonnage

Le taux de réponse à l'Enquête sur les ménages et l'environnement a été de 77,8 %. Les taux de réponse provinciaux se situaient entre 73,1 % et 83,3 %.

Les estimations produites d'après les données de l'EME sont fondées sur un échantillon des ménages Canadiens. Les résultats que l'on obtiendrait si l'on posait les mêmes questions à tous les ménages de la population canadienne différeraient dans une certaine mesure. L'importance de cette erreur d'échantillonnage est quantifiée par le coefficient de variation (CV) en appliquant les lignes directrices suivantes :

- 16,5 % et inférieur estimation acceptable;
- de 16,6 % à 33,3 % estimation marginale, diffusée avec une note de mise en garde;
- supérieur à 33,3 % estimation inacceptable.

Les estimations dont le niveau de qualité n'est pas acceptable sont marquées d'un indicateur signalant qu'elles doivent être utilisées avec prudence ou sont supprimées. Statistique Canada produit des tables de CV qui sont mises à la disposition des utilisateurs pour qu'ils puissent mieux comprendre la qualité des estimations individuelles. Par exemple, les coefficients de variation pour les proportions estimées des ménages qui ont utilisés des pesticides sur leurs pelouses ou dans leurs jardins en 2005 (Canada et provinces), sont les suivants :

Canada	1,4 %
Terre-Neuve-et-Labrador	6,5 %
Île-du-Prince-Édouard	10,2 %
Nouvelle-Écosse	6,1 %
Nouveau-Brunswick	10,8 %
Québec	5,8 %
Ontario	2,1 %
Manitoba	3,8 %
Saskatchewan	3,5 %
Alberta	3,1 %
Colombie-Britannique	3,9 %

## 4.14 Comparabilité des données et sources connexes

Les données recueillies au cours de l'enquête de 2006 sont comparables avec les données de l'enquête de 1994 pour les variables suivantes :

- accès et participation à des programmes de recyclage;
- compostage pratiqué par les ménages;
- utilisation de pesticides;
- présence de thermostat et de thermostat programmable;
- présence d'ampoules à faible consommation d'énergie;
- présence de pomme de douche à faible débit;
- présence de toilettes à faible consommation d'eau ou de toilettes dont le volume d'eau du réservoir a été modifié;
- présence de purificateur d'eau ou de filtre à eau;
- présence de jardin.

---

## **Annexe A : Tableaux statistiques**

**Tableau 1 en annexe**  
**Principal type d'eau potable consommée par les ménages en 2006, par alimentation en eau et selon la province**

	Alimentation en eau municipale ou de la ville			Alimentation en eau non municipale <sup>1</sup>		
	Surtout l'eau du robinet	Surtout l'eau embouteillée	Eau du robinet et embouteillée	Surtout l'eau du robinet	Surtout l'eau embouteillée	Eau du robinet et embouteillée
	pourcentage					
Terre-Neuve-et-Labrador	49	35	11	67	16 <sup>E</sup>	14
Île-du-Prince-Édouard	61	29	F	77	12	9 <sup>E</sup>
Nouvelle-Écosse	59	29	9	60	26	11
Nouveau-Brunswick	48	37	14	75	16	9 <sup>E</sup>
Québec	58	30	10	61	29	8
Ontario	53	30	17	52	33	12
Manitoba	55	29	14	52	33	F
Saskatchewan	64	24	10	55	28	F
Alberta	62	26	12	45	39	10
Colombie-Britannique	67	23	10	55	29	12
<b>Canada</b>	<b>58</b>	<b>29</b>	<b>13</b>	<b>57</b>	<b>29</b>	<b>11</b>

**Notes:**

Certains répondants ont précisé que leur principale source d'eau est « Autre ». Cette proportion n'est pas prise en compte ici, de sorte qu'il est possible que certains totaux de rangée soient inférieurs à 100 %.

1. L'approvisionnement non municipal comprend les puits privés, les sources de surface ou d'autres sources.

**Source:** Statistique Canada, Enquête sur les ménages et l'environnement de 2006.

**Tableau 2 en annexe**

**Principal type d'eau table consommée par les ménages dont l'eau est fournie par la municipalité en 2006, selon la région métropolitaine de recensement**

	Surtout l'eau du robinet	Surtout l'eau embouteillée	Eau du robinet et embouteillée
	pourcentage		
St. John's, T.-N.-L.	61	28	10 <sup>E</sup>
Halifax, N.-É.	64	25	9
Saint John, N.-B.	50	33	F
Saguenay, Qc.	63	26	10
Québec, Qc.	58	31	9
Sherbrooke, Qc.	75	17	7 <sup>E</sup>
Trois-Rivières, Qc.	70	20	9
Montréal, Qc.	59	30	10
Ottawa-Gatineau	60	26	13
Ottawa-Gatineau (coté de Qc.)	64	22	13
Ottawa-Gatineau (coté de Ont.)	46	38	14
Kingston, Ont.	61	27	12
Oshawa, Ont.	45	36	18
Toronto, Ont.	53	26	19
Hamilton, Ont.	46	34	20
St. Catharines-Niagara, Ont.	47	41	11
Kitchener, Ont.	41	46	13
London, Ont.	62	23	14
Windsor, Ont.	48	37	14
Greater Sudbury, Ont.	47	36	16
Thunder Bay, Ont.	71	16	13
Winnipeg, Man.	54	31	13
Regina, Sask.	68	20	9
Saskatoon, Sask.	77	10	11
Calgary, Alb.	60	26	13
Edmonton, Alb.	68	20	11
Abbotsford, C.-B.	56	34	9 <sup>E</sup>
Vancouver, C.-B.	67	23	10
Victoria, C.-B.	74	18	8
<b>Toutes les régions métropolitaines de recensement</b>	<b>58</b>	<b>27</b>	<b>13</b>

**Notes:**

Certains répondants ont précisé « Ne sais pas ». Cette proportion n'est pas prise en compte ici, de sorte qu'il est possible que les totaux par ligne ne donnent pas 100 %.

Certains répondants ont précisé que leur principale source d'eau est « Autre ». Cette proportion n'est pas prise en compte ici, de sorte qu'il est possible que certains totaux de rangée soient inférieurs à 100 %.

Les régions métropolitaines de recensement sont basées sur la délimitation du Recensement de 2001.

**Source:** Statistique Canada, Enquête sur les ménages et l'environnement de 2006.

**Tableau 3 en annexe**

**Ménages dont l'eau n'est pas fournie par la municipalité et a été traitée par un laboratoire en 2005, selon la région métropolitaine de recensement et la région autre qu'une région métropolitaine de recensement**

		Eau testée par un laboratoire <sup>1</sup>	Aucun problème décelé
		pourcentage	
Terre-Neuve-et-Labrador	Total	32	87
	RMR <sup>2</sup>	F	F
	Non-RMR	30	84
Île-du-Prince-Édouard	Total	32	83
	RMR <sup>2</sup>	...	...
	Non-RMR	32	83
Nouvelle-Écosse	Total	27	82
	RMR <sup>2</sup>	31	76
	Non-RMR	26	84
Nouveau-Brunswick	Total	30	80
	RMR <sup>2</sup>	37	83
	Non-RMR	29	79
Québec	Total	27	82
	RMR <sup>2</sup>	27 <sup>E</sup>	82
	Non-RMR	27	82
Ontario	Total	48	90
	RMR <sup>2</sup>	41	91
	Non-RMR	51	90
Manitoba	Total	35	72
	RMR <sup>2</sup>	F	F
	Non-RMR	33	72
Saskatchewan	Total	27	79
	RMR <sup>2</sup>	F	F
	Non-RMR	27	78
Alberta	Total	33	77
	RMR <sup>2</sup>	F	F
	Non-RMR	33	77
Colombie-Britannique	Total	25	82
	RMR <sup>2</sup>	F	F
	Non-RMR	22	85
<b>Canada</b>	<b>Total</b>	<b>35</b>	<b>85</b>
	<b>RMR<sup>2</sup></b>	<b>36</b>	<b>85</b>
	<b>Non-RMR</b>	<b>34</b>	<b>84</b>

**Notes:**

L'approvisionnement non municipal comprend les puits privés, les sources de surface ou d'autres sources.

Les régions métropolitaines de recensement sont basées sur la délimitation du Recensement de 2001.

1. Exprimé en pourcentage des ménages dont l'eau n'est pas fournie par la municipalité.

2. Région métropolitaine de recensement

**Source:** Statistique Canada, Enquête sur les ménages et l'environnement de 2006.

Tableau 4 en annexe

**Traitement de l'eau table par les ménages dont l'eau est fournie par la municipalité, selon la région métropolitaine de recensement, 2006**

	Méthodes de traitement							
	Ménages dont l'eau est fournie par la municipalité <sup>1</sup>	Eau du robinet consommée <sup>2</sup>	Ont traité l'eau avant de la boire <sup>3</sup>	Méthodes de traitement				N'ont pas traité l'eau du robinet <sup>3</sup>
				On utilisé un filtre ou un purificateur sur le robinet ou sur le tuyau d'alimentation en eau <sup>3</sup>	Ont utilisé un filtre autonome <sup>3</sup>	Ont fait bouillir l'eau ou ont utilisé d'autres méthodes de traitement de l'eau <sup>3</sup>	Ont utilisé un filtre d'eau table <sup>3</sup>	
pourcentage								
St. John's, T.-N.-L.	87	71	57	12	44	F	53	43
Halifax, N.-É.	82	73	50	F	41	F	47	50
Saint John, N.-B.	57	65	58	F	42	F	54	42
Saguenay, Qc.	92	73	24	F	12	F	20	76
Québec, Qc.	92	67	33	F	23	F	28	67
Sherbrooke, Qc.	88	82	24	F	15	F	21	76
Trois-Rivières, Qc.	97	80	18	9 <sup>E</sup>	8 <sup>E</sup>	F	17	82
Montréal, Qc.	99	69	35	9	19	9 <sup>E</sup>	28	65
Ottawa-Gatineau	89	73	45	12	30	F	41	55
Ottawa-Gatineau (coté de Qc.)	85	60	31	F	22	F	26	69
Ottawa-Gatineau (coté de Ont.)	90	77	49	14	32	F	44	51
Kingston, Ont.	84	73	53	F	43	F	51	47
Oshawa, Ont.	91	62	52	15	37	F	50	48
Toronto, Ont.	94	73	63	20	36	15	52	37
Hamilton, Ont.	92	65	54	20	33	F	49	46
St. Catharines-Niagara, Ont.	94	58	61	23	38	F	56	39
Kitchener, Ont.	94	54	70	27	45	F	68	30
London, Ont.	94	76	50	15	34	F	46	50
Windsor, Ont.	97	62	58	25	31	F	52	42
Greater Sudbury, Ont.	92	63	47	11 <sup>E</sup>	36	F	44	53
Thunder Bay, Ont.	86	83	52	18	34	F	50	48
Winnipeg, Man.	94	68	60	17	40	9 <sup>E</sup>	54	40
Regina, Sask.	97	78	54	23	32	F	50	46
Saskatoon, Sask.	97	89	37	9	26	F	33	63
Calgary, Alb.	96	73	57	20	36	F	54	43
Edmonton, Alb.	95	80	42	14	22	7	35	58
Abbotsford, C.-B.	93	65	55	22	31	F	50	45
Vancouver, C.-B.	97	77	56	17	31	12	47	44
Victoria, C.-B.	96	81	51	12	38	F	48	49
<b>Toutes les régions métropolitaines de recensement</b>	<b>94</b>	<b>72</b>	<b>50</b>	<b>15</b>	<b>30</b>	<b>9</b>	<b>43</b>	<b>50</b>

**Notes:**

L'approvisionnement non municipal comprend les puits privés, les sources de surface ou d'autres sources.

Les régions métropolitaines de recensement sont basées sur la délimitation du Recensement de 2001.

1. Exprimé en pourcentage de tous les ménages.

2. Exprimé en pourcentage des ménages dont l'eau est fournie par la municipalité.

3. L'information sur le traitement ne concerne que les ménages qui ont déclaré consommer de l'eau du robinet.

**Source:** Statistique Canada, Enquête sur les ménages et l'environnement de 2006.

Tableau 5 en annexe

**Raisons pour lesquelles les ménages dont l'eau est fournie par la municipalité ont traité l'eau du robinet avant de la boire en 2006, selon la région métropolitaine de recensement**

	Ménages qui ont traité leur eau du robinet avant de la boire	Raison de traiter <sup>1</sup>				Pour éliminer toute contamination bactérienne possible
		Pour améliorer l'apparence, le goût ou la couleur	Pour éliminer les produits chimiques de traitement de l'eau	Pour éliminer les métaux ou les minéraux		
		pourcentage				
St. John's, T.-N.-L.	57	56	46	30	32	
Halifax, N.-É.	50	60	53	22	22	
Saint John, N.-B.	58	68	F	F	F	
Saguenay, Qc.	24	F	52	F	F	
Québec, Qc.	33	63	39	F	F	
Sherbrooke, Qc.	24	54	41	F	52	
Trois-Rivières, Qc.	18	F	F	F	F	
Montréal, Qc.	35	55	45	33	44	
Ottawa-Gatineau	45	57	53	40	44	
Ottawa-Gatineau (coté de Qc.)	31	63	42	F	F	
Ottawa-Gatineau (coté de Ont.)	49	56	54	44	45	
Kingston, Ont.	53	62	45	31	32	
Oshawa, Ont.	52	65	60	43	49	
Toronto, Ont.	63	56	51	40	48	
Hamilton, Ont.	54	66	51	39	48	
St. Catharines-Niagara, Ont.	61	66	61	46	50	
Kitchener, Ont.	70	63	55	42	39	
London, Ont.	50	57	50	34	35	
Windsor, Ont.	58	51	54	34	49	
Greater Sudbury, Ont.	47	54	49	31	36	
Thunder Bay, Ont.	52	62	54	34	38	
Winnipeg, Man.	60	70	44	31	41	
Regina, Sask.	54	74	42	29	34	
Saskatoon, Sask.	37	55	45	37	34	
Calgary, Alb.	57	64	42	37	32	
Edmonton, Alb.	42	57	45	30	39	
Abbotsford, C.-B.	55	62	61	34	30	
Vancouver, C.-B.	56	53	50	38	41	
Victoria, C.-B.	51	63	46	38	34	
<b>Toutes les régions métropolitaines de recensement</b>	<b>50</b>	<b>58</b>	<b>49</b>	<b>36</b>	<b>42</b>	

**Notes:**

Ces données n'incluent pas les ménages qui buvaient principalement de l'eau embouteillée à la maison.

Les régions métropolitaines de recensement sont basées sur la délimitation du Recensement de 2001.

1. Concerne uniquement les ménages ayant déclaré que l'eau du robinet a été traitée.

**Source:** Statistique Canada, Enquête sur les ménages et l'environnement de 2006.

**Tableau 6 en annexe**

**Raisons pour lesquelles les ménages dont l'eau n'est pas fournie par la municipalité ont traité l'eau du robinet avant de la boire en 2006, selon la province**

	Raison de traiter <sup>1</sup>					
	Ménages qui ont traité leur eau du robinet avant de la boire	Pour améliorer l'apparence, le goût ou la couleur	Pour éliminer les produits chimiques de traitement de l'eau	Pour éliminer les métaux ou les minéraux	Pour éliminer toute contamination bactérienne possible	Autre raison
	pourcentage					
Terre-Neuve-et-Labrador	48	F	13	34	F	F
Île-du-Prince-Édouard	22	F	F	F	F	F
Nouvelle-Écosse	43	42	7	50	23	19
Nouveau-Brunswick	39	33 <sup>E</sup>	7	42	F	F
Québec	31	36	8	54	20	13
Ontario	59	41	14	55	44	10
Manitoba	51	54	20	58	42	F
Saskatchewan	46	62	22	57	F	F
Alberta	46	60	21	64	32	F
Colombie-Britannique	42	54	22	48	31 <sup>E</sup>	F
<b>Canada</b>	<b>45</b>	<b>43</b>	<b>13</b>	<b>53</b>	<b>34</b>	<b>12</b>

**Notes:**

Ces données n'incluent pas les ménages qui buvaient principalement de l'eau embouteillée à la maison.

L'alimentation non municipale comprend les puits privés, les sources de surface ou les autres sources.

1. Concerne uniquement les ménages ayant déclaré que l'eau du robinet a été traitée.

**Source:** Statistique Canada, Enquête sur les ménages et l'environnement de 2006.

**Tableau 7 en annexe**

**Ménages qui utilisaient des temporisateurs de distributeur rotatif d'eau ou des citernes pluviales en 2005, selon la province**

	Utilisaient un temporisateur d'arroseur <sup>1</sup>		Utilisaient une citerne pluviale ou un réservoir d'eaux pluviales	
	pourcentage			
Terre-Neuve-et-Labrador	F		7	
Île-du-Prince-Édouard	F		8	
Nouvelle-Écosse	14		10	
Nouveau-Brunswick	F		11	
Québec	28		8	
Ontario	22		12	
Manitoba	13		20	
Saskatchewan	16		28	
Alberta	22		28	
Colombie-Britannique	34		12	
<b>Canada</b>	<b>24</b>		<b>14</b>	

**Notes:**

Les pourcentages ne tiennent pas compte des locataires d'immeuble d'habitation.

1. Comprend tous les ménages qui ont indiqué qu'ils possèdent une pelouse ou un jardin arrosé au cours de l'été 2005.

**Source:** Statistique Canada, Enquête sur les ménages et l'environnement de 2006.

**Tableau 8 en annexe**

**Alimentation en eau et compteurs d'eau selon la région métropolitaine de recensement, 2006**

	Ménages dont l'alimentation en eau est		
	Ménages dont l'eau est fournie par la municipalité <sup>1</sup>	municipale, à l'exception des locataires d'une immeuble d'habitation <sup>2</sup>	Ménages possédant des compteurs <sup>3</sup>
	pourcentage		
St. John's, T.-N.-L.	87	89	F
Halifax, N.-É.	82	57	85
Saint John, N.-B.	57	66	F
Saguenay, Qc.	92	73	F
Québec, Qc.	92	52	28 <sup>E</sup>
Sherbrooke, Qc.	88	58	21 <sup>E</sup>
Trois-Rivières, Qc.	97	70	F
Montréal, Qc.	99	56	25 <sup>E</sup>
Ottawa-Gatineau	89	72	66
Ottawa-Gatineau (coté de Qc.)	85	70	F
Ottawa-Gatineau (coté de Ont.)	90	73	86
Kingston, Ont.	84	64	87
Oshawa, Ont.	91	80	90
Toronto, Ont.	94	64	86
Hamilton, Ont.	92	77	90
St. Catharines-Niagara, Ont.	94	82	84
Kitchener, Ont.	94	77	91
London, Ont.	94	69	93
Windsor, Ont.	97	85	92
Greater Sudbury, Ont.	92	73	87
Thunder Bay, Ont.	86	82	93
Winnipeg, Man.	94	71	96
Regina, Sask.	97	83	95
Saskatoon, Sask.	97	75	94
Calgary, Alb.	96	83	76
Edmonton, Alb.	95	78	91
Abbotsford, C.-B.	93	79	53
Vancouver, C.-B.	97	66	35
Victoria, C.-B.	96	67	77
<b>Toutes les régions métropolitaines de recensement</b>	<b>94</b>	<b>67</b>	<b>65</b>

**Notes:**

Les régions métropolitaines de recensement sont basées sur la délimitation du Recensement de 2001.

1. Exprimé en pourcentage de tous les ménages.

2. Exprimé en pourcentage des ménages dont l'eau est fournie par la municipalité.

3. Exprimé en pourcentage des ménages dont l'eau est fournie par la municipalité, à l'exception des locataires d'une immeuble d'habitation.

**Source:** Statistique Canada, Enquête sur les ménages et l'environnement de 2006.

**Tableau 9 en annexe**  
**Alimentation en eau et compteurs d'eau selon la province, 2006**

	Ménages dont l'eau est fournie par la municipalité <sup>1</sup>	Ménages dont l'alimentation en eau est municipale, à l'exception des locataires d'une immeuble d'habitation <sup>2</sup>		Ménages possédant des compteurs <sup>3</sup>
		pourcentage		
Terre-Neuve-et-Labrador	80	93	4 <sup>E</sup>	
Île-du-Prince-Édouard	46	72	F	
Nouvelle-Écosse	59	68	82	
Nouveau-Brunswick	55	74	47	
Québec	88	61	20	
Ontario	87	73	82	
Manitoba	81	74	92	
Saskatchewan	85	84	91	
Alberta	88	83	84	
Colombie-Britannique	90	73	41	
<b>Canada</b>	<b>86</b>	<b>71</b>	<b>61</b>	

**Notes:**

1. Exprimé en pourcentage de tous les ménages.
2. Exprimé en pourcentage des ménages dont l'eau est fournie par la municipalité.
3. Exprimé en pourcentage des ménages dont l'eau est fournie par la municipalité, à l'exception des locataires d'une immeuble d'habitation.

**Source:** Statistique Canada, Enquête sur les ménages et l'environnement de 2006.

**Tableau 10 en annexe**  
**Ménages qui utilisaient des appareils de conservation de l'eau en 2006 selon la région métropolitaine de recensement**

	Utilisaient une pomme de douche économisant l'eau <sup>1</sup>	Utilisaient une toilette économisant l'eau <sup>1,2</sup>	Utilisaient une citerne pluviale ou un réservoir d'eaux pluviales <sup>3</sup>	Utilisaient un temporisateur d'arroseur <sup>3,4</sup>
	pourcentage			
St. John's, T.-N.-L.	61	30	11	F
Halifax, N.-É.	58	35	F	F
Saint John, N.-B.	63	37	F	F
Saguenay, Qc.	71	32	F	F
Québec, Qc.	67	40	F	F
Sherbrooke, Qc.	67	37	F	F
Trois-Rivières, Qc.	76	38	F	F
Montréal, Qc.	64	34	F	F
Ottawa-Gatineau	71	44	10	17
Ottawa-Gatineau (coté de Qc.)	74	43	F	F
Ottawa-Gatineau (coté de Ont.)	70	44	11	F
Kingston, Ont.	66	51	18	F
Oshawa, Ont.	67	50	10	F
Toronto, Ont.	64	44	7	27
Hamilton, Ont.	61	42	10 <sup>E</sup>	22 <sup>E</sup>
St. Catharines-Niagara, Ont.	66	46	13	18 <sup>E</sup>
Kitchener, Ont.	59	52	29	F
London, Ont.	64	53	15	22
Windsor, Ont.	57	39	F	39
Greater Sudbury, Ont.	67	47	13	F
Thunder Bay, Ont.	60	43	25	F
Winnipeg, Man.	51	40	13	F
Regina, Sask.	42	40	16	22
Saskatoon, Sask.	47	35	22	20 <sup>E</sup>
Calgary, Alb.	56	43	19	24
Edmonton, Alb.	51	47	32	21
Abbotsford, C.-B.	61	41	F	27 <sup>E</sup>
Vancouver, C.-B.	50	32	10	31
Victoria, C.-B.	63	42	14	45
<b>Toutes les régions métropolitaines de recensement</b>	<b>61</b>	<b>41</b>	<b>11</b>	<b>25</b>

**Notes:**

Les régions métropolitaines de recensement sont basées sur la délimitation du Recensement de 2001.

1. Exprimé en pourcentage de tous les ménages.

2. Toilette ou réservoir de toilette à faible volume économisant l'eau et dont le volume d'eau est modifié, par exemple, à l'aide d'une bouteille ou d'une brique.

3. Les pourcentages excluent les locataires d'un immeuble d'habitation.

4. Comprend tous les ménages qui ont indiqué qu'ils possèdent une pelouse ou un jardin arrosé au cours de l'été 2005.

**Source:** Statistique Canada, Enquête sur les ménages et l'environnement de 2006.

**Tableau 11 en annexe**

**Ménages visés par les restrictions de baignade en 2005, selon la province**

	Informés des restrictions de baignade ou des fermetures d'une plage avoisinante <sup>1</sup>		Évitaient la baignade en raison des restrictions <sup>2</sup>
	pourcentage		
Terre-Neuve-et-Labrador	F		F
Île-du-Prince-Édouard	F		F
Nouvelle-Écosse	19		76
Nouveau-Brunswick	9 <sup>E</sup>		72
Québec	13		53
Ontario	45		70
Manitoba	44		69
Saskatchewan	6		F
Alberta	15		73
Colombie-Britannique	11		64
<b>Canada</b>	<b>25</b>		<b>67</b>

**Notes:**

1. Qu'un membre du ménage s'est baigné ou avait l'intention de se baigner sur une plage avoisinante en 2005.
2. Parmi les ménages qui ont déclaré connaître les restrictions de baignade.

**Source:** Statistique Canada, Enquête sur les ménages et l'environnement de 2006.

**Tableau 12 en annexe**

**Ménages possédant des thermostats programmables et utilisant des ampoules fluorescentes compactes économisant l'énergie, selon la province, 1994 et 2006**

	Ménages possédant un thermostat				Ménages qui utilisaient des ampoules fluorescentes compactes <sup>1</sup>	
	Tous les types de thermostats, 2006 <sup>1</sup>	Thermostat programmable, 1994 <sup>2</sup>	Thermostat programmable,		1994	2006
			2006 <sup>2</sup>	Thermostat programmé, 2006 <sup>3</sup>		
pourcentage						
Terre-Neuve-et-Labrador	92	6	21	81	8	56
Île-du-Prince-Édouard	97	7	23	81	21	62
Nouvelle-Écosse	96	9	21	80	13	61
Nouveau-Brunswick	94	9	22	75	18	62
Québec	92	10	35	80	14	50
Ontario	89	24	52	86	25	64
Manitoba	95	15	40	79	13	53
Saskatchewan	96	10	37	87	14	54
Alberta	96	15	43	87	16	58
Colombie-Britannique	90	15	38	83	20	65
<b>Canada</b>	<b>91</b>	<b>16</b>	<b>42</b>	<b>84</b>	<b>19</b>	<b>59</b>

**Notes:**

1. Exprimé en pourcentage de tous les ménages.
2. Exprimé en pourcentage de tous les ménages possédant un thermostat.
3. Exprimé en pourcentage de tous les ménages possédant un thermostat programmable.

**Source:** Statistique Canada, Enquête sur les ménages et l'environnement de 1994 et 2006.

Tableau 13 en annexe

**Ménages possédant des thermostats programmables et utilisant des ampoules fluorescentes compactes économisant l'énergie, selon la région métropolitaine de recensement, 2006**

	Ménages possédant un thermostat			Ménages qui utilisaient des ampoules fluorescentes compactes <sup>1</sup>
	Tous les types de thermostats <sup>1</sup>	Thermostat programmable <sup>2</sup>	Thermostat programmé <sup>3</sup>	
	pourcentage			
St. John's, T.-N.-L.	96	18	83	57
Halifax, N.-É.	99	23	83	56
Saint John, N.-B.	96	21	83	59
Saguenay, Qc.	95	37	81	56
Québec, Qc.	97	40	85	51
Sherbrooke, Qc.	96	35	85	49
Trois-Rivières, Qc.	96	37	89	51
Montréal, Qc.	89	36	77	44
Ottawa-Gatineau	93	55 <sup>f</sup>	90	67
Ottawa-Gatineau (coté de Qc.)	96	40	83	57
Ottawa-Gatineau (coté de Ont.)	92	60	91	70
Kingston, Ont.	94	40	81	62
Oshawa, Ont.	94	53	88	68
Toronto, Ont.	85	57	86	61
Hamilton, Ont.	86	57	89	61
St. Catharines-Niagara, Ont.	92	48	87	64
Kitchener, Ont.	90	58	82	58
London, Ont.	83	55	87	62
Windsor, Ont.	92	55	85	59
Greater Sudbury, Ont.	91	32	85	68
Thunder Bay, Ont.	96	42	82	62
Winnipeg, Man.	94	43	79	51
Regina, Sask.	98	44	86	50
Saskatoon, Sask.	91	48	86	53
Calgary, Alb.	95	50	87	56
Edmonton, Alb.	95	44	87	57
Abbotsford, C.-B.	92	37	82	68
Vancouver, C.-B.	89	39	84	64
Victoria, C.-B.	92	30	79	63
<b>Toutes les régions métropolitaines de recensement</b>	<b>90</b>	<b>46</b>	<b>85</b>	<b>57</b>

**Notes:**

Les régions métropolitaines de recensement sont basées sur la délimitation du Recensement de 2001.

1. Exprimé en pourcentage de tous les ménages.
2. Exprimé en pourcentage de tous les ménages possédant un thermostat.
3. Exprimé en pourcentage de tous les ménages possédant un thermostat programmable.

**Source:** Statistique Canada, Enquête sur les ménages et l'environnement de 2006.

**Tableau 14 en annexe**  
**Changements de température dans les logements des ménages possédant un thermostat programmable et programmé en 2006, selon la province**

	Ménages possédant un thermostat programmable <sup>1</sup>	Ménages qui programmaient leur thermostat <sup>2</sup>	Thermostat baissant la température lorsque les membres du ménage dormaient <sup>3</sup>			Ne baissaient pas la température lorsque les membres du ménage dormaient <sup>3</sup>
			Température baissée	Baissée de 3 degrés ou plus	Baissée de 1 ou 2 degrés	
Terre-Neuve-et-Labrador	21	81	72	51	21	28
Île-du-Prince-Édouard	23	81	72	43	29	28 <sup>E</sup>
Nouvelle-Écosse	21	80	74	42	32	26
Nouveau-Brunswick	22	75	67	41	26 <sup>E</sup>	33
Québec	35	80	69	38	31	31
Ontario	52	86	63	27	36	37
Manitoba	40	79	66	31	35	34
Saskatchewan	37	87	78	41	37	22
Alberta	43	87	76	43	33	24
Colombie-Britannique	38	83	73	45	28	27
<b>Canada</b>	<b>42</b>	<b>84</b>	<b>67</b>	<b>34</b>	<b>33</b>	<b>33</b>

**Notes:**

1. Exprimé en pourcentage des ménages possédant un thermostat.
2. Exprimé en pourcentage des ménages possédant un thermostat programmable.
3. Exprimé en pourcentage des ménages ayant déclaré posséder un thermostat programmable en 2006 et ayant déclaré programmé celui-ci.

**Source:** Statistique Canada, Enquête sur les ménages et l'environnement de 2006.

**Tableau 15 en annexe**  
**Changements de température dans les logements des ménages possédant un thermostat non programmable et non programmé en 2006, selon la province**

	Ménages avec un thermostat non programmé ou non programmable <sup>1</sup>	Quelqu'un baissait manuellement la température avant d'aller dormir <sup>2</sup>			Ne baissaient pas la température lorsque les membres du ménage dormaient <sup>2</sup>
		Température baissée	Baissée de 3 degrés ou plus	Baissée de 1 ou 2 degrés	
Terre-Neuve-et-Labrador	83	61	46	15	39
Île-du-Prince-Édouard	81	57	36	21	43
Nouvelle-Écosse	83	55	34	21	45
Nouveau-Brunswick	84	45	27	18	56
Québec	71	47	21	26	53
Ontario	54	39	18	21	61
Manitoba	68	41	19	22	59
Saskatchewan	68	55	30	25	45
Alberta	62	48	25	23	52
Colombie-Britannique	68	51	33	18	49
<b>Canada</b>	<b>64</b>	<b>46</b>	<b>24</b>	<b>22</b>	<b>54</b>

**Notes:**

1. Exprimé en pourcentage des ménages possédant un thermostat. Les pourcentages tiennent compte d'une partie des ménages ayant un thermostat programmable.
2. Exprimé en pourcentage des ménages possédant un thermostat programmable non programmé ou un thermostat non programmable.

**Source:** Statistique Canada, Enquête sur les ménages et l'environnement de 2006.

Tableau 16 en annexe

**Changements de température dans les logements des ménages possédant un thermostat programmable et programmé en 2006 selon la région métropolitaine de recensement**

	Ménages possédant un thermostat programmable <sup>1</sup>	Ménages qui programmaient leur thermostat <sup>2</sup>	Thermostat baissant la température lorsque les membres du ménage dormaient <sup>3</sup>			Ne baissaient pas la température lorsque les membres du ménage dormaient <sup>3</sup>
			Température baissée	Baissée de 3 degrés ou plus	Baissée de 1 ou 2 degrés	
	pourcentage					
St. John's, T.-N.-L.	18	83	F	F	F	F
Halifax, N.-É.	23	83	74	41	33	F
Saint John, N.-B.	21	83	F	F	F	F
Saguenay, Qc.	37	81	75	42	33	25 <sup>E</sup>
Québec, Qc.	40	85	77	44	33	23 <sup>E</sup>
Sherbrooke, Qc.	35	85	70	33	37	30
Trois-Rivières, Qc.	37	89	72	42	30	28
Montréal, Qc.	36	77	65	34	31	35
Ottawa-Gatineau	55	90	73	40	33	27
Ottawa-Gatineau (coté de Qc.)	40	83	78	44	34	22 <sup>E</sup>
Ottawa-Gatineau (coté de Ont.)	60	91	72	39	33	28
Kingston, Ont.	40	81	75	39	36	F
Oshawa, Ont.	53	88	67	25	42	33
Toronto, Ont.	57	86	55	21	34	45
Hamilton, Ont.	57	89	68	30	38	32
St. Catharines-Niagara, Ont.	48	87	67	30	37	33
Kitchener, Ont.	58	82	65	32	33	35
London, Ont.	55	87	69	33	36	31
Windsor, Ont.	55	85	67	19 <sup>E</sup>	48	33
Greater Sudbury, Ont.	32	85	66	26	40	34
Thunder Bay, Ont.	42	82	59	27	32	41
Winnipeg, Man.	43	79	67	31	36	33
Regina, Sask.	44	86	84	40	44	16
Saskatoon, Sask.	48	86	77	45	32	23 <sup>E</sup>
Calgary, Alb.	50	87	74	46	28	26
Edmonton, Alb.	44	87	81	47	34	19
Abbotsford, C.-B.	37	82	66	36	30	34
Vancouver, C.-B.	39	84	69	44	25	31
Victoria, C.-B.	30	79	75	51	24 <sup>E</sup>	25
<b>Toutes les régions métropolitaines de recensement</b>	<b>46</b>	<b>85</b>	<b>66</b>	<b>33</b>	<b>33</b>	<b>34</b>

**Notes:**

Les régions métropolitaines de recensement sont basées sur la délimitation du Recensement de 2001.

1. Exprimé en pourcentage des ménages possédant un thermostat.

2. Exprimé en pourcentage des ménages possédant un thermostat programmable.

3. Exprimé en pourcentage des ménages ayant déclaré posséder un thermostat programmable en 2006 et ayant déclaré programmé celui-ci.

**Source:** Statistique Canada, Enquête sur les ménages et l'environnement de 2006.

Tableau 17 en annexe

**Changements de température dans les logements des ménages possédant un thermostat non programmable et non programmé en 2006, selon la région métropolitaine de recensement**

	Ménages avec un thermostat non programmé ou non programmable <sup>1</sup>	Quelqu'un baissait manuellement la température avant d'aller dormir <sup>2</sup>			Ne baissaient pas la température lorsque les membres du ménage dormaient <sup>2</sup>
		Température baissée	Baissée de 3 degrés ou plus	Baissée de 1 ou 2 degrés	
		pourcentage			
St. John's, T.-N.-L.	85	58	37	21	42
Halifax, N.-É.	80	49	29	20	51
Saint John, N.-B.	82	45	24	21	55
Saguenay, Qc.	70	41	17	24	59
Québec, Qc.	66	51	24	27	49
Sherbrooke, Qc.	70	46	20	26	53
Trois-Rivières, Qc.	67	51	20	31	49
Montréal, Qc.	72	46	20	26	54
Ottawa-Gatineau	51	37	17	20	33
Ottawa-Gatineau (coté de Qc.)	67	45	19	26	55
Ottawa-Gatineau (coté de Ont.)	46	34	17	17 <sup>E</sup>	66
Kingston, Ont.	67	42	19	23	58
Oshawa, Ont.	53	38	18	20	62
Toronto, Ont.	51	33	13	20	64
Hamilton, Ont.	49	37	16 <sup>E</sup>	21 <sup>E</sup>	63
St. Catharines-Niagara, Ont.	58	39	17	22	61
Kitchener, Ont.	52	38	17	21	62
London, Ont.	52	43	17	26	57
Windsor, Ont.	54	31	15 <sup>E</sup>	16	69
Greater Sudbury, Ont.	73	46	21	25	54
Thunder Bay, Ont.	65	41	15	26	59
Winnipeg, Man.	66	39	18	21	61
Regina, Sask.	62	50	27	23	50
Saskatoon, Sask.	58	55	28	27	45
Calgary, Alb.	56	46	26	20	54
Edmonton, Alb.	62	49	23	26	51
Abbotsford, C.-B.	69	57	39	18	43
Vancouver, C.-B.	68	47	30	17	53
Victoria, C.-B.	77	51	34	17	49
<b>Toutes les régions métropolitaines de recensement</b>	<b>61</b>	<b>43</b>	<b>21</b>	<b>22</b>	<b>57</b>

**Notes:**

Les régions métropolitaines de recensement sont basées sur la délimitation du Recensement de 2001.

1. Exprimé en pourcentage des ménages possédant un thermostat. Les pourcentages tiennent compte d'une partie des ménages ayant un thermostat programmable.

2. Exprimé en pourcentage des ménages possédant un thermostat programmable non programmé ou un thermostat non programmable.

**Source:** Statistique Canada, Enquête sur les ménages et l'environnement de 2006.

**Tableau 18 en annexe**

**Ménages influencés par les avis concernant la mauvaise qualité de l'air en 2005, selon la province**

	Ont pris connaissance d'un avis concernant la mauvaise qualité <sup>1</sup>	N'ont pas modifié leurs habitudes ou leurs activités par suite à un avis concernant la mauvaise qualité de l'air <sup>2</sup>
	pourcentage	
Terre-Neuve-et-Labrador	F	F
Île-du-Prince-Édouard	7	70
Nouvelle-Écosse	9	67
Nouveau-Brunswick	14	59
Québec	25	69
Ontario	56	56
Manitoba	8	57
Saskatchewan	5	71
Alberta	9	73
Colombie-Britannique	21	77
<b>Canada</b>	<b>32</b>	<b>61</b>

**Notes:**

- Ménages qui ont pris connaissance d'un avis concernant la mauvaise qualité de l'air dans leur région. Étant donné qu'il peut s'agir de cas isolés, seule une partie de la population d'une province peut se trouver dans une région visée par une alerte.
- Pourcentage des ménages qui ont pris connaissance d'un avis concernant la mauvaise qualité de l'air dans leur région et qui n'ont pas modifié leurs habitudes ou leurs activités par suite de cet avis. L'expression « avis concernant la mauvaise qualité de l'air » ne sous-tend pas nécessairement qu'il y a eu un avis officiel concernant la qualité de l'air dans la région.

Source: Statistique Canada, Enquête sur les ménages et l'environnement de 2006.

**Tableau 19 en annexe**

**Ménages influencés par les avis concernant la mauvaise qualité de l'air en 2005, selon la région métropolitaine de recensement**

	Ont pris connaissance d'un avis concernant la mauvaise qualité <sup>1</sup>	N'ont pas modifié leurs habitudes ou leurs activités par suite à un avis concernant la mauvaise qualité de l'air <sup>2</sup>
	pourcentage	
St. John's, T.-N.-L.	F	F
Halifax, N.-É.	10	65
Saint John, N.-B.	32	67
Saguenay, Qc.	12	65
Québec, Qc.	33	76
Sherbrooke, Qc.	21	72
Trois-Rivières, Qc.	22	73
Montréal, Qc.	34	68
Ottawa-Gatineau	56	57
Ottawa-Gatineau (coté de Qc.)	45	64
Ottawa-Gatineau (coté de Ont.)	59	55
Kingston, Ont.	59	57
Oshawa, Ont.	59	57
Toronto, Ont.	59	58
Hamilton, Ont.	67	48
St. Catharines-Niagara, Ont.	47	54
Kitchener, Ont.	69	51
London, Ont.	69	55
Windsor, Ont.	65	46
Greater Sudbury, Ont.	47	57
Thunder Bay, Ont.	10	F
Winnipeg, Man.	11	54
Regina, Sask.	6 <sup>E</sup>	F
Saskatoon, Sask.	F	F
Calgary, Alb.	11	78
Edmonton, Alb.	9	64
Abbotsford, C.-B.	37	81
Vancouver, C.-B.	22	76
Victoria, C.-B.	F	F
<b>Toutes les régions métropolitaines de recensement</b>	<b>38</b>	<b>61</b>

**Notes:**

Les régions métropolitaines de recensement sont basées sur la délimitation du Recensement de 2001.

- Ménages qui ont pris connaissance d'un avis concernant la mauvaise qualité de l'air dans leur région. Étant donné qu'il peut s'agir de cas isolés, seule une partie de la population d'une province peut se trouver dans une région visée par une alerte.
- Pourcentage des ménages qui ont pris connaissance d'un avis concernant la mauvaise qualité de l'air dans leur région et qui n'ont pas modifié leurs habitudes ou leurs activités par suite de cet avis. L'expression « avis concernant la mauvaise qualité de l'air » ne sous-tend pas nécessairement qu'il y a eu un avis officiel concernant la qualité de l'air dans la région.

Source: Statistique Canada, Enquête sur les ménages et l'environnement de 2006.

Tableau 20 en annexe

**Ménages qui avaient accès à des programmes de recyclage et y participaient en 2006, par matière recyclable, selon la région métropolitaine de recensement**

	Verre		Papier		Plastiques		Boîtes métalliques		Une ou plusieurs matières recyclables <sup>3</sup>	
	Accès à un pro-gramme <sup>1</sup>	Partici-paient au pro-gramme <sup>2</sup>	Accès à un pro-gramme <sup>1</sup>	Partici-paient au pro-gramme <sup>2</sup>	Accès à un pro-gramme <sup>1</sup>	Partici-paient au pro-gramme <sup>2</sup>	Accès à un pro-gramme <sup>1</sup>	Partici-paient au pro-gramme <sup>2</sup>	Accès à un pro-gramme <sup>1</sup>	Partici-paient au pro-gramme <sup>2</sup>
	pourcentage									
St. John's, T.-N.-L.	73	88	55	75	72	89	57	86	86	91
Halifax, N.-É.	91	96	90	96	90	95	88	94	95	97
Saint John, N.-B.	56	80	81	86	80	87	68	80	90	92
Saguenay, Qc.	81	82	85	82	83	83	82	84	89	85
Québec, Qc.	72	89	79	92	74	89	72	90	81	92
Sherbrooke, Qc.	88	93	90	95	89	94	87	96	92	97
Trois-Rivières, Qc.	82	89	85	89	83	90	82	88	88	91
Montréal, Qc.	87	92	88	93	87	93	84	92	91	95
Ottawa-Gatineau	93	95	95	96	91	96	91	95	96	97
Ottawa-Gatineau (coté de Qc.)	89	91	92	94	90	94	86	94	93	95
Ottawa-Gatineau (coté de Ont.)	94	96	96	97	91	97	93	95	97	98
Kingston, Ont.	97	97	97	98	96	97	97	97	98	99
Oshawa, Ont.	96	97	96	98	94	97	94	97	97	99
Toronto, Ont.	94	98	93	98	93	98	90	98	95	99
Hamilton, Ont.	96	97	95	98	94	98	95	97	97	98
St. Catharines-Niagara, Ont.	95	97	96	98	96	98	95	98	97	99
Kitchener, Ont.	95	96	94	98	93	98	92	97	97	98
London, Ont.	93	96	93	96	92	96	90	96	94	97
Windsor, Ont.	90	94	91	95	89	94	88	94	92	95
Greater Sudbury, Ont.	94	95	95	95	93	95	93	96	95	96
Thunder Bay, Ont.	82	83	89	89	84	84	84	83	93	90
Winnipeg, Man.	90	87	93	90	90	89	89	89	94	91
Regina, Sask.	86	90	84	81	82	91	77	86	91	97
Saskatoon, Sask.	81	90	80	84	78	91	72	85	91	95
Calgary, Alb.	80	89	76	87	70	86	72	84	85	95
Edmonton, Alb.	88	96	85	94	83	95	82	91	92	98
Abbotsford, C.-B.	90	97	93	98	89	97	88	94	96	99
Vancouver, C.-B.	92	96	94	97	91	97	90	96	96	99
Victoria, C.-B.	96	98	98	98	96	98	95	98	99	99
<b>Toutes les régions métropolitaines de recensement</b>	<b>89</b>	<b>95</b>	<b>90</b>	<b>95</b>	<b>88</b>	<b>95</b>	<b>87</b>	<b>94</b>	<b>93</b>	<b>97</b>

**Notes:**

Les régions métropolitaines de recensement sont basées sur la délimitation du Recensement de 2001.

1. Exprimé en pourcentage de tous les ménages.

2. Exprimé en pourcentage des ménages ayant déclaré avoir accès à un programme de recyclage.

3. Comprend toutes les matières recyclables, comme le verre, le papier, le plastique ou les boîtes métalliques.

**Source:** Statistique Canada, Enquête sur les ménages et l'environnement de 2006.

**Tableau 21 en annexe**

**Ménages qui avaient accès à des programmes de recyclage et y participaient en 1994 et 2006, par matière recyclable, selon la province**

	Accès à un programme <sup>1</sup>								Participaient au programme <sup>2</sup>							
	Verre		Papier		Plastiques		Boîtes métalliques		Verre		Papier		Plastiques		Boîtes métalliques	
	1994	2006	1994	2006	1994	2006	1994	2006	1994	2006	1994	2006	1994	2006	1994	2006
	pourcentage															
Terre-Neuve-et-Labrador	12	75	20	35	19	72	21	61	41	92	44	74	47	92	49	90
Île-du-Prince-Édouard	19	96	21	98	17	99	17	99	67	98	70	96	63	99	63	99
Nouvelle-Écosse	47	94	50	93	43	93	48	93	69	97	73	96	67	98	70	97
Nouveau-Brunswick	73	69	47	62	61	69	70	66	83	92	59	83	78	93	82	93
Québec	50	86	57	89	50	87	49	85	71	93	74	94	71	94	71	93
Ontario	82	93	84	93	78	92	82	91	93	97	93	97	92	97	93	97
Manitoba	59	85	61	87	61	84	61	83	46	84	48	86	51	86	51	87
Saskatchewan	75	81	69	81	74	77	77	74	81	92	73	83	81	91	81	86
Alberta	73	84	71	79	66	77	72	77	79	92	76	88	71	89	79	87
Colombie-Britannique	71	89	75	91	56	88	70	88	86	96	88	96	82	96	86	95
<b>Canada</b>	<b>67</b>	<b>88</b>	<b>70</b>	<b>88</b>	<b>63</b>	<b>87</b>	<b>67</b>	<b>86</b>	<b>84</b>	<b>94</b>	<b>83</b>	<b>94</b>	<b>82</b>	<b>95</b>	<b>84</b>	<b>94</b>

**Notes:**

1. Exprimé en pourcentage de tous les ménages.
2. Exprimé en pourcentage des ménages ayant déclaré avoir accès à un programme de recyclage.

**Source:** Statistique Canada, Enquête sur les ménages et l'environnement de 1994 et 2006.

Tableau 22 en annexe

**Ménages qui compostaient les déchets domestiques ou de jardin en 2006, selon la région métropolitaine de recensement**

	Ménages qui compostaient <sup>1</sup>	Compostaient les déchets domestiques <sup>1</sup>	Ménages qui possédaient une pelouse ou un jardin en 2005 et n'étaient pas locataires d'un immeuble d'habitation	Compostaient les déchets de jardin <sup>2</sup>
	pourcentage			
St. John's, T.-N.-L.	24	22	95	22
Halifax, N.-É.	68	67	97	69
Saint John, N.-B.	62	59	97	65
Saguenay, Qc.	11	10	95	11
Québec, Qc.	8	F	95	14
Sherbrooke, Qc.	15	13	97	18
Trois-Rivières, Qc.	9	7 <sup>E</sup>	95	11
Montréal, Qc.	11	9	89	15
Ottawa-Gatineau	23	17	96	28
Ottawa-Gatineau (coté de Qc.)	15	11	95	16
Ottawa-Gatineau (coté de Ont.)	26	19	97	32
Kingston, Ont.	33	29	98	39
Oshawa, Ont.	37	32	98	37
Toronto, Ont.	33	30	95	41
Hamilton, Ont.	28	22	97	30
St. Catharines-Niagara, Ont.	53	49	97	50
Kitchener, Ont.	31	24	98	34
London, Ont.	31	25	98	39
Windsor, Ont.	26	19	96	29
Greater Sudbury, Ont.	25	22	96	27
Thunder Bay, Ont.	31	24	97	31
Winnipeg, Man.	17	14	96	20
Regina, Sask.	20	17	94	23
Saskatoon, Sask.	22	20	92	27
Calgary, Alb.	18	15	89	21
Edmonton, Alb.	21	16	93	26
Abbotsford, C.-B.	32	22	90	39
Vancouver, C.-B.	23	17	90	31
Victoria, C.-B.	40	31	94	52
<b>Toutes les régions métropolitaines de recensement</b>	<b>25</b>	<b>21</b>	<b>93</b>	<b>30</b>

**Notes:**

Les régions métropolitaines de recensement sont basées sur la délimitation du Recensement de 2001.

1. Exprimé en pourcentage de tous les ménages.

2. Exprimé en pourcentage des ménages qu'ils n'étaient pas locataires d'un immeuble d'habitation et qu'ils possédaient une pelouse ou un jardin en 2005.

**Source:** Statistique Canada, Enquête sur les ménages et l'environnement de 2006.

Tableau 23 en annexe

**Ménages qui ont appliqué des engrais chimiques ou des pesticides sur leur pelouse ou dans leur jardin en 2005, selon la région métropolitaine de recensement**

	Ménages ayant une pelouse ou un jardin			Utilisateurs de pesticides <sup>2</sup>	
	Ménage ayant une pelouse ou un jardin <sup>1</sup>	Ont utilisé des engrais	Ont utilisé des pesticides	Ont appliqué des pesticides dans le cadre d'un calendrier d'entretien régulier <sup>3</sup>	Ont appliqué des pesticides lorsqu'un problème s'est présenté <sup>3</sup>
St. John's, T.-N.-L.	85	33	29	49	51
Halifax, N.-É.	66	23	21	46	52
Saint John, N.-B.	79	26	22	F	F
Saguenay, Qc.	75	15	12	F	F
Québec, Qc.	61	25	25	50	46
Sherbrooke, Qc.	67	16	15	65	F
Trois-Rivières, Qc.	69	17	16	F	F
Montréal, Qc.	58	13	14	F	F
Ottawa–Gatineau	74	35	32	62	39
Ottawa–Gatineau (coté de Qc.)	74	26	22	65	F
Ottawa–Gatineau (coté de Ont.)	74	38	36	61	41
Kingston, Ont.	71	32	29	62	36
Oshawa, Ont.	83	47	45	61	39
Toronto, Ont.	65	38	33	61	41
Hamilton, Ont.	77	46	45	63	36
St. Catharines–Niagara, Ont.	83	41	37	56	42
Kitchener, Ont.	78	42	44	54	45
London, Ont.	73	44	40	50	48
Windsor, Ont.	82	41	40	57	40
Greater Sudbury, Ont.	73	41	34	62	37
Thunder Bay, Ont.	83	30	30	48	51
Winnipeg, Man.	69	44	47	45	55
Regina, Sask.	78	54	46	45	56
Saskatoon, Sask.	70	57	46	52	45
Calgary, Alb.	72	49	38	48	53
Edmonton, Alb.	73	48	41	53	48
Abbotsford, C.-B.	74	33	33	40	63
Vancouver, C.-B.	64	32	29	42	57
Victoria, C.-B.	68	30	26	36	65
<b>Toutes les régions métropolitaines de recensement</b>	<b>67</b>	<b>34</b>	<b>31</b>	<b>54</b>	<b>45</b>

**Notes:**

Les régions métropolitaines de recensement sont basées sur la délimitation du Recensement de 2001.

1. Exprimé en pourcentage de tous les ménages.

2. Exprimé en pourcentage des ménages ayant une pelouse ou un jardin.

3. Certains répondants ont précisé une fréquence d'application autre que « selon un calendrier d'entretien régulier » ou « quand des problèmes particuliers survenaient ». Cette proportion n'est pas incluse ici, ce qui fait que certains totaux par ligne peuvent être inférieurs à 100 %. Par ailleurs, certains répondants ont indiqué les deux fréquences d'application, ce qui fait que certains totaux par ligne peuvent dépasser 100 %.

**Source:** Statistique Canada, Enquête sur les ménages et l'environnement de 2006.

**Tableau 24 en annexe**

**Ménages possédant de l'équipement muni d'un moteur à essence en 2006, selon la région métropolitaine de recensement**

	Souffleuse à neige	Tondeuse <sup>1</sup>	Aucun <sup>2</sup>
	pourcentage		
St. John's, T.-N.-L.	31	60	32
Halifax, N.-É.	24	65	28
Saint John, N.-B.	28	75	23
Saguenay, Qc.	38	71	24
Québec, Qc.	32	72	22
Sherbrooke, Qc.	39	77	20
Trois-Rivières, Qc.	30	74	22
Montréal, Qc.	18	58	35
Ottawa-Gatineau	30	58	33
Ottawa-Gatineau (coté de Qc.)	33	70	23
Ottawa-Gatineau (coté de Ont.)	29	54	36
Kingston, Ont.	24	67	29
Oshawa, Ont.	22	70	27
Toronto, Ont.	17	52	41
Hamilton, Ont.	25	59	33
St. Catharines-Niagara, Ont.	28	72	25
Kitchener, Ont.	27	66	29
London, Ont.	21	62	35
Windsor, Ont.	21	73	23
Greater Sudbury, Ont.	45	78	16
Thunder Bay, Ont.	37	75	21
Winnipeg, Man.	24	72	26
Regina, Sask.	29	64	29
Saskatoon, Sask.	19	71	24
Calgary, Alb.	F	57	37
Edmonton, Alb.	13	68	28
Abbotsford, C.-B.	F	69	26
Vancouver, C.-B.	F	47	45
Victoria, C.-B.	F	53	40
<b>Toutes les régions métropolitaines de recensement</b>	<b>18</b>	<b>59</b>	<b>34</b>

**Notes:**

Les données ne tiennent pas compte des locataires d'un immeuble d'habitation.

Les régions métropolitaines de recensement sont basées sur la délimitation du Recensement de 2001.

1. Exprimé en pourcentage des ménages ayant déclaré avoir une pelouse ou un jardin.

2. Ménages qui ont indiqué ne pas posséder de souffleuse à neige, de tondeuse ni de souffleuse à feuilles muni d'un moteur à essence.

**Source:** Statistique Canada, Enquête sur les ménages et l'environnement de 2006.

Tableau 25 en annexe

**Ménages qui possédaient ou louaient une véhicule automobile et distance parcourue au cours d'une année moyenne en 2006, selon la région métropolitaine de recensement**

	Nombre de voitures appartenant aux membres du ménage ou louées par ceux-ci <sup>2</sup>				Distance parcourue au cours d'une année moyenne par toutes les voitures du ménage		
	Possédait ou louait une voiture pour usage personnel <sup>1</sup>	1	2	3 ou plus	20 000 kilomètres ou moins	20 001 à 40 000 kilomètres	Plus de 40 000 kilomètres
St. John's, T.-N.-L.	81	61	33	F	64	24	F
Halifax, N.-É.	78	56	35	9 <sup>E</sup>	58	27	10
Saint John, N.-B.	78	50	39	F	52	28	F
Saguenay, Qc.	84	55	35	9	61	26	10 <sup>E</sup>
Québec, Qc.	84	59	35	F	57	28	11
Sherbrooke, Qc.	84	54	36	10	58	27	9 <sup>E</sup>
Trois-Rivières, Qc.	86	52	37	11	60	25	10 <sup>E</sup>
Montréal, Qc.	75	61	31	8	54	29	11
Ottawa-Gatineau	81	51	41	8	55	26	13
Ottawa-Gatineau (coté de Qc.)	87	54	40	F	57	24	16
Ottawa-Gatineau (coté de Ont.)	79	50	41	9	55	27	12 <sup>E</sup>
Kingston, Ont.	80	51	38	11 <sup>E</sup>	64	21	11
Oshawa, Ont.	83	38	49	13	53	26	18
Toronto, Ont.	78	50	39	10	57	22	14
Hamilton, Ont.	79	43	41	16	52	23	19
St. Catharines-Niagara, Ont.	86	50	38	12	64	18	12
Kitchener, Ont.	86	42	45	13	62	19	11 <sup>E</sup>
London, Ont.	86	45	44	10	53	27	14
Windsor, Ont.	81	52	39	10	61	25	9
Greater Sudbury, Ont.	82	50	38	11 <sup>E</sup>	63	22	11
Thunder Bay, Ont.	80	42	42	16	69	16	F
Winnipeg, Man.	80	50	38	12	65	18	9
Regina, Sask.	85	46	40	14	68	16	8 <sup>E</sup>
Saskatoon, Sask.	88	42	42	16	56	24	12
Calgary, Alb.	85	46	41	14	56	27	10
Edmonton, Alb.	83	41	43	16	58	25	13
Abbotsford, C.-B.	88	45	42	13	60	15	15
Vancouver, C.-B.	80	50	37	13	64	18	8
Victoria, C.-B.	83	54	34	12	74	14	F
<b>Toutes les régions métropolitaines de recensement</b>	<b>80</b>	<b>51</b>	<b>38</b>	<b>11</b>	<b>58</b>	<b>24</b>	<b>12</b>

**Notes:**

Certains répondants ont précisé « Ne sais pas ». Cette proportion n'est pas prise en compte ici, de sorte qu'il est possible que les totaux par ligne ne donnent pas 100 %.

La définition de « véhicule automobile » comprend la voiture, la camionnette, la fourgonnette ou le VUS (véhicule utilitaire sport), ainsi que les motocyclettes autorisées à circuler.

Les régions métropolitaines de recensement sont basées sur la délimitation du Recensement de 2001.

1. Exprimé en pourcentage de tous les ménages.

2. Exprimé en pourcentage des ménages qui possédaient ou louaient au moins une voiture à usage personnel.

**Source:** Statistique Canada, Enquête sur les ménages et l'environnement de 2006.

**Tableau 26 en annexe**

**Distance à sens unique parcourue entre le domicile et le lieu de travail en véhicule automobile en 2006 selon la province**

	Personnes qui se rendaient au travail en véhicule <sup>1</sup>	Distance à sens unique parcourue <sup>2</sup>		
		5 kilomètres ou moins	6 à 20 kilomètres	Plus 20 kilomètres
	pourcentage			
Terre-Neuve-et-Labrador	84	42	34	20
Île-du-Prince-Édouard	88	33	40	23
Nouvelle-Écosse	83	28	46	22
Nouveau-Brunswick	87	37	40	21
Québec	76	26	42	27
Ontario	76	21	42	30
Manitoba	78	29	47	20
Saskatchewan	81	38	40	19
Alberta	79	27	42	25
Colombie-Britannique	75	26	45	22
<b>Canada</b>	<b>77</b>	<b>25</b>	<b>43</b>	<b>26</b>

**Notes:**

Certains répondants ont précisé « Ne sais pas ». Cette proportion n'est pas prise en compte ici, de sorte qu'il est possible que les totaux par ligne ne donnent pas 100 %.

La définition de « véhicule automobile » comprend la voiture, la camionnette, la fourgonnette ou le VUS (véhicule utilitaire sport), ainsi que les motocyclettes autorisées à circuler.

1. Personnes qui travaillaient à l'extérieur de la maison et qui se rendaient au travail en voiture, exprimé en pourcentage de toutes les personnes qui travaillaient à l'extérieur de la maison.

2. Exprimé en pourcentage de tous les déplacements effectués pendant les mois froids et chauds. Soulignons également qu'une personne qui conduisait pour se rendre au travail pendant les deux saisons est comptée deux fois comme numérateur et comme dénominateur.

**Source:** Statistique Canada, Enquête sur les ménages et l'environnement de 2006.

Tableau 27 en annexe

**Distance à sens unique parcourue entre le domicile et le lieu de travail en véhicule automobile en 2006, selon la région métropolitaine de recensement**

	Personnes qui se rendaient au travail en véhicule <sup>1</sup>	Distance à sens unique parcourue <sup>2</sup>		
		pourcentage		
		5 kilomètres ou moins	6 à 20 kilomètres	Plus 20 kilomètres
St. John's, T.-N.-L.	84	31	51	16 <sup>E</sup>
Halifax, N.-É.	77	21	57	19
Saint John, N.-B.	83	25 <sup>E</sup>	50	22 <sup>E</sup>
Saguenay, Qc.	84	36	41	20
Québec, Qc.	81	19	57	20 <sup>E</sup>
Sherbrooke, Qc.	81	35	43	16
Trois-Rivières, Qc.	88	23	45	30
Montréal, Qc.	67	21	46	27
Ottawa-Gatineau	65	16	47	30
Ottawa-Gatineau (coté de Qc.)	79	21	48	26
Ottawa-Gatineau (coté de Ont.)	60	14 <sup>E</sup>	47	32
Kingston, Ont.	73	23	54	19
Oshawa, Ont.	85	24	40	32
Toronto, Ont.	70	15	45	30
Hamilton, Ont.	82	16	46	34
St. Catharines-Niagara, Ont.	84	28	44	24
Kitchener, Ont.	85	26	44	24
London, Ont.	77	28	50	17
Windsor, Ont.	88	23	49	22
Greater Sudbury, Ont.	81	30	42	26
Thunder Bay, Ont.	85	41	43	12 <sup>E</sup>
Winnipeg, Man.	76	22	60	12 <sup>E</sup>
Regina, Sask.	83	38	52	F
Saskatoon, Sask.	90	27	56	12 <sup>E</sup>
Calgary, Alb.	74	21	51	20
Edmonton, Alb.	80	25	49	24
Abbotsford, C.-B.	90	26	37	29
Vancouver, C.-B.	72	21	48	23
Victoria, C.-B.	64	31	46	19 <sup>E</sup>
<b>Toutes les régions métropolitaines de recensement</b>	<b>74</b>	<b>21</b>	<b>48</b>	<b>25</b>

**Notes:**

Certains répondants ont précisé « Ne sais pas ». Cette proportion n'est pas prise en compte ici, de sorte qu'il est possible que les totaux par ligne ne donnent pas 100 %.

La définition de « véhicule automobile » comprend la voiture, la camionnette, la fourgonnette ou le VUS (véhicule utilitaire sport), ainsi que les motocyclettes autorisées à circuler.

Les régions métropolitaines de recensement sont basées sur la délimitation du Recensement de 2001.

1. Personnes qui travaillaient à l'extérieur de la maison et qui se rendaient au travail en voiture, exprimé en pourcentage de toutes les personnes qui travaillaient à l'extérieur de la maison.

2. Exprimé en pourcentage de tous les déplacements effectués pendant les mois froids et chauds. Soulignons également qu'une personne qui conduisait pour se rendre au travail pendant les deux saisons est comptée deux fois comme numérateur et comme dénominateur.

**Source:** Statistique Canada, Enquête sur les ménages et l'environnement de 2006.

**Tableau 28 en annexe**

**Durée du déplacement entre la maison et le lieu de travail en véhicule automobile en 2006, selon la région métropolitaine de recensement**

	Personnes qui se rendaient au travail en véhicule <sup>1</sup>		Durée, en sens unique, entre la maison et le travail <sup>2</sup>	
	pourcentage		Moins de 30 minutes	30 minutes ou plus
St. John's, T.-N.-L.	84		91	9 <sup>E</sup>
Halifax, N.-É.	77		84	15 <sup>E</sup>
Saint John, N.-B.	83		86	13 <sup>E</sup>
Saguenay, Qc.	84		88	11 <sup>E</sup>
Québec, Qc.	81		85	13 <sup>E</sup>
Sherbrooke, Qc.	81		88	8 <sup>E</sup>
Trois-Rivières, Qc.	88		83	17
Montréal, Qc.	67		73	25
Ottawa-Gatineau	65		74	24
Ottawa-Gatineau (coté de Qc.)	79		73	26
Ottawa-Gatineau (coté de Ont.)	60		74	24
Kingston, Ont.	73		88	10 <sup>E</sup>
Oshawa, Ont.	85		70	29
Toronto, Ont.	70		63	34
Hamilton, Ont.	82		73	25
St. Catharines-Niagara, Ont.	84		87	12 <sup>E</sup>
Kitchener, Ont.	85		81	17
London, Ont.	77		85	14
Windsor, Ont.	88		81	18 <sup>E</sup>
Greater Sudbury, Ont.	81		79	19 <sup>E</sup>
Thunder Bay, Ont.	85		90	8 <sup>E</sup>
Winnipeg, Man.	76		83	15
Regina, Sask.	83		93	F
Saskatoon, Sask.	90		90	9 <sup>E</sup>
Calgary, Alb.	74		75	21
Edmonton, Alb.	80		76	24
Abbotsford, C.-B.	90		73	22 <sup>E</sup>
Vancouver, C.-B.	72		66	31
Victoria, C.-B.	64		78	20
<b>Toutes les régions métropolitaines de recensement</b>	<b>74</b>		<b>74</b>	<b>24</b>

**Notes:**

Certains répondants ont précisé « Ne sais pas ». Cette proportion n'est pas prise en compte ici, de sorte qu'il est possible que les totaux par ligne ne donnent pas 100 %.

La définition de « véhicule automobile » comprend la voiture, la camionnette, la fourgonnette ou le VUS (véhicule utilitaire sport), ainsi que les motocyclettes autorisées à circuler.

Les régions métropolitaines de recensement sont basées sur la délimitation du Recensement de 2001.

1. Personnes qui travaillaient à l'extérieur de la maison et qui se rendaient au travail en voiture, exprimé en pourcentage de toutes les personnes qui travaillaient à l'extérieur de la maison.

2. Exprimé en pourcentage de tous les déplacements effectués pendant les mois froids et chauds. Soulignons également qu'une personne qui conduisait pour se rendre au travail pendant les deux saisons est comptée deux fois comme numérateur et comme dénominateur.

**Source:** Statistique Canada, Enquête sur les ménages et l'environnement de 2006.

Tableau 29 en annexe

**Se rendaient au travail en véhicule automobile en 2006, selon la région métropolitaine de recensement**

	Pendant les mois froids <sup>1</sup>		Pendant les mois chauds <sup>1</sup>	
	Se rendaient au travail en véhicule <sup>2</sup>	Se rendaient au travail seules en voiture <sup>3</sup>	Se rendaient au travail en véhicule <sup>2</sup>	Se rendaient au travail seules en voiture <sup>3</sup>
	pourcentage			
St. John's, T.-N.-L.	89	63	80	58
Halifax, N.-É.	79	58	74	55
Saint John, N.-B.	86	63	79	59
Saguenay, Qc.	88	77	79	69
Québec, Qc.	82	66	78	61
Sherbrooke, Qc.	83	69	78	60
Trois-Rivières, Qc.	93	73	83	66
Montréal, Qc.	70	54	65	51
Ottawa–Gatineau	68	51	62	47
Ottawa–Gatineau (coté de Qc.)	83	60	75	55
Ottawa–Gatineau (coté de Ont.)	63	48	58	45
Kingston, Ont.	77	62	68	57
Oshawa, Ont.	86	70	82	66
Toronto, Ont.	73	58	67	53
Hamilton, Ont.	87	73	76	65
St. Catharines–Niagara, Ont.	89	78	79	69
Kitchener, Ont.	89	69	81	61
London, Ont.	83	67	72	59
Windsor, Ont.	93	78	83	71
Greater Sudbury, Ont.	83	64	79	61
Thunder Bay, Ont.	91	76	78	64
Winnipeg, Man.	80	63	72	58
Regina, Sask.	87	69	77	60
Saskatoon, Sask.	93	78	86	72
Calgary, Alb.	77	57	71	52
Edmonton, Alb.	84	68	76	62
Abbotsford, C.-B.	92	75	87	71
Vancouver, C.-B.	74	59	69	55
Victoria, C.-B.	70	56	58	45
<b>Toutes les régions métropolitaines de recensement</b>	<b>77</b>	<b>61</b>	<b>70</b>	<b>56</b>

**Notes:**

Ces données renvoient seulement aux personnes travaillant à l'extérieur de la maison.

La définition de « véhicule automobile » comprend la voiture, la camionnette, la fourgonnette ou le VUS (véhicule utilitaire sport), ainsi que les motocyclettes autorisées à circuler.

Les régions métropolitaines de recensement sont basées sur la délimitation du Recensement de 2001.

1. On a laissé aux répondants le soin de définir les mois froids et les mois chauds, afin de mieux saisir les changements saisonniers touchant le mode de transport.
2. Comprend les personnes qui se rendaient au travail en voiture comme conducteur, soit seule ou avec d'autres, ou comme passager.
3. Parmi toutes les personnes travaillant à l'extérieur de la maison, pourcentage de celles se rendant au travail seules en voiture.

**Source:** Statistique Canada, Enquête sur les ménages et l'environnement de 2006.

**Tableau 30 en annexe**

**Mode habituel de transport utilisé pour se rendre au travail en 2006, selon la province et la région**

	Pendant les mois froids <sup>1</sup>				Pendant les mois chauds <sup>1</sup>			
	Véhicule automobile	Transport en commun	Marche ou bicyclette	Autre <sup>2</sup>	Véhicule automobile	Transport en commun	Marche ou bicyclette	Autre <sup>2</sup>
	pourcentage							
Provinces de l'Atlantique	88	4	6	2 <sup>E</sup>	81	3 <sup>E</sup>	14	2 <sup>E</sup>
Terre-Neuve-et-Labrador	88	F	8 <sup>E</sup>	F	79	F	18	F
Île-du-Prince-Édouard	92	F	F	F	84	F	14	F
Nouvelle-Écosse	85	6 <sup>E</sup>	6	F	80	5 <sup>E</sup>	13	F
Nouveau-Brunswick	91	F	F	F	83	F	13	F
Québec	79	12	7	2 <sup>E</sup>	72	10	14	3 <sup>E</sup>
Ontario	79	13	5	2	72	13	13	3
Provinces des Prairies	83	8	6	2 <sup>E</sup>	75	8	14	2
Manitoba	83	10	6 <sup>E</sup>	F	73	8	17	F
Saskatchewan	87	2 <sup>E</sup>	9	F	74	F	21	F
Alberta	83	9	5	2 <sup>E</sup>	76	10	12	2 <sup>E</sup>
Colombie-Britannique	79	11	8	2 <sup>E</sup>	72	10	16	2 <sup>E</sup>
<b>Canada</b>	<b>81</b>	<b>11</b>	<b>6</b>	<b>2</b>	<b>73</b>	<b>10</b>	<b>14</b>	<b>2</b>

**Notes:**

Les données renvoient aux personnes travaillant à l'extérieur de la maison.

La définition de « véhicule automobile » comprend la voiture, la camionnette, la fourgonnette ou le VUS (véhicule utilitaire sport), ainsi que les motocyclettes autorisées à circuler.

1. On a laissé aux répondants le soin de définir les mois froids et les mois chauds, afin de mieux saisir les changements saisonniers touchant le mode de transport.

2. Comprend les autres modes de transport, la combinaison de modes (ne peut différencier un mode principal), ainsi que les réponses « ne sait pas » et les refus.

**Source:** Statistique Canada, Enquête sur les ménages et l'environnement de 2006.

**Tableau 31 en annexe**

**Mode habituel de transport utilisé pour se rendre au travail en 2006, selon la région métropolitaine de recensement sélectionnée**

	Pendant les mois froids <sup>1</sup>				Pendant les mois chauds <sup>1</sup>			
	Véhicule automobile	Transport en commun	Marche ou bicyclette	Autre <sup>2</sup>	Véhicule automobile	Transport en commun	Marche ou bicyclette	Autre <sup>2</sup>
	pourcentage							
Halifax, N.-É.	79	12 <sup>E</sup>	F	F	75	10 <sup>E</sup>	13	F
Montréal, Qc.	70	21	F	F	65	18	14	F
Ottawa-Gatineau	68	23	7 <sup>E</sup>	F	62	20	14	F
Ottawa-Gatineau (coté de Qc.)	83	13	F	F	75	12 <sup>E</sup>	11	F
Ottawa-Gatineau (coté de Ont.)	63	26	F	F	58	23	15	F
Kingston, Ont.	77	F	19 <sup>E</sup>	F	68	F	27	F
Toronto, Ont.	73	21	3 <sup>E</sup>	F	67	20	10	F
London, Ont.	83	10 <sup>E</sup>	F	F	72	9 <sup>E</sup>	15	F
Winnipeg, Man.	80	15	F	F	72	12	15	F
Calgary, Alb.	77	16	F	F	72	17	10 <sup>E</sup>	F
Edmonton, Alb.	84	10	F	F	76	10 <sup>E</sup>	12	F
Vancouver, C.-B.	74	17	7	F	70	16	13	F
Victoria, C.-B.	70	10 <sup>E</sup>	18	F	58	F	32	F
Toutes les autres régions métropolitaines de recensement	88	6	5	2 <sup>E</sup>	80	5	13	2
<b>Toutes les régions métropolitaines de recensement</b>	<b>77</b>	<b>16</b>	<b>6</b>	<b>2</b>	<b>70</b>	<b>14</b>	<b>13</b>	<b>3</b>

**Notes:**

Les données renvoient aux personnes travaillant à l'extérieur de la maison.

La définition de « véhicule automobile » comprend la voiture, la camionnette, la fourgonnette ou le VUS (véhicule utilitaire sport), ainsi que les motocyclettes autorisées à circuler.

Les régions métropolitaines de recensement sont basées sur la délimitation du Recensement de 2001.

1. On a laissé aux répondants le soin de définir les mois froids et les mois chauds, afin de mieux saisir les changements saisonniers touchant le mode de transport.

2. Comprend les autres modes de transport, la combinaison de modes (ne peut différencier un mode principal), ainsi que les réponses « ne sait pas » et les refus.

**Source:** Statistique Canada, Enquête sur les ménages et l'environnement de 2006.

---

## **Annexe B : Questionnaire**

**Enquête sur les ménages et l'environnement, 2006**  
**Questionnaire**

---

***Table des matières***

Introduction à l'enquête.....	1
Eau .....	1
Consommation d'énergie et de chauffage domestique .....	7
Équipement muni d'un moteur à essence .....	11
Utilisation d'engrais et de pesticides .....	13
Recyclage .....	14
Compostage .....	18
Qualité de l'air et de l'eau.....	20
Décisions en matière de transport .....	21
Données démographiques sur les ménages.....	27

**Enquête sur les ménages et l'environnement, 2006**  
**Questionnaire**

---

<b>Section :</b>	<b>Introduction à l'enquête (SI)</b>
<b>SI_BEG</b>	Début de la section
<b>SI_R01</b>	<b>Statistique Canada mène une enquête sur les ménages et l'environnement au Canada. Cette enquête a pour but de recueillir de l'information sur les activités humaines qui influent sur la qualité de l'air, de l'eau et des sols. L'information recueillie aidera les gouvernements et les citoyens à mieux gérer la qualité de notre environnement.</b>
<b>SI_R02</b>	<b>Bien qu'il s'agisse d'une enquête à participation volontaire, votre aide est essentielle pour assurer l'exactitude des résultats. Vos réponses demeureront confidentielles et seront utilisées uniquement à des fins statistiques.</b>
<b>SI_R03</b>	<b>Veillez répondre aux questions en vous rappelant qu'elles portent sur votre résidence principale actuelle.</b>
<b>SI_C04</b>	Si HhldMem > 1 ..... (Passez à SI_R04) Autrement ..... (Passez à SI_END)
<b>SI_R04</b>	<b>Pensez à tous les membres de votre ménage quand vous répondez.</b>
<b>SI_END</b>	Fin de la section
<b>Section :</b>	<b>Eau (WA)</b>
<b>WA_BEG</b>	Début de la section
<b>WA_R01</b>	<b>La première série de questions porte sur l'eau.</b>
<b>WA_Q01</b>	<b>Quelle est la principale source d'eau à votre résidence?</b>  <u>INTERVIEWEUR</u> : Lisez les catégories au répondant.  1 Eau fournie par votre ville, village ou municipalité 2 Puits privé 3 Source de surface telle que source naturelle, lac, rivière, bassin de source, etc. naturelle 4 Autre NSP, RF
<i>Univers :</i>	<i>Tous les répondants</i>

**Enquête sur les ménages et l'environnement, 2006**  
**Questionnaire**

**WA\_Q02**      **Quel type d'eau les membres de votre ménage boivent-ils principalement à la maison?**

INTERVIEWEUR : Lisez les catégories au répondant.

- 1      Eau du robinet
- 2      Eau embouteillée..... (Passez à WA\_C05)
- 3      Les deux
- 4      Autre  
NSP, RF

*Univers :*      *Tous les répondants*

**WA\_Q03**      **Les membres de votre ménage ont-ils recours à l'une ou l'autre des pratiques suivantes avant de consommer l'eau potable?**

INTERVIEWEUR : Lisez les catégories au répondant. Choisissez toutes les réponses appropriées.

- 1      Vous utilisez un filtre sur les robinets ou sur votre tuyau d'alimentation en eau
- 2      Vous utilisez un filtre autonome tel qu'un pot « Brita »
- 3      Vous faites bouillir habituellement votre eau avant de la boire
- 4      Autre - Précisez ..... (Passez à WA\_S03)
- 5      Vous ne faites rien  
NSP, RF

*Univers :*      *Les répondants qui ne boivent pas principalement de l'eau embouteillée*

**WA\_C03**      Si WA\_Q03=4..... (Passez à WA\_S03)  
Si WA\_Q03=5..... (Passez à WA\_C05)  
Autrement ..... (Passez à WA\_Q04)

**WA\_S03**      Les membres de votre ménage ont-ils recours à l'une ou l'autre des pratiques suivantes avant de consommer l'eau potable?

\_\_\_\_(80 espaces)

*Univers :*      *Les répondants qui ne boivent pas principalement de l'eau embouteillée, et qui font d'autre choses avec leur eau potable*

**WA\_Q04**      **Pourquoi les membres de votre ménage traitent-ils leur eau avant de la boire? Est-ce ...?**

INTERVIEWEUR : Lisez les catégories au répondant. Choisissez toutes les réponses appropriées.

- 1      Pour améliorer l'apparence, le goût ou l'odeur de l'eau
- 2      Pour éliminer les produits chimiques tel que le chlore
- 3      Pour éliminer les métaux ou les minéraux
- 4      Pour vous assurer que l'eau n'était pas contaminée par des bactéries
- 5      Autre  
NSP, RF

*Univers :*      *Les répondants qui ne boivent pas principalement de l'eau embouteillée et qui traitent leur eau avant de la boire*

**Enquête sur les ménages et l'environnement, 2006**  
**Questionnaire**

---

**WA\_C05** Si WA\_Q01= 2 ou 3.....(Passez à WA\_Q05)  
Autrement .....(Passez à WA\_C08)

**WA\_Q05 En 2005, avez-vous fait analyser votre eau potable par un laboratoire?**

- 1 Oui
- 2 Non .....(Passez à WA\_C08)  
NSP, RF.....(Passez à WA\_C08)

*Univers :* Les répondants qui boivent principalement de l'eau d'un puits privé ou d'une source de surface

**WA\_Q06 A-t-on décelé un problème?**

- 1 Oui
- 2 Non .....(Passez à WA\_C08)  
NSP, RF.....(Passez à WA\_C08)

*Univers :* Les répondants qui boivent principalement de l'eau d'un puits privé ou d'une source de surface et qui ont fait analyser leur eau potable par un laboratoire en 2005

**WA\_Q07 Le problème était-il ...?**

INTERVIEWEUR : Lisez les catégories au répondant. Choisissez toutes les réponses appropriées.

- 1 La présence d'un niveau inhabituel de métaux ou de minéraux
- 2 La présence de bactéries
- 3 La présence de produits chimiques ou d'autres polluants
- 4 Autre  
NSP, RF

*Univers :* Les répondants qui ont fait analyser leur eau potable par un laboratoire et un problème a été décelé

**WA\_C08** Si DWELCODE = 5 ou 6 (appartement).....(Passez à WA\_R13)  
Autrement .....(Passez à WA\_Q08)

**WA\_Q08 Votre résidence est-elle raccordée ...?**

INTERVIEWEUR : Lisez les catégories au répondant.

- 1 Au réseau d'égout de votre ville, village ou municipalité.....(Passez à WA\_C10)
- 2 À une fosse septique privée comprenant des bassins de rétention
- 3 À une fosse septique collective .....(Passez à WA\_C10)
- 4 Autre .....(Passez à WA\_C10)  
NSP, RF.....(Passez à WA\_C10)

*Univers :* Les répondants qui ne vivent pas dans un appartement

**Enquête sur les ménages et l'environnement, 2006**  
**Questionnaire**

---

**WA\_Q09**      **À quelle fréquence vidangez-vous ou entretenez-vous votre fosse septique?**

INTERVIEWEUR : Lisez les catégories au répondant.

- 01      Plus d'une fois par année
- 02      Une fois par année
- 03      Une fois tous les deux à trois ans
- 04      Une fois tous les quatre ans ou plus
- 05      Jamais
- 06      Autre  
NSP, RF

*Univers :*      *Les répondants qui ne vivent pas dans un appartement et dont la résidence est raccordée à une fosse septique privée*

**WA\_C10**      Si WA\_Q01 = 1 .....(Passez à WA\_Q10)  
Autrement .....(Passez à WA\_R13)

**WA\_Q10**      **Est-ce que votre résidence est munie d'un compteur d'eau pour mesurer votre consommation d'eau?**

INTERVIEWEUR : Un compteur d'eau est un dispositif qui est installé à l'intérieur ou à l'extérieur du domicile et qui mesure le volume d'eau qui entre dans le domicile.

- 1      Oui .....(Passez à WA\_R13)
- 2      Non  
NSP, RF.....(Passez à WA\_R13)

*Univers :*      *Les répondants qui ne vivent pas dans un appartement et qui utilisent principalement l'eau fournie par leur ville, village ou municipalité*

**WA\_Q11**      **Accepteriez-vous que votre ville, village ou municipalité installe un compteur d'eau à votre résidence?**

- 1      Oui .....(Passez à WA\_R13)
- 2      Non  
NSP, RF.....(Passez à WA\_R13)

*Univers :*      *Les répondants qui ne vivent pas dans un appartement, qui utilisent principalement l'eau fournie par leur ville, village ou municipalité et dont la résidence n'est pas munie d'un compteur d'eau*

**Enquête sur les ménages et l'environnement, 2006**  
**Questionnaire**

---

**WA\_Q12 Y a-t-il une raison précise?**

INTERVIEWEUR : Choisissez toutes les réponses appropriées.

- 1 Ne veux pas payer l'installation
- 2 Ne veux pas que mon compte de taxe d'eau augmente
- 3 Ne préfère payer un taux fixe plutôt qu'en fonction de ma consommation
- 4 Aucune raison précise
- 5 Autre  
NSP, RF

*Univers :* Les répondants qui ne vivent pas dans un appartement, qui utilisent principalement l'eau fournie par leur ville, village ou municipalité, qui n'ont pas de compteur d'eau et n'en veulent pas

**WA\_R13 Certaines personnes utilisent des dispositifs ou un appareil pour économiser l'eau autour de leur résidence.**

**WA\_Q13 Votre résidence est-elle munie d'une pomme de douche à faible débit?**

- 1 Oui
- 2 Non  
NSP, RF

*Univers :* Tous les répondants

**WA\_Q14 Votre résidence est-elle munie d'une toilette à faible chasse d'eau ou d'un réservoir dont le volume d'eau a été modifié par exemple avec une bouteille de plastique ou en ajoutant une brique?**

- 1 Oui
- 2 Non  
NSP, RF

*Univers :* Tous les répondants

**WA\_C15** Si DWELCODE = 5 ou 6 (appartement).....(Passez à WA\_Q21)  
Autrement .....(Passez à WA\_Q15)

**WA\_Q15 Votre résidence est-elle munie d'un réservoir d'eau de pluie tel qu'un baril ou une citerne?**

- 1 Oui
- 2 Non  
NSP, RF

*Univers :* Les répondants qui ne vivent pas dans un appartement

**WA\_Q16 Votre résidence a-t-elle une pelouse?**

- 1 Oui
- 2 Non .....(Passez à WA\_Q21)  
NSP, RF.....(Passez à WA\_Q21)

*Univers :* Les répondants qui ne vivent pas dans un appartement

**Enquête sur les ménages et l'environnement, 2006**  
**Questionnaire**

---

**WA\_Q17 L'été dernier, est-ce que vous ou quelqu'un d'autre arrosiez votre pelouse?**

- 1 Oui
- 2 Non .....(Passez à WA\_Q21)
- 3 Non applicable (pas de pelouse l'été dernier) .....(Passez à WA\_Q21)
- NSP, RF.....(Passez à WA\_Q21)

*Univers :* Les répondants qui ne vivent pas dans un appartement et qui ont une pelouse

**WA\_Q18 Généralement, combien de fois par semaine a-t-elle été arrosée?**

- 1 Moins d'une fois par semaine
- 2 Une fois par semaine
- 3 Deux fois par semaine
- 4 Trois fois ou plus par semaine
- 5 Autre
- NSP, RF

*Univers :* Les répondants qui ne vivent pas dans un appartement, qui ont une pelouse et l'ont arrosée l'été dernier

**WA\_Q19 De quelle façon votre pelouse était-elle habituellement arrosée?**

INTERVIEWEUR : Lisez les catégories au répondant. Choisissez toutes les réponses appropriées.

- 1 À la main à l'aide d'un arrosoir ou d'un boyau d'arrosage
- 2 Avec un arroseur ou un système de gicleurs
- 3 Autre
- NSP, RF

*Univers :* Les répondants qui ne vivent pas dans un appartement, qui ont une pelouse et l'ont arrosée l'été dernier

**WA\_C20** Si WA\_Q19=2.....(Passez à WA\_Q20)  
Autrement .....(Passez à WA\_Q21)

**WA\_Q20 L'arroseur ou le système de gicleurs était-il relié à une minuterie?**

- 1 Oui
- 2 Non
- NSP, RF

*Univers :* Les répondants qui ne vivent pas dans un appartement et dont la pelouse a été arrosée habituellement par un arroseur ou un système de gicleurs

**WA\_Q21 Votre résidence a-t-elle un jardin? Incluez les espaces couverts d'arbres, d'arbustes, de fleurs, de végétaux et de plantes dans des pots à l'extérieur.**

- 1 Oui
- 2 Non .....(Passez à WA\_END)
- NSP, RF.....(Passez à WA\_END)

*Univers :* Tous les répondants

**Enquête sur les ménages et l'environnement, 2006**  
**Questionnaire**

---

**WA\_Q22**      **L'été dernier, est-ce que vous ou quelqu'un d'autre arrosiez votre jardin?**

1              Oui  
2              Non ..... (Passez à WA\_END)  
3              Non applicable (pas de jardin l'été dernier) ..... (Passez à WA\_END)  
NSP, RF ..... (Passez à WA\_END)

*Univers :*              *Les répondants qui ont un jardin*

**WA\_Q23**      **Généralement, combien de fois par semaine a-t-il été arrosé?**

1              Moins d'une fois par semaine  
2              Une fois par semaine  
3              Deux fois par semaine  
4              Trois fois ou plus par semaine  
5              Autre  
NSP, RF

*Univers :*              *Les répondants qui ont un jardin et qui l'ont arrosé l'été dernier*

**WA\_C24**      Si DWELCODE = 5 ou 6 (appartement) ..... (Passez à WA\_END)  
Autrement ..... (Passez à WA\_Q24)

**WA\_Q24**      **De quelle façon votre jardin était-il habituellement arrosé?**

INTERVIEWEUR : Lisez les catégories au répondant. Choisissez toutes les réponses appropriées.

1              À la main à l'aide d'un arrosoir ou d'un boyau d'arrosage  
2              Avec un arroseur ou un système de gicleurs  
3              Autre  
NSP, RF

*Univers :*              *Les répondants qui ont un jardin, qui l'ont arrosé l'été dernier et qui ne vivent pas dans un appartement*

**WA\_C25**      Si WA\_Q24=2 ..... (Passez à WA\_Q25)  
Autrement ..... (Passez à WA\_END)

**WA\_Q25**      **L'arroseur ou le système de gicleurs était-il relié à une minuterie?**

1              Oui  
2              Non  
NSP, RF

*Univers :*              *Les répondants dont le jardin a été arrosé habituellement par un arroseur ou un système de gicleurs*

**WA\_END**      Fin de la section

**Section :**      **Consommation d'énergie et de chauffage domestique (EH)**

**EH\_BEG**      Début de la section

**Enquête sur les ménages et l'environnement, 2006**  
**Questionnaire**

---

**EH\_R01** Les questions qui suivent portent sur l'utilisation de l'énergie dans votre domicile. Ces questions concernent votre résidence principale actuelle.

**EH\_Q01** Quel type de système de chauffage utilisez-vous principalement pour votre résidence?

- 01 Fournaise au gaz à air forcé
- 02 Fournaise au mazout à air forcé
- 03 Fournaise électrique à air forcé
- 04 Fournaise à air chaud forcé
- 05 Radiateurs à l'eau chaude
- 06 Plinthes électriques
- 07 Autre chauffage électrique
- 08 Poêle à bois ou foyer à bois
- 09 Autre  
NSP, RF

*Univers :* Tous les répondants

**EH\_C02** Si DWELCODE = 5 ou 6 (appartement).....(Passez à EH\_C03)  
Autrement .....(Passez à EH\_Q02)

**EH\_Q02** Combien d'années a votre système de chauffage principal?

INTERVIEWEUR : Lisez les catégories au répondant.

- 1 3 ans ou moins
- 2 4 à 10 ans
- 3 11 à 20 ans
- 4 21 ans ou plus  
NSP, RF

*Univers :* Les répondants qui ne vivent pas dans un appartement

**EH\_C03** Si EH\_Q01 = 8 (poêle à bois ou foyer au bois).....(Passez à EH\_Q04)  
Autrement .....(Passez à EH\_Q03)

**EH\_Q03** Avez-vous un poêle à bois ou un foyer au bois?

- 1 Oui
- 2 Non .....(Passez à EH\_Q05)  
NSP, RF.....(Passez à EH\_Q05)

*Univers :* Les répondants dont le type de système de chauffage principal de la résidence n'est pas un poêle à bois ou un foyer au bois

**Enquête sur les ménages et l'environnement, 2006**  
**Questionnaire**

**EH\_Q04**      **Quelle quantité de bois brûlez-vous en moyenne au cours d'une saison de chauffage?**

INTERVIEWEUR : N'inscrivez que le montant. Entrez « 0 » si le chauffage au bois n'est pas utilisé. Incluez les fractions par exemple, .5

\_\_\_\_(6 espaces)      [Min : 0.0 Max : 9999.5]

NSP, RF.....(Passez à EH\_Q05)

*Univers :*      *Les répondants qui ont un poêle à bois ou un foyer au bois*

**EH\_C04**      Si EH\_Q04 = 0.....(Passez à EH\_Q05)  
Autrement .....(Passez à EH\_N04)

**EH\_N04**      **Est-ce en corde(s) mince(s), corde(s) standard, sac(s) ou bûches?**

- 1      Corde(s) mince(s) (8 pi de longueur sur 4 pi de hauteur sur 12 ou 16 po largeur)
  - 2      Corde(s) standard (8 pi de longueur sur 4 pi de hauteur sur 4 pi de largeur ou 3 ou 4 petites cordes)
  - 3      Sac(s)
  - 4      Bûches
  - 5      Autre ..... (Passez à EH\_S04)
- NSP, RF

*Univers :*      *Les répondants qui ont un poêle à bois ou un foyer au bois et qui ont brûlé du bois pendant la saison de chauffage*

**EH\_S04**      Est-ce en corde(s) mince(s), corde(s) standard, sac(s) ou bûches?

\_\_\_\_(80 espaces)

**EH\_Q05**      **Avez-vous un climatiseur?**

- 1      Oui
  - 2      Non .....(Passez à EH\_R07)
- NSP, RF.....(Passez à EH\_R07)

*Univers :*      *Tous les répondants*

**EH\_Q06**      **Est-il ...?**

INTERVIEWEUR : Lisez les catégories au répondant.

- 1      Un climatiseur central
  - 2      Un climatiseur autonome installé dans une fenêtre ou ailleurs
  - 3      Autre
- NSP, RF

*Univers :*      *Les répondants qui ont un climatiseur*

**EH\_R07**      **Maintenant je vais vous poser quelques questions sur la façon dont vous contrôlez la température dans votre résidence.**

**Enquête sur les ménages et l'environnement, 2006**  
**Questionnaire**

---

**EH\_Q07 Y a-t-il un thermostat dans votre maison?**

INTERVIEWEUR : Un thermostat est un appareil généralement installé sur un mur intérieur. Ce dispositif sert à commander le réglage du matériel de chauffage ou de refroidissement et vous permet de régler le confort de votre logement.

- 1 Oui  
2 Non .....(Passez à EH\_Q12)  
NSP, RF.....(Passez à EH\_Q12)

*Univers :* Tous les répondants

**EH\_Q08 S'agit-il d'un thermostat programmable? C'est-à-dire que vous pouvez régler votre appareil de façon qu'il ajuste automatiquement la température selon le moment de la journée.**

- 1 Oui  
2 Non .....(Passez à EH\_Q10)  
NSP, RF.....(Passez à EH\_Q10)

*Univers :* Les répondants qui ont un thermostat dans leur maison

**EH\_Q09 Est-il programmé?**

- 1 Oui  
2 Non  
NSP, RF

*Univers :* Les répondants qui ont un thermostat programmable dans leur maison

**EH\_Q10 Pendant la période où vous devez chauffer la maison, à quelle température réglez-vous le chauffage lorsque vous êtes chez vous et réveillé?**

INTERVIEWEUR : N'inscrivez que le degré.

\_\_\_\_(2 espaces) [Min : 0 Max : 94]

NSP, RF.....(Passez à EH\_Q12)

*Univers :* Les répondants qui ont un thermostat dans leur maison

**EH\_N10 Est-ce en Celsius ou en Fahrenheit?**

- 1 Celsius  
2 Fahrenheit  
NSP, RF

*Univers :* Les répondants qui ont un thermostat dans leur maison

**Enquête sur les ménages et l'environnement, 2006**  
**Questionnaire**

---

**EH\_Q11**      **Pendant la période où vous devez chauffer la maison, à quelle température réglez-vous le chauffage de votre résidence lorsque vous dormez?**

INTERVIEWEUR : N'inscrivez que le degré.

\_\_\_\_(2 espaces)      [Min : 0 Max : 94]

NSP, RF.....(Passez à EH\_Q12)

*Univers :*      *Les répondants qui ont un thermostat dans leur maison*

**EH\_N11**      **Est-ce en Celsius ou en Fahrenheit?**

- 1      Celsius
  - 2      Fahrenheit
- NSP, RF

*Univers :*      *Les répondants qui ont un thermostat dans leur maison*

**EH\_Q12**      **Votre résidence a-t-elle déjà eu une vérification du rendement énergétique?**

**Une vérification du rendement énergétique est une évaluation professionnelle indépendante du chauffage, de la climatisation et de l'isolation de la maison.**

- 1      Oui
  - 2      Non
- NSP, RF

*Univers :*      *Tous les répondants*

**EH\_Q13**      **Votre résidence est-elle munie d'ampoules électriques fluorescentes compactes permettant d'économiser l'énergie?**

**Ces ampoules ont souvent la forme de spirales. Elles peuvent être vissées dans les douilles habituelles et peuvent remplacer les ampoules ordinaires.**

- 1      Oui
  - 2      Non
- NSP, RF

*Univers :*      *Tous les répondants*

**EH\_END**      Fin de la section

**Section :**      **Équipement muni d'un moteur à essence (GP)**

**GP\_BEG**      Début de la section

**GP\_R01**      **Les questions qui suivent portent sur l'équipement muni d'un moteur à essence.**

**Enquête sur les ménages et l'environnement, 2006**  
**Questionnaire**

---

- GP\_Q01**      **Est-ce que vous ou un membre de votre ménage possède un bateau motorisé ou autre embarcation motorisée à des fins récréatives?**
- 1              Oui
- 2              Non ..... (Passez à GP\_Q03)
- NSP, RF..... (Passez à GP\_Q03)

*Univers :*              *Tous les répondants*

- GP\_Q02**      **En 2005, quelle quantité de carburant avez-vous utilisée approximativement pour faire fonctionner votre bateau ou embarcation motorisée?**

INTERVIEWEUR : Lisez les catégories au répondant. Indiquez la meilleure estimation du répondant. Si plus d'un bateau à moteur ou d'une embarcation motorisée, incluez tous les carburants utilisés.

- 1              Moins de 50 litres (moins de 11 gallons)
- 2              50 à 100 litres (11 à 22 gallons)
- 3              101 à 500 litres (23 à 110 gallons)
- 4              Plus de 500 litres (plus de 110 gallons)
- 5              Non applicable (pas de bateau en 2005)
- NSP, RF

*Univers :*              *Les répondants dans les ménages qui possèdent un bateau motorisé ou autre embarcation motorisée*

- GP\_Q03**      **Est-ce que vous ou un membre de votre ménage possède une motoneige?**

- 1              Oui
- 2              Non ..... (Passez à GP\_C05)
- NSP, RF..... (Passez à GP\_C05)

*Univers :*              *Tous les répondants*

- GP\_Q04**      **En 2005, quelle quantité de carburant avez-vous utilisée approximativement pour faire fonctionner votre motoneige?**

INTERVIEWEUR : Lisez les catégories au répondant. Indiquez la meilleure estimation du répondant. Si plus d'une motoneige, incluez tous les carburants utilisés.

- 1              Moins de 50 litres (moins de 11 gallons)
- 2              50 à 100 litres (11 à 22 gallons)
- 3              101 à 500 litres (23 à 110 gallons)
- 4              Plus de 500 litres (plus de 110 gallons)
- 5              Non applicable (pas de motoneige en 2005)
- NSP, RF

*Univers :*              *Les répondants dans les ménages qui possèdent une motoneige*

- GP\_C05**      Si DWELCODE = 5 ou 6 (appartement).....(Passez à GP\_END)
- Autrement ..... (Passez à GP\_Q05)

**Enquête sur les ménages et l'environnement, 2006**  
**Questionnaire**

---

**GP\_Q05**      **Est-ce que vous ou un membre de votre ménage possède un chasse-neige à essence?**

- 1            Oui
- 2            Non
- NSP, RF

*Univers :*            *Les répondants qui ne vivent pas dans un appartement*

**GP\_C06**      Si WA\_Q16 = 1 ou WA\_Q21 = 1 ..... (Passez à GP\_Q06)  
Autrement .....(Passez à GP\_END)

**GP\_Q06**      **Est-ce que vous ou un membre de votre ménage possède ...?**

INTERVIEWEUR : Lisez les catégories au répondant. Choisissez toutes les réponses appropriées.

- 1            Une tondeuse à essence
- 2            Un coupe-bordures à essence
- 3            Une souffleuse à feuilles à essence
- 4            Aucun
- NSP, RF

*Univers :*            *Les répondants qui ne vivent pas dans un appartement et ont une pelouse ou un jardin*

**GP\_END**      Fin de la section

**Section :**      **Utilisation d'engrais et de pesticides (FP)**

**FP\_BEG**      Début de la section

**FP\_C01**      Si WA\_Q16 = 1 ou WA\_Q21 = 1 ..... (Passez à FP\_R01)  
Autrement ..... (Passez à FP\_END)

**FP\_R01**      **Les questions qui suivent portent sur l'utilisation d'engrais et de pesticides.**

**FP\_Q01**      **En 2005, est-ce que des engrais chimiques ont été appliqués sur votre pelouse/jardin?**

INTERVIEWEUR : Inclure les engrais dont l'épandage est effectué par des commerçants.

- 1            Oui
- 2            Non
- 3            N'avait pas de pelouse ou jardin en 2005 ..... (Passez à FP\_END)
- NSP, RF

*Univers :*            *Les répondants qui ont une pelouse ou un jardin*

**Enquête sur les ménages et l'environnement, 2006**  
**Questionnaire**

---

**FP\_Q02**      **En 2005, est-ce que des herbicides, des pesticides ou des fongicides ont été appliqués sur votre pelouse/jardin? Incluez les mélanges d'engrais et de pesticides tel que « Weed and Feed ».**

INTERVIEWEUR : Inclure les pesticides dont l'épandage est effectué par des commerçants.

- 1            Oui
- 2            Non ..... (Passez à FP\_END)  
NSP, RF..... (Passez à FP\_END)

*Univers :*            *Les répondants qui avaient une pelouse ou un jardin en 2005*

**FP\_Q03**      **Est-ce que des pesticides ont été appliqués sur votre pelouse/jardin ...?**

INTERVIEWEUR : Lisez les catégories au répondant. Choisissez toutes les réponses appropriées.

- 1            Selon un calendrier d'entretien régulier
- 2            Quand des problèmes particuliers survenaient
- 3            Autre  
NSP, RF

*Univers :*            *Les répondants qui ont appliquées sur leur pelouse ou jardin des herbicides, des pesticides ou des fongicides*

**FP\_END**      Fin de la section

**Section :**      **Recyclage (RC)**

**RC\_BEG**      Début de la section

**RC\_R01**      **Les questions suivantes portent sur le recyclage.**

**RC\_Q01**      **Votre ménage a-t-il accès à un programme de recyclage pour les bouteilles de verre?**

INTERVIEWEUR : Incluez les bocaux, les bouteilles de boissons gazeuses, les bouteilles de jus de légumes, les bocaux de légumes en conserve (p. ex., cornichons, oignons, piments) et tout autre contenant en verre.

- 1            Oui
- 2            Non ..... (Passez à RC\_Q03)  
NSP, RF..... (Passez à RC\_Q03)

*Univers :*            *Tous les répondants*

**RC\_Q02**      **Est-ce que vous l'utilisez?**

- 1            Oui
- 2            Non  
NSP, RF

*Univers :*            *Les répondants dans les ménages qui avaient accès à un programme de recyclage pour les bouteilles de verre*

**Enquête sur les ménages et l'environnement, 2006**  
**Questionnaire**

---

**RC\_Q03      Votre ménage a-t-il accès à un programme de recyclage pour le papier?**

INTERVIEWEUR : Incluez le papier journal, la papeterie de bureau, le carton, le carton pour boîtes (p. ex., boîtes de céréales), les contenants à enduits multicouches (comme les contenants de lait).

- 1            Oui  
2            Non ..... (Passez à RC\_Q05)  
              NSP, RF..... (Passez à RC\_Q05)

*Univers :*            *Tous les répondants*

**RC\_Q04      Est-ce que vous l'utilisez?**

- 1            Oui  
2            Non  
              NSP, RF

*Univers :*            *Les répondants dans les ménages qui avaient accès à un programme de recyclage pour le papier*

**RC\_Q05      Votre ménage a-t-il accès à un programme de recyclage pour les plastiques?**

INTERVIEWEUR : Incluez les bouteilles de boissons gazeuses en plastique, les contenants de yogourt, les contenants de margarine et tout autre contenant en plastique.

- 1            Oui  
2            Non ..... (Passez à RC\_Q07)  
              NSP, RF..... (Passez à RC\_Q07)

*Univers :*            *Tous les répondants*

**RC\_Q06      Est-ce que vous l'utilisez?**

- 1            Oui  
2            Non  
              NSP, RF

*Univers :*            *Les répondants dans les ménages qui avaient accès à un programme de recyclage pour les plastiques*

**RC\_Q07      Votre ménage a-t-il accès à un programme de recyclage pour les canettes?**

INTERVIEWEUR : Incluez les canettes de boissons gazeuses, les canettes de soupe, les boîtes de jus et toute autre boîte à denrées (p. ex., haricots, petits pois, pêches, poires).

- 1            Oui  
2            Non ..... (Passez à RC\_Q09)  
              NSP, RF..... (Passez à RC\_Q09)

*Univers :*            *Tous les répondants*

**Enquête sur les ménages et l'environnement, 2006**  
**Questionnaire**

---

**RC\_Q08 Est-ce que vous l'utilisez?**

- 1 Oui
- 2 Non  
NSP, RF

*Univers :* Les répondants dans les ménages qui avaient accès à un programme de recyclage pour les canettes

**RC\_Q09 En 2005, votre ménage avait-il des restes de peinture dont vous vouliez vous défaire?**

- 1 Oui
- 2 Non ..... (Passez à RC\_Q11)  
NSP, RF..... (Passez à RC\_Q11)

*Univers :* Tous les répondants

**RC\_Q10 Qu'en avez-vous fait?**

INTERVIEWEUR : Choisissez toutes les réponses appropriées.

- 01 Jetés dans les déchets
- 02 Les a conservés - ne savait pas quoi en faire
- 03 Portés ou envoyés au centre de récupération approprié
- 04 Le fournisseur les a repris
- 05 Jetés dans le tuyau de renvoi/l'égout/le sol/la toilette
- 06 Autre  
NSP, RF

*Univers :* Les répondants dans les ménages qui voulaient se défaire des restes de peinture

**RC\_Q11 En 2005, votre ménage avait-il des restes de médicaments ou des médicaments périmés dont vous vouliez vous défaire?**

- 1 Oui
- 2 Non ..... (Passez à RC\_Q13)  
NSP, RF..... (Passez à RC\_Q13)

*Univers :* Tous les répondants

**RC\_Q12 Qu'en avez-vous fait?**

INTERVIEWEUR : Choisissez toutes les réponses appropriées.

- 01 Jetés dans les déchets
- 02 Les a conservés - ne savait pas quoi en faire
- 03 Portés ou envoyés au centre de récupération approprié
- 04 Le fournisseur les a repris
- 05 Jetés dans le tuyau de renvoi/l'égout/le sol/la toilette
- 06 Autre  
NSP, RF

*Univers :* Les répondants dans les ménages qui voulaient se défaire des restes de médicaments ou des médicaments périmés

**Enquête sur les ménages et l'environnement, 2006**  
**Questionnaire**

---

**RC\_Q13**      **En 2005, votre ménage avait-il des piles déchargées dont vous vouliez vous défaire - exclure les batteries de voiture?**

- 1            Oui
- 2            Non ..... (Passez à RC\_Q15)
- NSP, RF..... (Passez à RC\_Q15)

*Univers :*            *Tous les répondants*

**RC\_Q14**      **Qu'en avez-vous fait?**

INTERVIEWEUR : Choisissez toutes les réponses appropriées.

- 1            Jetés dans les déchets
- 2            Les a conservés - ne savait pas quoi en faire
- 3            Portés ou envoyés au centre de récupération approprié
- 4            Le fournisseur les a repris
- 5            Autre
- NSP, RF

*Univers :*            *Les répondants dans les ménages qui voulaient se défaire des piles déchargées*

**RC\_Q15**      **En 2005, votre ménage avait-il du matériel informatique ou des appareils de communication inutiles dont vous vouliez vous défaire?**

INTERVIEWEUR : Incluez les ordinateurs, les moniteurs, les imprimantes, les claviers, les disques rigides, les unités de disquette, les unités externes, les télécopieurs, téléphones, téléphones cellulaires et les téléavertisseurs.

Excluez : les logiciels, les disquettes, et les CD-ROMs.

- 1            Oui
- 2            Non .....(Passez à RC\_END)
- NSP, RF.....(Passez à RC\_END)

*Univers :*            *Tous les répondants*

**RC\_Q16**      **Qu'en avez-vous fait?**

INTERVIEWEUR : Choisissez toutes les réponses appropriées.

- 01           Jetés dans les déchets
- 02           Les a conservés - ne savait pas quoi en faire
- 03           Portés ou envoyés au centre de récupération approprié
- 04           Le fournisseur les a repris
- 05           Offerts gratuitement ou donnés
- 06           Autre
- NSP, RF

*Univers :*            *Les répondants dans les ménages qui voulaient se défaire du matériel informatique ou des appareils de communication inutiles*

**RC\_END**      Fin de la section

**Enquête sur les ménages et l'environnement, 2006**  
**Questionnaire**

---

**Section :** Compostage (CP)

**CP\_BEG** Début de la section

**CP\_R01** Les questions suivantes portent sur le compostage.

**Le compostage consiste à séparer les déchets domestiques et ou les résidus de la cour du reste des déchets de votre ménage. Les matériaux séparés peuvent être :**

**mis dans un bac de compostage, empilés ou répandus dans votre jardin; recueillis par votre ville, municipalité ou une entreprise privée; ou apportés à un site de stockage ou à un centre de collecte**

**CP\_Q01** Selon cette définition, votre ménage a-t-il recours au compostage?

1 Oui

2 Non .....(Passez à CP\_Q08)  
NSP, RF.....(Passez à CP\_Q08)

*Univers :* Tous les répondants

**CP\_Q02** Est-ce que votre ménage composte des déchets domestiques, comme les restes d'aliments, les grains de café, les coquilles d'oeufs, etc.?

INTERVIEWEUR : Si le répondant spécifie qu'il composte seulement une période de l'année, par exemple l'été, inscrivez « oui ».

1 Oui

2 Non .....(Passez à CP\_C06)  
NSP, RF.....(Passez à CP\_C06)

*Univers :* Les répondants dans les ménages qui ont recours au compostage

**CP\_Q03** De quelle façon compostez-vous vos déchets domestiques? Est-ce qu'ils sont...?

INTERVIEWEUR : Lisez les catégories au répondant. Choisissez toutes les réponses appropriées.

1 Placés dans un bac de compostage, empilés ou répandus dans le jardin

2 Recueillis par votre ville ou une entreprise privée

3 Apportés à un centre de collecte

4 Autre

NSP, RF

*Univers :* Les répondants dans les ménages qui compostent les déchets domestiques

**Enquête sur les ménages et l'environnement, 2006**  
**Questionnaire**

---

**CP\_Q04**      **Pendant combien de mois par année compostez-vous vos déchets domestiques?**

INTERVIEWEUR : Si moins qu'un mois, inscrivez 1.

\_\_\_\_ (2 espaces)      [Min : 1 Max : 12]  
NSP, RF

*Univers :*      *Les répondants dans les ménages qui compostent les déchets domestiques*

**CP\_Q05**      **En vous servant d'un sac d'épicerie de plastique ordinaire comme unité de mesure, combien de sacs d'épicerie avez-vous remplis en moyenne, chaque semaine, avec les déchets domestiques destinés au compostage?**

INTERVIEWEUR : Indiquez la meilleure estimation du répondant.  
(Nombre de sacs) Si moins qu'un sac, inscrivez 1.

\_\_\_\_ (2 espaces)      [Min : 1 Max : 95]  
NSP, RF

*Univers :*      *Les répondants dans les ménages qui compostent les déchets domestiques*

**CP\_C06**      Si DWELCODE = 5 ou 6 .....(Passez à CP\_END)  
Autrement ..... (Passez à CP\_C06A)

**CP\_C06A**      Si WA\_Q16 = 1 ou WA\_Q21 = 1 .....(Passez à CP\_Q06)  
Autrement .....(Passez à CP\_Q08)

**CP\_Q06**      **Est-ce que votre ménage composte des résidus de la cour, comme les feuilles, les plantes ou les tontes de gazon?**

INTERVIEWEUR : Le compostage inclus les résidus de la cour mis sur le bord du trottoir pour la collecte. Si le répondant spécifie qu'il composte seulement une période de l'année, par exemple l'été, inscrivez « oui ».

1      Oui  
2      Non .....(Passez à CP\_Q08)  
NSP, RF.....(Passez à CP\_Q08)

*Univers :*      *Les répondants qui ne vivent pas dans un appartement, qui ont une pelouse ou un jardin et dont les ménages ont recours au compostage*

**Enquête sur les ménages et l'environnement, 2006**  
**Questionnaire**

---

**CP\_Q07**      **De quelle façon compostez-vous vos résidus de la cour ? Est-ce qu'ils sont ...?**

INTERVIEWEUR : Lisez les catégories au répondant. Choisissez toutes les réponses appropriées.

- 1            Placés dans un bac de compostage, empilés ou répandus dans le jardin
- 2            Recueillis par votre ville ou une entreprise privée
- 3            Apportés à un centre de collecte
- 4            Autre  
              NSP, RF

*Univers :*            *Les répondants dans les ménages qui compostent les résidus de la cour*

**CP\_C08**      Si DWELCODE=5 ou 6 .....(Passez à CP\_END)  
                  Autrement .....(Passez à CP\_Q08)

**CP\_Q08**      **Est-ce que vous ou un membre de votre ménage brûle des résidus de la cour sur votre terrain?**

INTERVIEWEUR : Par exemple des feuilles, des branches, de la tonte de pelouse, etc.

- 1            Oui
- 2            Non  
              NSP, RF

*Univers :*            *Les répondants qui ne vivent pas dans un appartement*

**CP\_Q09**      **Est-ce que vous ou un membre de votre ménage brûle des déchets domestiques sur votre terrain?**

INTERVIEWEUR : Incluez tous les articles du ménage que l'on peut brûler mais excluez seulement les résidus de la cour et les matières générées par l'exploitation d'une entreprise.

- 1            Oui
- 2            Non  
              NSP, RF

*Univers :*            *Les répondants qui ne vivent pas dans un appartement*

**CP\_END**      Fin de la section

**Section :**      **Qualité de l'air et de l'eau (AQ)**

**AQ\_BEG**      Début de la section

**AQ\_R01**      **Les questions suivantes portent sur la qualité de l'air et de l'eau.**

**Enquête sur les ménages et l'environnement, 2006**  
**Questionnaire**

---

**AQ\_Q01**      **En 2005, votre région a-t-elle fait l'objet d'avis en raison du smog, de la fumée ou de la mauvaise qualité de l'air?**

- 1            Oui
- 2            Non ..... (Passez à AQ\_Q03)
- NSP, RF..... (Passez à AQ\_Q03)

*Univers :*            *Tous les répondants*

**AQ\_Q02**      **Avez-vous ou un membre de votre ménage a-t-il modifié ses habitudes ou ses activités en raison de ces avis sur la qualité de l'air?**

- 1            Oui
- 2            Non
- NSP, RF

*Univers :*            *Les répondants qui avaient été avisés de la mauvaise qualité de l'air dans leur région en raison du smog et de la fumée*

**AQ\_Q03**      **En 2005, est-ce que vous ou un membre de votre ménage s'est baigné ou a planifié de se baigner à une plage publique avoisinante?**

- 1            Oui
- 2            Non .....(Passez à AQ\_END)
- NSP, RF.....(Passez à AQ\_END)

*Univers :*            *Tous les répondants*

**AQ\_Q04**      **En 2005, a-t-on fermé cette plage ou y a-t-on interdit la baignade?**

- 1            Oui
- 2            Non .....(Passez à AQ\_END)
- NSP, RF.....(Passez à AQ\_END)

*Univers :*            *Les répondants qui se sont baignés ou ont planifié de se baigner à une plage publique avoisinante*

**AQ\_Q05**      **Quand vous ou un membre de votre ménage vouliez vous baigner, les fermetures de cette plage vous ont-elles empêché de vous baigner?**

- 1            Oui
- 2            Non
- NSP, RF

*Univers :*            *Les répondants qui se sont baignés ou ont planifié de se baigner à une plage publique avoisinante et qui ont été avisés de la fermeture de cette plage*

**AQ\_END**      Fin de la section

**Section :**      **Décisions en matière de transport (TD)**

**TD\_BEG**      Début de la section

**TD\_R01**      **Les questions suivantes portent sur les véhicules automobiles et le transport.**

**Enquête sur les ménages et l'environnement, 2006**  
**Questionnaire**

---

**TD\_Q01**      **Est-ce que vous ou un membre de votre ménage possède ou loue un véhicule automobile pour usage personnel?**

INTERVIEWEUR : Inclure voiture, camionnette, fourgonnette, VUS et motocyclette de route. Exclure véhicules récréatifs (tels que VTT, motocyclette tout terrain, motoneige) et les véhicules utilisés strictement à des fins commerciales (tels que pelle-mécanique, fourgon grand volume, camion-benne et camion-remorque).

1            Oui  
2            Non .....(Passez à TD\_C06A)  
              NSP, RF.....(Passez à TD\_C06A)

*Univers :*            *Tous les répondants*

**TD\_Q02**      **Combien de véhicules automobiles votre ménage possède-t-il ou loue-t-il pour leur usage personnel?**

\_\_\_\_\_ (2 espaces)      [Min : 1 Max : 20]

NSP, RF.....(Passez à TD\_Q04)

*Univers :*            *Les répondants dans les ménages qui possèdent ou louent un véhicule automobile pour usage personnel*

**TD\_Q03**      **Environ combien de kilomètres votre ménage parcourt-il en moyenne par année? S'il vous plaît inclure le total de kilomètres pour (tous) le(s) véhicule(s) déclaré(s) à la question précédente. Est-ce ...?**

INTERVIEWEUR : Lisez les catégories au répondant.

1            5 000 km ou moins (approximativement 3 106 milles ou moins)  
2            5 001 à 10 000 km (approximativement 3 107 à 6 200 milles)  
3            10 001 à 20 000 km (approximativement 6 201 à 12 400 milles)  
4            20 001 à 40 000 km (approximativement 12 401 à 24 800 milles)  
5            40 001 ou plus (24 801 milles ou plus)  
              NSP, RF

*Univers :*            *Les répondants dans les ménages qui possèdent ou louent un véhicule automobile pour usage personnel*

**TD\_Q04**      **Trouve-t-on de l'essence à l'éthanol dans votre région?**

INTERVIEWEUR : Le carburant à l'éthanol est un mélange d'essence et d'éthanol. L'éthanol est un alcool produit à partir de l'amidon de maïs. Les essences à l'éthanol sont habituellement présentées comme des essences plus « écologiques ».

1            Oui  
2            Non .....(Passez à TD\_C06A)  
              NSP, RF.....(Passez à TD\_C06A)

*Univers :*            *Les répondants dans les ménages qui possèdent ou louent un véhicule automobile pour usage personnel*

**Enquête sur les ménages et l'environnement, 2006**  
**Questionnaire**

---

**TD\_Q05**      **Vous ou un membre de votre ménage achète-t-il ce type d'essence régulièrement?**

- 1            Oui
- 2            Non  
              NSP, RF

*Univers :*            *Les répondants dans les ménages qui possèdent ou louent un véhicule automobile pour usage personnel et qui ont de l'essence éthanol de disponible dans leur région*

**TD\_C06A**      Si RANDIND = 1 et STATUT1 = 1 ou 4.....(Passez à TD\_C06B)  
                  Si RANDIND = 2 et STATUT1 = 1 ou 4..... (Passez à TD\_R06)  
                  Autrement ..... (Passez à TD\_END)

**TD\_R06**      **La série de questions suivantes s'adresse à un membre de votre ménage choisi au hasard et porte sur ses modes de transport. Pensez uniquement à cette personne lorsque vous répondez aux questions.**

**TD\_C06B**      Si STATUT1 = 1 (Salarié).....(Passez à TD\_Q07)  
                  Autrement STATUT1 = 4 (Inconnu)..... (Passez à TD\_Q06)

**TD\_Q06**      **Est-ce que vous travaillez à l'extérieur de la maison?**

- 1            Oui
- 2            Non ..... (Passez à TD\_END)  
              NSP, RF..... (Passez à TD\_END)

*Univers :*            *Les répondants dont la situation relative à l'emploi est inconnue*

**TD\_Q07**      **Comment vous vous rendez habituellement au travail pendant les mois froids?**

INTERVIEWEUR : Lisez les catégories au répondant. Choisissez toutes les réponses appropriées.

- 01            Voiture, camionnette, fourgonnette ou VUS
- 02            Motocyclette
- 03            Transport en commun
- 04            Marche
- 05            Bicyclette
- 06            Ne s'applique pas (travail à la maison)
- 07            Autre  
              NSP, RF

*Univers :*            *Les répondants qui travaillent à l'extérieur de la maison*

**TD\_C08A**      Si TD\_Q07=plus d'une réponse .....(Passez à TD\_Q08)  
                  Autrement, si TD\_Q07=1 (seulement)..... (Passez à TD\_Q09)  
                  Autrement, si TD\_Q07 est une des suivantes: (2, 3 ou 7) ..... (Passez à TD\_Q10)  
                  Autrement, si TD\_Q07 = 4 ou 5..... (Passez à TD\_Q11)  
                  Autrement ..... (Passez à TD\_END)

**Enquête sur les ménages et l'environnement, 2006**  
**Questionnaire**

---

**TD\_Q08**      **Quel est le principal moyen de transport que vous utilisez pour vous rendre au travail pendant les mois froids?**

- 01      Voiture, camionnette, fourgonnette ou VUS
- 02      Motocyclette
- 03      Transport en commun
- 04      Marche
- 05      Bicyclette
- 06      Combinaison de moyens de transport/un moyen « principal »
- 07      Autre  
NSP, RF

*Univers :*      *Les répondants qui travaillent à l'extérieur de la maison et qui utilisent plus d'un mode de transport pour se rendre au travail pendant les mois froids*

**TD\_C08B**      Si TD\_Q07=1 et plus d'une réponse et TD\_Q08 =1 ou 6 ..... (Passez à TD\_Q09)  
Autrement, si TD\_Q07 = 4 et 5..... (Passez à TD\_Q11)  
Autrement ..... (Passez à TD\_Q10)

**TD\_Q09**      **Lorsque vous vous rendez au travail par voiture, est-ce que vous voyagez seul ou avec d'autres?**

- 1      Seul
- 2      Avec d'autres  
NSP, RF

*Univers :*      *Les répondants qui conduisent ou utilisent une combinaison de moyens de transport pour se rendre au travail pendant les mois froids*

**TD\_Q10**      **Combien de temps faut-il approximativement pour vous rendre au travail?**

INTERVIEWEUR : Lisez les catégories au répondant.

- 1      Moins de 30 minutes
- 2      De 30 minutes à moins de 1 heure
- 3      De 1 heure à moins de 2 heures
- 4      Plus de 2 heures  
NSP, RF

Défaut :      (Passez à TD\_Q12)

*Univers :*      *Les répondants qui utilisent une motocyclette, le transport en commun ou un autre moyen de transport pour se rendre au travail pendant les mois froids*

**Enquête sur les ménages et l'environnement, 2006**  
**Questionnaire**

---

**TD\_Q11      Combien de temps faut-il approximativement pour vous rendre au travail?**

INTERVIEWEUR : Si le répondant dit que cela dépend du genre de travail qu'il a à faire pour son emploi, lui demander le temps pris habituellement. Lisez les catégories au répondant.

- 1      Moins de 15 minutes
  - 2      De 15 minutes à moins de 30 minutes
  - 3      De 30 minutes à moins de 45 minutes
  - 4      De 45 minutes à moins de 1 heure
  - 5      Plus que 1 heure
- NSP, RF

*Univers :*      *Les répondants qui marchent ou utilisent une bicyclette pour se rendre au travail ou une combinaison des deux pendant les mois froids*

**TD\_Q12      Quelle est la distance approximative (aller seulement) entre votre résidence et votre travail?**

INTERVIEWEUR : Lisez les catégories au répondant.

- 1      5 km ou moins (approximativement moins de 3 milles)
  - 2      6 à 20 km (approximativement 4 à 12 milles)
  - 3      21 à 50 km (approximativement 13 à 31 milles)
  - 4      51 km ou plus (approximativement 32 milles ou plus)
- NSP, RF

*Univers :*      *Les répondants qui travaillent habituellement à l'extérieur de la maison*

**TD\_Q13      Est-ce que vous utilisez régulièrement un autre mode de transport pendant les mois chauds?**

- 1      Oui
  - 2      Non ..... (Passez à TD\_END)
- NSP, RF..... (Passez à TD\_END)

*Univers :*      *Les répondants qui travaillent habituellement à l'extérieur de la maison*

**TD\_Q14      Comment vous vous rendez habituellement au travail pendant les mois chauds?**

INTERVIEWEUR : Lisez les catégories au répondant. Choisissez toutes les réponses appropriées.

- 01      Voiture, camionnette, fourgonnette ou VUS
  - 02      Motocyclette
  - 03      Transport en commun
  - 04      Marche
  - 05      Bicyclette
  - 06      Autre
- NSP, RF

*Univers :*      *Les répondants qui utilisent un autre moyen de transport pendant les mois chauds*

**Enquête sur les ménages et l'environnement, 2006**  
**Questionnaire**

---

**TD\_C14A** Si TD\_Q14=plus d'une réponse ..... (Passez à TD\_Q15)  
Autrement, si TD\_Q14=1 (seulement)..... (Passez à TD\_Q16)  
Autrement, si TD\_Q14 est une des suivantes : (2, 3 ou 6) ..... (Passez à TD\_Q17)  
Autrement, si TD\_Q14 = 4 ou 5..... (Passez à TD\_Q18)  
Autrement ..... (Passez à TD\_END)

**TD\_Q15** **Quel est le principal moyen de transport que vous utilisez pour vous rendre au travail pendant les mois chauds?**

- 01 Voiture, camionnette, fourgonnette ou VUS
- 02 Motocyclette
- 03 Transport en commun
- 04 Marche
- 05 Bicyclette
- 06 Combinaison de moyens de transport/un moyen «principal»
- 07 Autre  
NSP, RF

*Univers :* Les répondants qui utilisent un autre moyen de transport pendant les mois chauds et qui utilisent plus d'un moyen de transport

**TD\_C15B** Si TD\_Q14=1 et plus d'une réponse et TD\_Q15 =1 ou 6 ..... (Passez à TD\_Q16)  
Autrement, si TD\_Q14 = 4 et 5..... (Passez à TD\_Q18)  
Autrement ..... (Passez à TD\_Q17)

**TD\_Q16** **Lorsque vous vous rendez au travail par voiture, est-ce que vous voyagez seul ou avec d'autres?**

- 1 Seul
- 2 Avec d'autres  
NSP, RF

*Univers :* Les répondants qui conduisent ou utilisent une combinaison de moyens de transport pour se rendre au travail pendant les mois chauds

**TD\_Q17** **Combien de temps faut-il approximativement pour vous rendre au travail pendant les mois chauds?**

INTERVIEWEUR : Lisez les catégories au répondant.

- 1 Moins de 30 minutes
- 2 De 30 minutes à moins de 1 heure
- 3 De 1 heure à moins de 2 heures
- 4 Plus de 2 heures  
NSP, RF

Défaut : (Passez à TD\_END)

*Univers :* Les répondants qui utilisent une motocyclette, le transport en commun ou un autre moyen de transport pour se rendre au travail pendant les mois chauds

**Enquête sur les ménages et l'environnement, 2006**  
**Questionnaire**

---

<b>TD_Q18</b>	<b>Combien de temps faut-il approximativement pour vous rendre au travail pendant les mois chauds?</b>
	<u>INTERVIEWEUR</u> : Lisez les catégories au répondant.
1	Moins de 15 minutes
2	De 15 minutes à moins de 30 minutes
3	De 30 minutes à moins de 45 minutes
4	De 45 minutes à moins de 60 minutes
5	Plus que 60 minutes
	NSP, RF
<i>Univers :</i>	<i>Les répondants qui marchent ou utilisent une bicyclette pour se rendre au travail ou une combinaison des deux pendant les mois chauds</i>
<b>TD_END</b>	Fin de la section
<b>Section :</b>	<b>Données démographiques sur les ménages (HD)</b>
<b>HD_BEG</b>	Début de la section
<b>HD_R01</b>	<b>J'aimerais terminer en vous posant quelques questions sur le revenu.</b>
<b>HD_Q01</b>	<b>De quelles sources de revenu, parmi les suivantes, tous les membres de votre ménage ont-ils reçu au cours de l'année se terminant le 31 décembre 2005?</b>
01	Revenu provenant de sources d'emploi (comprend les traitements, les salaires, les primes, les pourboires, les commissions et les indemnités avant retenues et le revenu net tiré d'activités de travail autonome agricole et non agricole);
02	Revenu provenant de sources publiques (comprend les prestations fiscales pour enfants, la Sécurité de la vieillesse, l'allocation du Supplément de revenu garanti et l'allocation aux survivants, prestations-Régime de pensions du Canada ou Régime de rentes du Québec, (prestations de retraite, de survivant, d'invalidité ou d'orphelin), les pensions d'ancien combattant, l'assurance-emploi, l'aide sociale, l'indemnité d'accident du travail, les subventions, les crédits d'impôt provenant de la TPS/TVQ/TVH ou les crédits d'impôt provincial);
03	Revenu provenant de sources de pension d'emploi et privée (comprend le revenu de pension régulier provenant d'un régime de pension d'employeur y compris les montants versés aux veuves/veufs, les paiements provenant de pensions de REER ou de FERR);
04	Revenu provenant de sources de placements (comprend les dividendes, les intérêts sur obligations, les comptes, les CPG et les fonds communs de placement). Ne pas inclure les gains ou les pertes en capital;
05	Revenu d'autres provenances (comprend les versements pour le soutien d'un enfant, la pension alimentaire et les bourses d'études);
06	Aucun revenu
	NSP, RF
<i>Univers :</i>	<i>Tous les répondants</i>
<b>HD_C02</b>	Si HD_Q01=06 ou NSP ou RF .....(Passez à HD_END) Autrement ..... (Passez à HD_Q02)

**Enquête sur les ménages et l'environnement, 2006**  
**Questionnaire**

---

**HD\_Q02**      **Combien les membres de votre ménage ont-ils reçu en revenu total de toutes les sources mentionnées avant impôts et retenues, pour l'année se terminant le 31 décembre 2005?**

INTERVIEWEUR : Si le répondant hésite à donner un revenu précis, dites-lui qu'il peut donner une estimation du revenu arrondie à la tranche de 5 000 \$ la plus près (comprend la perte de revenu).

\_\_\_\_\_(7 espaces)      [Min : -999995 Max : 9999995]  
NSP, RF

*Univers :*      *Les répondants dans les ménages qui avaient un revenu pour l'année 2005*

**HD\_END**      Fin de la section

**Enquête sur les ménages et l'environnement, 2006**  
**Questionnaire**

---

**INDEX**

<b>A</b>		EH_Q09 .....	10
AQ_BEG.....	20	EH_Q10 .....	10
AQ_END.....	21	EH_Q11 .....	11
AQ_Q01.....	21	EH_Q12 .....	11
AQ_Q02.....	21	EH_Q13 .....	11
AQ_Q03.....	21	EH_R01.....	8
AQ_Q04.....	21	EH_R07.....	9
AQ_Q05.....	21	EH_S04.....	9
AQ_R01.....	20	<b>F</b>	
<b>C</b>		FP_BEG .....	13
CP_BEG.....	18	FP_C01 .....	13
CP_C06.....	19	FP_END.....	14
CP_C06A .....	19	FP_Q01 .....	13
CP_C08.....	20	FP_Q02 .....	14
CP_END .....	20	FP_Q03 .....	14
CP_Q01.....	18	FP_R01 .....	13
CP_Q02.....	18	<b>G</b>	
CP_Q03.....	18	GP_BEG .....	11
CP_Q04.....	19	GP_C05.....	12
CP_Q05.....	19	GP_C06.....	13
CP_Q06.....	19	GP_END .....	13
CP_Q07.....	20	GP_Q01.....	12
CP_Q08.....	20	GP_Q02.....	12
CP_Q09.....	20	GP_Q03.....	12
CP_R01 .....	18	GP_Q04.....	12
<b>E</b>		GP_Q05.....	13
EH_BEG .....	7	GP_Q06.....	13
EH_C02.....	8	GP_R01.....	11
EH_C03.....	8	<b>H</b>	
EH_C04.....	9	HD_BEG.....	27
EH_END.....	11	HD_C02 .....	27
EH_N04 .....	9	HD_END.....	28
EH_N10 .....	10	HD_Q01 .....	27
EH_N11 .....	11	HD_Q02.....	28
EH_Q01 .....	8	HD_R01 .....	27
EH_Q02 .....	8	<b>R</b>	
EH_Q03 .....	8	RC_BEG .....	14
EH_Q04 .....	9	RC_END.....	17
EH_Q05 .....	9	RC_Q01 .....	14
EH_Q06 .....	9	RC_Q02 .....	14
EH_Q07 .....	10	RC_Q03 .....	15
EH_Q08 .....	10	RC_Q04 .....	15

**Enquête sur les ménages et l'environnement, 2006**  
**Questionnaire**

RC_Q05 .....	15	TD_Q16 .....	26
RC_Q06 .....	15	TD_Q17 .....	26
RC_Q07 .....	15	TD_Q18 .....	27
RC_Q08 .....	16	TD_R01.....	21
RC_Q09 .....	16	TD_R06.....	23
RC_Q10 .....	16	<b>W</b>	
RC_Q11 .....	16	WA_BEG.....	1
RC_Q12 .....	16	WA_C03 .....	2
RC_Q13 .....	17	WA_C05 .....	3
RC_Q14 .....	17	WA_C08 .....	3
RC_Q15 .....	17	WA_C10 .....	4
RC_Q16 .....	17	WA_C15 .....	5
RC_R01.....	14	WA_C20 .....	6
<b>S</b>		WA_C24 .....	7
SI_BEG .....	1	WA_C25 .....	7
SI_C04 .....	1	WA_END.....	7
SI_END.....	1	WA_Q01 .....	1
SI_R01 .....	1	WA_Q02 .....	2
SI_R02 .....	1	WA_Q03 .....	2
SI_R03 .....	1	WA_Q04 .....	2
SI_R04 .....	1	WA_Q05 .....	3
<b>T</b>		WA_Q06.....	3
TD_BEG .....	21	WA_Q07 .....	3
TD_C06A.....	23	WA_Q08 .....	3
TD_C06B.....	23	WA_Q09 .....	4
TD_C08A.....	23	WA_Q10 .....	4
TD_C08B.....	24	WA_Q11 .....	4
TD_C14A.....	26	WA_Q12 .....	5
TD_C15B.....	26	WA_Q13 .....	5
TD_END.....	27	WA_Q14 .....	5
TD_Q01 .....	22	WA_Q15 .....	5
TD_Q02 .....	22	WA_Q16 .....	5
TD_Q03 .....	22	WA_Q17 .....	6
TD_Q04 .....	22	WA_Q18 .....	6
TD_Q05 .....	23	WA_Q19 .....	6
TD_Q06 .....	23	WA_Q20 .....	6
TD_Q07 .....	23	WA_Q21 .....	6
TD_Q08 .....	24	WA_Q22 .....	7
TD_Q09 .....	24	WA_Q23 .....	7
TD_Q10 .....	24	WA_Q24 .....	7
TD_Q11 .....	25	WA_Q25 .....	7
TD_Q12 .....	25	WA_R01 .....	1
TD_Q13 .....	25	WA_R13 .....	5
TD_Q14 .....	25	WA_S03.....	2
TD_Q15 .....	26		